



**HAL**  
open science

# **Les déterminants de la performance des banques islamiques : une analyse comparée et longitudinale incluant les mécanismes de gouvernance**

Cedrix Djeutcheu Ngandop

## ► **To cite this version:**

Cedrix Djeutcheu Ngandop. Les déterminants de la performance des banques islamiques : une analyse comparée et longitudinale incluant les mécanismes de gouvernance. Gestion et management. Université Bourgogne Franche-Comté, 2021. Français. <NNT : 2021UBFCB003>. <tel-03357659>

**HAL Id: tel-03357659**

**<https://theses.hal.science/tel-03357659v1>**

Submitted on 28 Sep 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



**THESE DE DOCTORAT DE L'ETABLISSEMENT UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

**PREPAREE A L'Université de Franche-Comté**

Ecole doctorale n°593

Droit, Gestion, Economie et Politique

D.G.E.P

Doctorat en Sciences de Gestion

Par

Cédrix DJEUTCHEU NGANDOP

**Les déterminants de la performance des Banques Islamiques : une analyse comparée et longitudinale incluant les mécanismes de gouvernance.**

Thèse présentée et soutenue à Besançon, le 24 Mars 2021

Composition du Jury :

Civilité	Nom	Prénom	Fonction et établissement	Position
Madame				Président
Monsieur	Lamarque	Éric	Professeur des Universités et Directeur de l'IAE Paris-Sorbonne	Rapporteur
Monsieur	Saidane	Dhafer	Professeur SKEMA Business School – Docteur HDR	Rapporteur
Monsieur	Hervé	Fabrice	Professeur des Universités à l'Université de Bourgogne	Examineur
Madame	Bouaiss	Karima	Maître de conférences HDR à l'Université de Lille 2	Présidente du jury
Madame	Poincelot	Evelyne	Professeur des Universités à l'Université de Franche-Comté	Directrice de thèse
Monsieur	Laaradh	Kamel	Maître de conférences à l'Université Bourgogne	Codirecteur de thèse

**Titre :** Les déterminants de la performance des Banques Islamiques : une analyse comparée et longitudinale incluant les mécanismes de gouvernance.

**Résumé :** Cette thèse doctorale s'inscrit dans une logique de compréhension de la gestion des institutions pratiquant la finance islamique. Elle se focalise sur les banques islamiques et étudie leur performance via le truchement de quelques déterminants. L'idée est de mener une réflexion sur les déterminants durables qui pourraient contribuer, d'une part, à mieux expliquer la performance bancaire islamique, et d'autre part, à comparer les relations qui existent entre ces déterminants et les différentes mesures de la performance des banques conventionnelles et islamiques. Cette démarche de compréhension de la performance bancaire islamique inclut l'étude de la structure de propriété, la configuration du pouvoir de décision, la résilience face à la crise financière de 2008, ainsi que d'autres mécanismes de gouvernance tels que le conseil de surveillance de la charia (CSC).

Les résultats issus des régressions suggèrent quelques déterminants clés de la performance bancaire islamique. Les caractéristiques du conseil de surveillance de la charia, telles que sa taille, le nombre de participation aux réunions, leur qualification académique, tendent à influencer positivement la performance bancaire islamique, tout en modérant la relation entre la structure de propriété et performance (*panel A*). Ces caractéristiques se sont avérées significativement associées à la performance bancaire islamique pendant la crise financière de 2008, mettant en lumière le rôle des juristes charia dans la gouvernance des BIs. En considération de ces résultats, une analyse qualitative en entretien semi-directif avec un juriste charia siégeant au sein d'un CSC était nécessaire pour mieux comprendre les influences indirectes et directes que ceux-ci peuvent avoir sur l'activité bancaire islamique et en toile de fonds sur leur performance.

**Mots clés :** Banque islamique, Performance et Gouvernance.

**Title:** Determinants of Islamic bank performance: A comparative and longitudinal analysis including the business model or governance mechanisms.

**Keywords:** Islamic Bank, performance, corporate governance mechanisms

**Abstract:** This doctoral thesis is part of a process of understanding the management of institutions practicing Islamic finance. It focuses on Islamic banks and studies their performance through some determinants offered by banking literature. The idea is to reflect on the sustainable determinants that could, on the one hand, help to better explain Islamic banking performance, and on the other hand, compare the relationships that might exist between these determinants and the different measures of banking performance (conventional and Islamic). This approach to understand Islamic banking performance includes the study of ownership structure, configuration of decision-making power, resilience to the 2008 financial crisis, as well as other governance mechanisms such as sharia supervisory board (SSB)

Results from empirical regressions suggest some key determinants of Islamic banking performance. The characteristics of the Sharia Supervisory Board, such as its size, presence of PhD holder, the number of attendances at meetings, tend to positively influence Islamic bank performance. These characteristics were found to be more significantly associated with Islamic bank performance during the 2008 financial crisis, highlighting the role of sharia scholar in the business model of IBs. In view of these results, a qualitative analysis in semi-structured interview with a sharia scholar who has a seat in a SSB was necessary to better understand his indirect and direct influence on the Islamic banking activity and on their performance.

Université Bourgogne Franche-Comté  
32, avenue de l'Observatoire  
25000 Besançon



## SOMMAIRE

Liste des Tableaux.....	7
Listes des figures.....	9
Listes des annexes.....	10
Listes des abréviations.....	11
Préface :.....	12
Introduction Générale :.....	17
1. Spécificités conceptuelles liées à la pratique de la banque islamique.	19
2. Les éléments constitutifs du bilan des banques islamiques. ....	27
3. Problématiques, enjeux et plan de travail. ....	36
Chapitre I : Généralités, Origines, évolutions et principes fondamentaux de la finance islamique. ....	49
1. Généralités.....	50
2. Origines et évolution de la finance islamique.....	56
3. Les principes et quelques produits proposés par la finance islamique.	62
Chapitre II : .....	75
Qu'est ce qui détermine durablement la performance bancaire ? Une analyse dynamique de panel des banques conventionnelles africaines et islamiques du monde. ....	75

1.	Introduction .....	76
2.	Revue de la littérature.....	80
3.	Données et méthodologie.....	83
3.1	Données .....	83
3.2	Modèle empirique et la performance.....	87
3.2.1	Modèle empirique.....	87
3.2.2	Les indicateurs de la performance.....	89
3.2.3	Variables exogènes .....	91
4.	Résultats .....	96
5.	Conclusion.....	112
	Chapitre III :.....	115
	<b>Structure de propriété et performance des banques islamiques : les caractéristiques du SSB peuvent-elles influencer cette relation ?.....</b>	<b>115</b>
1.	Introduction .....	116
2.	Revue de la littérature.....	120
3.	Développement des hypothèses.....	123
4.	Les données et la méthodologie.....	128
4.1	Variables de la performance bancaire.....	130
4.2	Variables de la structure de propriété.....	133
4.3	Variables de contrôle.....	135

4.4	Méthodologie.....	137
5.	Résultats. ....	140
6.	Test de robustesse.....	164
7.	Conclusion.....	167
	Chapitre : V.....	180
	Comment un jurisconsulte charia gère l'adéquation entre les objectifs de rentabilité et de respect de la loi islamique ? Etude de cas fondée sur l'Analyse Interprétative phénoménologique (IPA). ....	180
1.	Introduction: .....	181
2.	Revue de la littérature.....	186
3.	Définitions et rôle du jurisconsulte charia .....	190
4.	Description des données et méthodologie .....	196
4.1	Collecte des données.....	196
4.2	La méthodologie et l'analyse des données.....	198
5.	Résultats .....	202
6.	Conclusion.....	212
	Conclusion, aspects originaux, limitations de la recherche et pistes de travaux futurs. ....	215
1.	Conclusion.....	216

2.	Aspects originaux, limitations de la recherche et pistes de travaux futurs	227
3.	Les recommandations.....	232
	References.....	236

## Liste des Tableaux

<i>Tableau 1 : Comparaison des Bilans comptables simplifiés (Islamique et Conventionnel)</i> .....	28
<i>Tableau 2 : Configuration de l'échantillon des banques en fonction des pays..</i>	84
<i>Tableau 3 : Statistiques descriptives des différentes variables (BIs et BCs).....</i>	86
<i>Tableau 4 : Présentation des variables</i> .....	95
<i>Tableau 5 : Matrice de corrélation des différentes variables (échantillon global).</i> .....	101
<i>Tableau 6 : Régressions à effets fixes sur l'échantillon global</i> .....	102
<i>Tableau 7 : Régressions à effets fixes avec les variables macroéconomiques (échantillon global).</i> .....	105
<i>Tableau 8 : Régressions avec l'approche du système de GMM.</i> .....	108
<i>Tableau 9 : Comparaison entre les indicateurs de la performance, banque islamique et conventionnelle</i> .....	110
<i>Tableau 10 : Description des variables</i> .....	139
<i>Tableau 11 : Statistique descriptive des variables (échantillon global)</i> .....	141
<i>Tableau 12 : Matrice des corrélations (échantillon global)</i> .....	143
<i>Tableau 13 : Régression Multiple avec la Concentration comme Structure de propriété (Panel A).</i> .....	145
<i>Tableau 14 : Régression Multiple avec la Concentration comme Structure de propriété (Panel B).</i> .....	150
<i>Tableau 15 : Régression multiple avec introduction d'une variable qui interfère entre la concentration et la performance (CONC*SSBi) panel A</i> .....	153

<i>Tableau 16 : Régression multiple concentration et performance avec prise en compte des caractéristiques individuelles du CSC (panel A).....</i>	<i>156</i>
<i>Tableau 17 : Régression Multiple avec les différentes structures de propriété (Panel A).....</i>	<i>159</i>
<i>Tableau 18 : Régression Multiple avec les différentes structures de propriété (Panel B).....</i>	<i>162</i>
<i>Tableau 19 : Régression multiple entre structure de propriété, performance et crise financière. ....</i>	<i>163</i>
<i>Tableau 20 : Test de Robustesse. ....</i>	<i>166</i>
<i>Tableau 21 : Comparaison entre les régions .....</i>	<i>224</i>

## Listes des figures

<i>Figure 1 : Bilan consolidé de la Dubaï Islamic Bank (P.J.S.C) 2018. ....</i>	<i>21</i>
<i>Figure 2 : Compte de Résultat consolidé de la Dubaï Islamic Bank P.J.S.C 2018. .....</i>	<i>26</i>
<i>Figure 3 : Répartition des secteurs de la Finance Islamique .....</i>	<i>36</i>
<i>Figure 4 : Pourcentage d'actifs islamiques détenus par pays .....</i>	<i>65</i>
<i>Figure 5 : Historique de rentabilité des indices S&amp;P 1200 Sharia et S&amp;P 1200 Index sur 10 années (2009-19).....</i>	<i>68</i>
<i>Figure 6 : Evolution et faits marquants de la Finance islamique .....</i>	<i>69</i>
<i>Figure 7: Structure de la Sharia Gouvernance dans les IFIs.....</i>	<i>74</i>
<i>Figure 9 : Les sept (07) étapes de la conduite d'une analyse de données de L'IPA .....</i>	<i>200</i>
<i>Figure 10: Méthodologie suivie dans le cadre de ce travail .....</i>	<i>201</i>

## Listes des annexes

<i>Annexe 1 : Résultat du test d'Hausman</i> .....	114
<i>Annexe 2 : Statistiques descriptives par panel.</i> .....	172
<i>Annexe 3 : Régression multiple avec la concentration comme structure de propriété dans le Panel C.</i> .....	173
<i>Annexe 4 : Régression multiple avec la concentration et structure de propriété pour les banques conventionnelles (Panel D).</i> .....	174
<i>Annexe 5 : Régression avec prise en compte de l'interaction entre CA et CSC, influence sur la liaison structure de propriété et performance (Panel A).</i> .....	175
<i>Annexe 6 : Régression multiple avec introduction d'une variable qui interfère entre la concentration et la performance (CONC*SSBi) panel B.</i> .....	176
<i>Annexe 7 : Régression multiple avec introduction d'une variable qui interfère entre la concentration et la performance (CONC*SSBi) panel C.</i> .....	177
<i>Annexe 8 : Distribution des données par pays.</i> .....	178
<i>Annexe 9 : Eléments de construction des indices CAi et CSCi.</i> .....	179

## Listes des abréviations

**AAOIFI:** Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions

**BC:** Banque pratiquant la finance dite conventionnelle

**BCBS:** Basel Committee on Banking Supervision

**IBs:** Islamic Bank

**CBs:** Conventional Bank

**IADs:** Investments Account Depositors

**CG:** Corporate Governance

**CIBAFI:** General Council of Islamic Banks and Financial Institutions

**ICFS:** Institutions offering Conventional Financial Services

**IDB:** Islamic Development Bank

**IFI's:** Islamic Financial Institution

**IIFS:** Institutions offering Islamic Financial Services

**IFSB:** Islamic Financial Services Board

**IIRA:** International Islamic Rating Agency

**FTSE:** Financial Times Stock Exchange

**FSA:** Financial Sector Assessment

**OECD:** Organization for Economic Cooperation and Development

**SSB:** *Sharia* Supervisory Board

## Préface :

En ce moment où la conjoncture économique mondiale est en proie aux effets négatifs de la crise sanitaire causée par la COVID 19<sup>1</sup>, les scientifiques, les politiques, le monde associatif, les personnes de tous bords sont à pied d'œuvre pour d'abord sauver des vies et ensuite proposer un système pour réparer ou atténuer les désastres causés par la pandémie. Il est donc question de trouver des solutions pour venir en aide aux personnes vulnérables, soutenir les petites et moyennes entreprises, instaurer certaines allocations et aides aux ménages, bref mettre sur pied un plan de sortie de crise qui prendra en compte les disparités sociales et la préservation de l'environnement. [Henderson \(2020\)](#) trouve que la pandémie est à la fois un challenge mais aussi une opportunité à saisir pour « réimaginer le capitalisme ». Elle poursuit par : “We can learn from the horrors of the pandemic. We must. We don't need to go back to « normal » — we need to reimagine capitalism instead. We need to find a way to balance the energy of the free market with the power of competent, responsive government. Together, they can help us build a more just and sustainable world”. On comprend donc que le simple retour à la « normale » n'est pas son objectif, mais le changement qu'il faut opérer dans le « capitalisme » pour réduire les disparités sociales, augmenter les responsabilités sociales et intégrer un fort signal relatif à la protection environnementale, ceci pour prévenir et limiter les dégâts causés par la pandémie. Dans le cadre des solutions, le Groupe Banque Mondiale, via

---

<sup>1</sup> Maladie infectieuse très contagieuse provoquée par un nouveau virus qui n'avait encore jamais été identifié chez l'être humain.

sa conférence en ligne intitulé : Responding to COVID-19 : How Islamic Finance Can Help ? (World Bank Group, 2020b), propose trois (03) principaux instruments (Zakat, Moudaraba et le Sukuk) qui contribuent déjà (avec un plan à court, moyen et long terme), et pourraient davantage dans une vision plus globale, contribuer à réduire les effets négatifs de la pandémie. Sachant que les petites et moyennes entreprises (PME) constituent le cœur de l'activité de la finance islamique en matière de performance et de développement (voir par exemple : Nurul Huda, 2012 ; Aysan, et al. 2016 ; Olson & Zoubi, 2017), la finance islamique sera donc beaucoup plus impactée, en comparaison à la finance conventionnelle, par la pandémie. Vu sa large exposition aux institutions de micro-finance, aux PME et surtout aux commerçants individuels en Asie, elle (Finance Islamique) est susceptible d'être plus en difficulté. C'est donc pour cette raison qu'elle mobilise ses instruments pour y faire face. La finance islamique s'inscrit dans une logique d'« éthique » et de « responsabilité » (Gueranger, 2009), sa croissance dans le temps, son modèle d'affaires, ses produits et les parties prenantes à son activité font l'objet de recherches de plus en plus relayées dans les journaux scientifiques. Cette thèse doctorale s'inscrit dans la même veine et vise à mieux comprendre les déterminants durables de la performance des banques islamiques, en y intégrant les effets d'interférence liés à un mécanisme spécifique de gouvernance qui est le conseil de surveillance de la charia (CSC).

Comprendre le fonctionnement de la banque islamique, pouvoir échanger avec les éléments de langage propres à celle-ci, tout en se fondant sur les résultats

issus des études empiriques, étaient les objectifs que je m'étais fixés en 2015 quand je débutais cette thèse doctorale. Du chemin a été parcouru, des articles ont été publiés et d'autres sont en cours, c'est donc avec un esprit positif que ce travail s'achève.

Cette thèse n'aurait sans doute pas vu le jour sans l'accord, la supervision et la prise en main du professeur Evelyne Poincelot, ainsi que l'orientation et l'accompagnement du professeur Kamel Laaradh. En tant que directeurs de thèse, vous avez su avec beaucoup de tact, de sagesse et de pertinence, m'accompagner dans les différentes recherches à mener. La rigueur et la précision de vos commentaires sur les différents articles rédigés ont été à chaque fois d'une absolue nécessité.

Pour tout ceci, je vous dis, Merci.

Je dis merci aux professeurs Eric LAMARQUE et Dhafer SAÏDANE qui me font l'honneur d'évaluer mon travail en tant que rapporteurs, qu'ils soient convaincus de ma profonde reconnaissance pour le temps investi en lecture et évaluation, en dépit de leur agenda très chargé. Merci également aux professeurs Fabrice HERVE et Karima BOUAISS d'avoir accepté de participer à ce jury.

Je tiens à remercier le professeur Hugues PIROTTE de l'Université Libre de Bruxelles, le professeur Jan DE MOL de l'Université Catholique de Louvain, ainsi que le professeur Franck VENMANS de l'Université de Mons pour le temps

qu'ils ont consacré à m'orienter dans mes travaux et à relire des articles pour la publication.

Je tiens également à remercier chaleureusement Luc Matabaro Borauzima, de l'Université de Liège (H.E.C.), rencontré durant ma formation doctorale (cours de réglementation bancaire), co-auteur de mon premier article, pour ses conseils et nos discussions.

Un spécial Merci à mes parents : Tcheudji Ngandop Gabriel et Ngandop née Sudeu Rose pour les valeurs qu'ils m'ont transmises. Merci également à mon frère Touko Bouabe Yanick, pour sa présence à mes côtés, ainsi qu'à ma petite famille, Sidoine, Christ Noé, Gabryel et Daryl pour leur Amour.

Je ne saurais oublier la grande famille NGANDOP, vivant au Cameroun (Bafang-Balembo), mon beau pays que j'ai quitté il y a plus de dix années et dont la chaleur de nos us et coutumes me manque.

**« Le passant renvoie en dernière instance à ce qui constitue notre condition commune, celle de mortel, en route vers un avenir par définition ouvert. Être de passage, c'est cela finalement la condition humaine terrestre. Assurer, organiser et gouverner le passage et non instruire de nouvelles fermetures, telle est à mon sens la tâche de la démocratie à l'ère planétaire ».**

*Achille Mbembe : Tribune Le Monde, publié le 24 janvier 2017.*

## Introduction Générale :

Dans cette partie, il est question de présenter les différents éléments propres à l'activité financière islamique. Le but de cette démarche est d'introduire les spécificités de la banque islamique vues sous l'angle de la gestion via son système de comptabilisation, ceci afin de mieux aborder les problématiques traitées dans cette thèse doctorale. En filigrane, il sera donc question de comparer au travers d'un bilan comptable, les éléments liés à l'activité bancaire islamique et « conventionnelle<sup>2</sup> ». La structure du bilan comptable des banques islamiques peut donc être différente de celle du bilan comptable des banques conventionnelles pour des raisons qui peuvent être liées, à l'emplacement de certaines classes d'actif ou de passif, à l'existence des comptes nouveaux, qu'on ne saurait retrouver dans le bilan comptable des banques conventionnelles.

En effet, la littérature sur les spécificités de la finance islamique (Beck, et al. 2013 ; Syed, 2012 ; Olson & Zoubi, 2017 ; Hassan, et al. 2019 ; Guéranger, 2009 ; Saïdane, 2011 ; Mollah & Zaman, 2015) suggère certains éléments comptables propres aux banques islamiques, découlant de certains principes clés de la finance islamique (le *principe de partage des pertes et des profits* ou celui de *l'adossement*<sup>3</sup>). Il faut cependant préciser que la « comptabilité islamique », de

---

<sup>2</sup> Par banque conventionnelle, il faudra entendre, toute banque dont l'activité à titre professionnel et habituel n'est pas assujettie à la loi islamique (Charia). Par contre, la banque islamique renvoie à toute institution bancaire dont l'activité est soumise à la loi islamique (Charia), les pratiques du droit commercial, et du droit des affaires.

<sup>3</sup> Ces principes sont détaillés au chapitre suivant.

par ses spécificités, ne rejette pas la comptabilité et les normes de publication conventionnelles, mais plutôt qu'elle requiert des informations supplémentaires, uniques et propres à ses besoins et à ceux de ses clients (Syed, 2012). Avant de présenter les principaux éléments (2) qui constituent le bilan des banques islamiques (BIs), il va de prime abord être question des spécificités conceptuelles (1) qui entourent l'activité de ses dernières. La présentation des différentes problématiques, les démarches mises en place pour les étudier et le plan de travail (3) vont clore cette introduction générale.

# 1. Spécificités conceptuelles liées à la pratique de la banque islamique.

La pratique de la finance islamique est encadrée par des principes et concepts clairs, précis et établis. Le respect de ces principes est observable sur le bilan et d'autres états financiers que produisent les institutions pratiquant la finance islamique. Le concept de « partage de risque », lui-même découlant du principe des 3P (Partage des Pertes et Profits), est un élément présent à la fois au passif et à l'actif du bilan des BIs. Il est la matérialisation de la position de la banque dans le cadre d'un projet en partenariat avec une partie prenante à son activité. Cette position, pouvant être, soit celle d'un entrepreneur (apportant une expertise) ou celle d'un investisseur (apporteur de fonds). Au passif du bilan des BIs, il se substitue au compte de « dépôts » qu'on retrouve en finance conventionnelle et prend le nom de « Moudaraba ». Dans le cas d'espèce, la BI reçoit un financement de projet qu'elle entreprend et en contrepartie, elle libelle un contrat de « Moudaraba » qui précise le partage de profits et pertes via des clés de répartitions prévisionnelles. A l'actif du bilan des BIs, le concept de partage de risque se substitue aux prêts et autres financements à intérêts présents à l'actif des banques conventionnelles, ceci en suivant trois déclinaisons :

- Les opérations de « *Mourabaha* » ou Exchange-Based Contract (EBC), peuvent être assimilées à des *crédits acheteurs* en droit français. C'est une opération de financement d'acquisition d'un bien dont la livraison est

immédiate, et le paiement différé est accompagné d'une marge bénéficiaire calculée à l'avance.

- Les opérations *d'Ijara / Istisna* ou Lease-Based Contract (LBC), peuvent être assimilées respectivement à un *contrat de location (Ijara)* assorti d'une option d'achat (crédit-bail) ou d'un *contrat d'entreprise (Istisna)* en droit français.
- Les opérations de « *Mouradaba* et de *Moucharaka* » constituent des contrats de financements plus conséquents, encore appelés Profit-Sharing Contract (PSC), ces contrats sont mieux représentatifs (en comparaison avec les deux précédents : EBC et LBC) de la nature profonde de l'activité financière islamique (Olson & Zoubi, 2017). Le « *Moucharaka* » peut être assimilé à un contrat de *joint-venture*.

Globalement, on peut retenir que les contrats de *Mourabaha* (vente avec marge), *d'Ijara* (location), *d'Istisna* (contrat d'entreprise) et de *Salam* (avance de trésorerie) font partie des types de financements par la dette des BIs, constituant le cycle d'exploitation de celles-ci (Gueranger, 2009). Les contrats de *Moudaraba* et *Moucharaka* font partie des financements en capital (*Equity financing*) qu'on retrouve dans le cycle d'investissement, car ils engagent des investissements lourds sur une longue période (*Figure 1*).

Figure 1 : Bilan consolidé de la Dubaï Islamic Bank (P.J.S.C) 2018.

## Dubai Islamic Bank P.J.S.C.

Consolidated statement of financial position  
as at 31 December 2018

	Note	2018 AED'000	2017 AED'000
<b>ASSETS</b>			
Cash and balances with central banks	7	22,545,526	27,885,248
Due from banks and financial institutions	8	8,297,032	4,676,952
Islamic financing and investing assets, net	9	144,738,585	133,334,227
Investments in Islamic sukuk measured at amortised cost	10	31,178,525	24,022,680
Other investments measured at fair value	11	1,687,824	1,961,733
Investments in associates and joint ventures	12	1,928,629	2,135,931
Properties held for development and sale	13	1,448,975	1,274,406
Investment properties	14	4,495,054	3,570,154
Receivables and other assets	15	6,047,770	7,339,199
Property and equipment	16	1,314,239	1,136,479
<b>Total assets</b>		<b>223,682,159</b>	<b>207,337,009</b>
<b>LIABILITIES AND EQUITY</b>			
<b>LIABILITIES</b>			
Customers' deposits	18	155,657,316	147,180,951
Due to banks and financial institutions	19	13,203,228	14,877,554
Sukuk issued	20	12,370,968	8,658,707
Payables and other liabilities	21	8,018,701	7,458,907
Zakat payable	23	305,202	280,372
<b>Total liabilities</b>		<b>189,555,415</b>	<b>178,456,491</b>
<b>EQUITY</b>			
Share capital	24	6,589,585	4,942,189
Tier 1 sukuk	25	7,346,000	7,346,000
Other reserves and treasury shares	26	10,860,963	7,785,557
Investments fair value reserve	27	(850,362)	(615,389)
Exchange translation reserve	28	(1,051,515)	(484,615)
Retained earnings		8,568,606	6,964,089
<b>Equity attributable to owners of the Bank</b>		<b>31,463,277</b>	<b>25,937,831</b>
Non-controlling interests	17.3	2,663,467	2,942,687
<b>Total equity</b>		<b>34,126,744</b>	<b>28,880,518</b>
<b>Total liabilities and equity</b>		<b>223,682,159</b>	<b>207,337,009</b>

  
H.E. Mohammad Ibrahim Al Shaibani  
Chairman

  
Abdulla Ali Al Hamli  
Managing Director

  
Dr. Adnan Chilwan  
Group Chief Executive Officer

The notes on pages 16 to 100 form an integral part of these consolidated financial statements.

The independent auditors' report is set out on pages 2 to 9.

Source : Rapport sur les comptes consolidés de la Dubaï Islamic Bank P.J.S.C (2018).

Comme autres concepts qui influencent l'activité des BIs, on peut avoir : le *riba*, le *gharar*, le *maysir* et le *haram*.

Pour ce qui est du *riba*, il peut être défini comme tout « accroissement » sans cause, ou toute prestation de sommes d'argent ou de choses fongibles dues par une personne à une autre, engendrant un profit réalisé par une des parties sans contrepartie (Gueranger, 2009). Le concept de *riba* est un concept fondamental dans l'activité des BIs, car il leur interdit de collecter et de verser de l'intérêt (*riba*) lors des transactions qu'elles effectuent avec les parties prenantes. Tandis que la marge d'intérêt occupe une place significative dans le calcul du produit net bancaire (*PNB*) des banques pratiquant la finance conventionnelle (BCs), les commissions et opérations de marchés sont quant à elles plus significatives dans le calcul du *PNB* des BIs. Cette réalité modifie la notion d'intermédiation financière reconnue aux BCs, car les BIs, en plus de collecter et mettre à disposition les fonds dans l'économie, elles vont plus s'engager dans les investissements qu'elles financent, au point de partager les pertes éventuelles que pourrait subir l'ensemble des parties au projet. La notion d'intermédiation financière est donc dynamique et plus participative, car elle intègre la possibilité de partage des pertes et profits par les différentes parties au contrat. Dans cette perspective d'absence d'intérêt, les BIs assimilent les déposants beaucoup plus aux investisseurs voire des quasi-actionnaires et moins comme des créanciers (Aysan, et al., 2018).

Le concept de *gharar* renvoie à l'incertitude qui entoure l'objet d'un contrat. Il découle d'un manque de transparence ou d'une dissymétrie volontaire ou involontaire de l'information dans les clauses d'un contrat. En réalité, toute opération contenant une incertitude sur les caractéristiques de l'objet du contrat est interdite. L'idée est de diminuer le risque lié à la spéculation, la complexité et la dissymétrie d'information, bref tout élément pouvant causer préjudice à l'une des parties au contrat.

Le concept du *maysir* renvoie à tout enrichissement injustifié moralement d'une partie au détriment d'une autre (Gueranger, 2009). Cela concerne toutes les activités entachées d'aléa, et dont l'objet du contrat ou le sous-jacent est non encore existant au moment de la signature, avec comme incidence de procurer un revenu acquis sans travailler. En suivant cette logique, les pratiques telles que les paris, les loteries, les ventes aux enchères, les jeux de casino sont toutes interdites en finance islamique.

Le concept du *haram* repose sur l'interdiction de toute activité illicite au sens de la loi islamique. Ce concept revêt une dimension morale et religieuse, et va donc à la fois interdire l'activité en soi et l'objet de l'activité. Les activités illicites sont entre autres : l'industrie de l'armement, les jeux de hasard, l'industrie porcine, la vente des animaux morts, industrie de production des boissons alcoolisées, etc.

Comme autre concept fondamental de la finance islamique, on peut également évoquer les *sharias scholars* ou encore les *jurisconsultes charia*, dont la présence

et le rôle au sein de la structure organisationnelle des institutions de finance islamique sont rendus obligatoires dans le modèle d'affaires<sup>4</sup> des BIs, ce qui n'existe pas dans les BCs. En effet, ce sont des juristes qui siègent au sein d'un organe ou conseil qui prend le nom de Conseil de Supervision de la Charia (CSC) dans la structure organisationnelle des institutions pratiquant la finance islamique. C'est une couche supplémentaire en matière de gouvernance (Mollah & Zaman, 2015), car ledit conseil aura pour rôle de proposer, suivre et contrôler un ensemble d'opérations menées par les BIs. Sa présence au sein de la structure organisationnelle des BIs peut également se présenter comme un gage pour certaines parties prenantes souhaitant entrer en relation d'affaires.

Ces différents concepts nous renseignent sur les spécificités liées à l'activité bancaire islamique, les états financiers produits par les banques islamiques sont en général portés à un niveau de représentation et de signification proche de celui des banques conventionnelles, ceci pour faciliter les études comparatives. C'est pour cette raison entre autres, que le Bureau Van Dijk (BVD) qui fournissait les données des banques islamiques via bankscope<sup>5</sup>, avait pris la peine de porter à un niveau de signification presque identique les données financières des BIs pour faciliter leur utilisation, interprétation et comparaison. Par exemple, le revenu net (*Figure 2*) est obtenu selon la traduction Bankscope en ajoutant *Zakat* au revenu net. Le revenu d'intérêts est également égal au revenu

---

<sup>4</sup> Relatif à l'ensemble d'éléments mis en place dans l'entreprise, depuis la conception d'un produit, la stratégie mise en place pour sa commercialisation, intégrant également les organes de contrôle, jusqu'à la chaîne de distribution du produit et la réalisation de la valeur créée.

<sup>5</sup> Cette base de données n'existe depuis fin 2016.

de *Murabaha + Musharka + Istisna + Ijarah + Salam + Mudarabah + Wakalat* ; le montant des prêts quant à eux est obtenu par la somme de : la valeur comptable du *Moutajata + Murabaha + Musharka + Istisna + Ijarah + Salam + Mudarabah + Wakalat* (Olson et Zoubi, 2017).

Figure 2 : Compte de Résultat consolidé de la Dubaï Islamic Bank P.J.S.C 2018.

## Dubai Islamic Bank P.J.S.C.

### Consolidated statement of profit or loss for the year ended 31 December 2018

	Note	2018 AED'000	2017 AED'000
<b>NET INCOME</b>			
Income from Islamic financing and investing transactions	31	9,481,215	7,794,582
Commissions, fees and foreign exchange income	32	1,475,949	1,406,507
Income from other investments measured at fair value, net	33	45,085	31,038
Income from properties held for development and sale, net	34	123,804	196,629
Income from investment properties	35	155,522	118,637
Share of profit from associates and joint ventures	12.5	137,496	122,050
Other income	36	310,691	529,342
<b>Total income</b>		<b>11,729,762</b>	<b>10,198,785</b>
Less: depositors' and sukuk holders' share of profit	37	(3,528,057)	(2,511,671)
<b>Net income</b>		<b>8,201,705</b>	<b>7,687,114</b>
<b>OPERATING EXPENSES</b>			
Personnel expenses	38	(1,580,496)	(1,568,090)
General and administrative expenses	39	(607,804)	(602,378)
Depreciation of investment properties	14.1	(35,148)	(45,723)
Depreciation of property and equipment	16	(98,554)	(119,451)
<b>Total operating expenses</b>		<b>(2,322,002)</b>	<b>(2,335,642)</b>
<b>Net operating income before net impairment charges and taxation</b>		<b>5,879,703</b>	<b>5,351,472</b>
Impairment charges, net	40	(833,471)	(823,453)
<b>Profit for the year before income tax expense</b>		<b>5,046,232</b>	<b>4,528,019</b>
Income tax expense	22.3	(42,414)	(24,439)
<b>Net profit for the year</b>		<b>5,003,818</b>	<b>4,503,580</b>
Attributable to:			
Owners of the Bank		4,916,313	4,322,195
Non-controlling interests	17.3	87,505	181,385
<b>Net profit for the year</b>		<b>5,003,818</b>	<b>4,503,580</b>
<b>Basic and diluted earnings per share (AED per share)</b>	41	<b>0.72</b>	<b>0.69</b>

Source : Rapport sur les comptes consolidés de la Dubaï Islamic Bank P.J.S.C (2018).

## 2. Les éléments constitutifs du bilan des banques islamiques.

Le bilan comptable, qu'il soit islamique ou conventionnel, donne une image de la situation patrimoniale d'une institution à un moment donné. Dans une optique de comparaison, la présentation du bilan des BIs se fera en parallèle avec celle des BCs. La logique Emploi/Ressource demeure comme base de distinction de l'actif et du passif, mais la présence d'un compte d'investissement spécifique dans le passif du bilan des BIs, ainsi que des produits spécifiques à l'actif et au passif peuvent modifier de manière significative la structure de leur bilan. Cette modification pourrait par la suite avoir des incidences dans le calcul des indicateurs financiers tels que le fonds de roulement (FR), le besoin en fonds de roulement (BFR) et la trésorerie nette (TN).

Tableau 1 : Comparaison des Bilans comptables simplifiés (Islamique et Conventionnel)

Bilan comptable simplifié des BIs		Bilan comptable simplifié des BCs	
Actif		Actif	
Trésorerie et opérations interbancaires		Trésorerie et opérations interbancaires	
- Liquidités et réserves auprès de la banque centrale, banques et autres établissements financiers.		- Liquidités, titres négociables à court terme.	
Actif circulant et valeurs réalisables		Actif circulant et valeurs réalisables	
Debt-financing	- Opérations de crédit-bail : Ijara	- Prêts standards, crédit-bail, facilité de caisse, financement divers, Matériel d'exploitation, financement mobilier et autres à court terme.	
	- Opérations de Mourabaha		
	- Opérations de Salam		
	- Opérations d'Istisna		
	- Autres financements d'actifs et valeurs mobilières		
Actif Immobilisé		Actif Immobilisé	
- Opérations liées au partage des pertes et profits (Moudaraba et Moucharaka)		- Immeubles, Participations, installations et matériels.	
- Equipements, participations propriétés et installations.			

Suite,

Bilan comptable simplifié des BIs		Bilan comptable simplifié des BCs	
Passif		Passif	
Trésorerie et opérations interbancaires		Trésorerie et opérations interbancaires	
- Banques et établissements financiers, <i>Mourabaha</i> de court terme interbancaire.		- Découverts et autres avances en comptes, Banques et établissements financiers.	
Dépôts et opérations à court terme		Dépôts et opérations à court terme	
- Compte courant : dépôts sans intérêts avec capital garanti ( <i>Qard Hassan</i> ).		- Dépôts ;	
- Compte d'épargne ( <i>Tawfir</i> ) : absence de rémunération liée au temps. Placements peu risqués à échéance courte.		- Emprunts et dettes financières diverses.	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptes d'investissements à capital non garanti : PSIA (Profit Sharing Investment Accounts) restreint et non-restreint.</li> <li>- Sukuk émis.</li> <li>- Provisions</li> <li>- Mourabaha interbancaire à court terme.</li> </ul>	
Dettes à long terme, Autres passifs et Fonds propres	Dettes à long terme, Autres passifs et Fonds propres
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zakat</li> <li>- Réserves</li> <li>- Bénéfices</li> <li>- Capital</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonds propres</li> </ul>

Le *Tableau 1* ci-dessus présente les principaux éléments qui peuvent figurer dans le bilan comptable des BIs, comme on peut le constater les différences peuvent porter à la fois sur les produits et le positionnement de ceux-ci dans la structure du bilan.

Dans l'optique de mieux comprendre les spécificités de ce bilan comptable, la démarche sera donc de présenter quelques produits figurant dans le bilan des BIs, contribuant à une meilleure compréhension de l'activité de ces dernières.

A l'actif du bilan, le cycle d'exploitation des BIs est constitué entre autres des opérations dont l'échéance varie généralement de 3 mois à une année, l'idée étant de financer l'acquisition ou la location de biens de consommation. Il faut noter que ces biens et services peuvent avoir une date de livraison ou de prestation immédiate ou différée, le paiement pouvant également suivre la même logique.

L'*Ijara*, est une opération qui peut être décrite comme un contrat dans lequel une des parties au contrat s'engage, en contrepartie de l'utilisation d'un bien mis à sa disposition, à verser à l'autre partie, des loyers dont le montant et l'échéance sont précisés à l'avance. L'utilisateur du bien se réservant le droit d'exercer une option d'achat si celui-ci ne lui revenait pas de fait au terme du contrat (location simple). C'est donc un contrat qui peut être assimilé au crédit-bail, mais on note ici que le banquier qui intervient pour le compte du futur utilisateur du bien (son client), achète le bien (meuble ou immeuble) à un fournisseur indépendant avec lequel un contrat d'achat-vente est signé, ce qui confère la propriété du bien au banquier. Le banquier par la suite mettra le bien à la disposition de son client pour utilisation via un contrat d'*Ijara*. Le bien en lui-même doit être conforme aux principes de la finance islamique.

Le *Mourabaha*, est un contrat d'achat et de revente (produits, marchandises ou matières premières) avec une marge bénéficiaire convenue à l'avance. Tout comme l'*Ijara*, le banquier achète à un fournisseur un bien corporel à la demande de son client, ce dernier ayant spécifié les caractéristiques du bien qu'il va racheter par la suite. Le paiement pouvant être à l'immédiat ou différé dans le temps. Ce mode de financement est le plus utilisé parmi les financements que proposent les BIs ([Saïdane, 2011](#)).

Le *Salam*, est un contrat de vente dans lequel la banque s'engage à acheter contre un paiement au comptant sous peine de nullité, un bien, un service ou un produit commercialisé par l'entreprise (partie au contrat), et dont la livraison

interviendra plus tard. C'est donc une avance de trésorerie qui permet à l'entreprise de couvrir son besoin en fonds de roulement. La pratique « conventionnelle » aurait privilégié par exemple, une avance de trésorerie sous forme de découvert bancaire avec paiement d'intérêts pour faire face au besoin de financement du cycle d'exploitation. Dans la pratique de la finance islamique, le « *Salam* » permet à la fois de répondre aux principes de la finance islamique, qui exigent l'adossement de toute transaction à un actif réel et tangible d'une part, et d'autre part en procurant de la liquidité nécessaire pour le cycle d'exploitation de l'entreprise. Les risques qui peuvent subvenir dans le déroulement du « *Salam* », du fait de la dissociation dans le temps du paiement et de la livraison, sont en général couverts par un *Salam* parallèle.

L'*Istisna*, est un contrat dans lequel une partie dénommée le preneur ou l'investisseur (*Moustasni*) demande à une autre, l'entrepreneur-fabricant (*Sani*), d'effectuer un travail de réalisation d'un ouvrage (construction, fabrication, etc.) pour son compte, moyennant une rémunération payable d'avance, échelonnée ou différée, tout en sachant que les autres modalités liées au déroulement du contrat doivent être bien spécifiées dès le départ. Parmi les points de différence qu'on pourrait avoir avec le contrat *Salam*, on note le fait que ce dernier n'accepte pas les paiements d'avance ou échelonné, la durée de la réalisation est moins longue que celle qu'on pourrait observer dans les contrats *d'Istisna*. C'est un mode de financement à moyen et long terme pour la fourniture, la construction et/ou la fabrication des produits. On peut donc également l'assimiler à un contrat d'entreprise, avec un caractère irrévocable et

synallagmatique, dans lequel une des parties s'oblige à exécuter un ouvrage ou à accomplir un travail moyennant une rémunération à la charge de l'autre partie (Gueranger, 2009).

Le *Moudaraba*, est un contrat d'association entre un financier (le *rab-el-mal*), apporteur de capitaux, et un entrepreneur (le *moudarib*) apporteur de son savoir-faire et travail, dans le cadre d'un projet où les clés de répartition des profits et pertes sont précisées dès le départ. La banque peut assurer le rôle de bailleur de fonds ou de financier, dès lors, elle finance tout ou partie du projet, ce qui ne saurait lui conférer un droit de regard sur la conduite de l'entreprise. Ce type de contrat peut être assimilé à un contrat de commandite en droit français, où le commanditaire a une responsabilité limitée aux apports. A contrario, le commandité ou l'entrepreneur dans le cadre du contrat de *moudaraba*, en cas de perte dans la gestion, ne peut avoir une responsabilité illimitée et solidaire. Le législateur, en finance islamique prévoit qu'au terme du projet, le financier reprenne son capital et après le règlement des frais de gestion de l'entrepreneur (Saïdane, 2011), un partage de profit est opéré entre les deux parties au contrat selon une clé de répartition convenue au départ. En cas de perte due à l'exploitation, le déficit est imputé exclusivement sur le capital, l'impact de l'entrepreneur étant limité à son absence de rémunération, sauf faute avérée de celui-ci dans la conduite du projet (Gueranger, 2009).

Le *Moucharaka*, est un contrat de prise de participation ou de joint-venture de deux ou plusieurs parties dans le capital et la gestion d'une même affaire

(Saïdane, 2011). A la différence d'un contrat de *moudaraba*, le banquier peut prendre une part du capital de l'entreprise, devenant actionnaire et bénéficiant d'un droit de regard sur la gestion de celle-ci. Considéré comme le meilleur mode de financement des projets importants, que l'entreprise soit nouvelle ou pas (Guéranger, 2009), il évite ainsi à l'entreprise de devoir payer le service périodique de la dette et permet au banquier d'allouer ses ressources longues dans ce type de financement afin d'obtenir une rémunération régulière pour ses déposants.

Les comptes d'investissement, ils sont encore appelés « Profit Sharing Investment Accounts » (PSIA), c'est une spécificité du bilan comptable des institutions pratiquant la finance islamique, on ne peut les retrouver dans le bilan comptable des institutions pratiquant la finance dite « conventionnelle ». En effet, ce type de compte a un mode de fonctionnement qui est adossé au principe de partage des profits et des pertes, associant comme sources de rémunération : le capital et le travail. Ces comptes sont en général gérés comme des comptes bloqués à terme, tout retrait donnant lieu à des frais supplémentaires importants. Le but étant de mobiliser des fonds en utilisant les mécanismes de *moudaraba* et *moucharaka* pour des investissements à moyen et long terme. On distingue deux types de comptes d'investissement : les comptes d'investissement affectés et les comptes standards non affectés. Les comptes d'investissement affectés ou encore « restreints » sont des comptes pour lesquels les titulaires choisissent eux-mêmes les projets dans lesquels ils souhaitent réinvestir leurs fonds. La responsabilité de la banque dans la gestion de ce

compte se limite aux conseils et aux suivis éventuels des engagements pris par le titulaire, c'est dire qu'en cas de perte, seul ce dernier est impacté à hauteur de ses capitaux. La banque n'est rémunérée qu'à la fin de l'opération, ceci, en tant que mandataire et aux conditions convenues et reprises dans le contrat au moment de l'ouverture du compte.

Les comptes standards non affectés ou « non restreints » sont quant à eux référencés comme des dépôts d'investissements illimités, les titulaires laissent à la fois le pouvoir de décision et de gestion à la banque. Celle-ci se charge de réinvestir les fonds collectés, tout en garantissant seuls les dépôts, les pertes et profits éventuels sont répartis en fonctions des clauses retenues dans le contrat lors de l'ouverture du compte. La banque a donc une responsabilité plus importante dans le fonctionnement de ce compte.

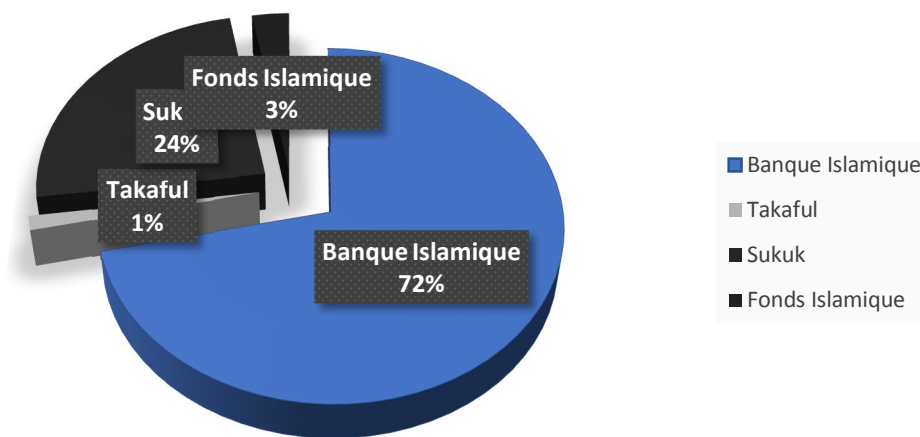
Comme autres comptes spécifiques aux BIs, on peut également noter le compte « *zakat* » qui renvoie à l'aumône charitable, destiné à recevoir les fonds des actionnaires, les titulaires de compte, les salariés, bref l'ensemble constitué des parties prenantes à l'activité bancaire islamique. Les fonds collectés sont dépensés conformément à la loi islamique dans les projets sociaux. Ces fonds sont massivement mobilisés pour l'éducation d'une classe sociale sensible, pour l'aide internationale, pour le moment permet également de venir en aide aux personnes frappées par la crise sanitaire liée à la COVID 19 dans les pays du Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est.

Le compte « Wadiah » et le compte « Qard Hassan » sont des comptes présentés comme services gratuits (Gueranger, 2009), le premier peut recevoir des dépôts que la banque conserve gratuitement et utilise également en cas de besoin, mais sans que cela ne cause une gêne au titulaire. Le second quant à lui, peut prendre la forme des crédits gratuits et s'inscrit dans le rôle social de la BI au sein de société.

### 3. Problématiques, enjeux et plan de travail.

Le marché bancaire islamique est constitué des banques islamiques dont le total actif représente 71.7% de celui de la finance islamique (*Figure 3*). Le marché des capitaux représente 27% du total actif de la finance islamique, avec une croissance annuelle de 26.9%<sup>6</sup>. Le marché de l'assurance ou *Takaful*<sup>7</sup> est un marché dont la contribution est de 1.3% du total actif de la finance islamique. Cette thèse doctorale s'intéresse exclusivement au marché bancaire pour les raisons liées à la disponibilité des données, à la taille de son actif et surtout pour son rôle dans le développement de la finance islamique.

*Figure 3 : Répartition des secteurs de la Finance Islamique*



Sources : Données extraites du rapport IFSB 2019

<sup>6</sup> Rapport IFSB 2019, concernant l'année 2018.

<sup>7</sup> Produit d'assurance dont le principe de fonctionnement est propre à la loi islamique, qui prend la forme d'une garantie mutuelle des membres qui sont à la fois des assureurs et des assurés. L'objectif étant le partage équitable des risques et des bénéfices.

Comprendre le développement de la banque islamique passe également par l'étude de sa performance dans le temps. Par performance, il faut entendre « rentabilité », c'est dire du rapport obtenu entre le résultat réalisé et la mise de départ, le capital mobilisé ou encore l'investissement. On analysera la performance sous l'angle de la rentabilité économique, financière et même de la marge d'intérêts (profits). Par marge d'intérêts, il faut entendre tout profit réalisé à la suite des opérations telles que le *Moudaraba*, *Moucharaka*, *Mourabaha* et *Ijara* etc., puisque la notion d'intérêt n'existe pas en finance islamique. [Khan \(2010\)](#) a comparé l'évolution des actifs bancaires islamiques et conventionnels sur la période 1998 à 2005. Il trouve une croissance d'actifs de 111% pour les Banques islamiques (BIs) et seulement de 6%<sup>8</sup> pour les banques conventionnelles (BCs) sur la même période. Les travaux de [Beck et al. \(2013\)](#) sur la stabilité financière, le modèle d'affaires et l'efficience<sup>9</sup> entre BCs et BIs suggèrent que ces dernières sont plus capitalisées que les premières et présentent un meilleur ratio d'intermédiation<sup>10</sup>. Ils suggèrent également que la qualité des actifs bancaires détenus par les BIs a contribué à réduire l'impact de la crise financière 2007/2008 sur leurs performances. [Olson & Zoubi \(2017\)](#), en étudiant la manière dont la performance des BIs et celle des BCs peuvent converger<sup>11</sup> (pendant et après la crise financière de 2007/2008 dans la région du

---

<sup>8</sup> Cette comparaison est une croissance en valeur monétaire d'actifs des Banques islamiques et conventionnelles du Bahreïn (Bahrain monetary Agency 2006).

<sup>9</sup> Les variables de l'efficience bancaire retenues sont : Overhead cost (charges opérationnelles) sur le total actif et le Cost to Income ratio (CIR).

<sup>10</sup> Cela renvoie à la marge de profit réalisée sur les opérations de Mudharaba, Musharaka, Murabaha, Assalam, Istisnaa etc.

<sup>11</sup> La vitesse d'ajustement des banques aux conditions économiques, tout en se rapprochant des valeurs liées à la compétitivité du secteur.

MenaSA<sup>12</sup>), parviennent aux conclusions suggérant la rapide convergence des BCs par rapport aux BIs. Cette étude révèle également la meilleure profitabilité et résilience des BIs par rapport aux BCs pendant la crise financière 2007/2008.

A la lecture de ces différentes conclusions, on peut donc se poser la question de savoir comment évoluent les déterminants de la performance des BIs sur le long terme et ce pendant la crise financière de 2007/2008. Cette thèse doctorale qui est rédigée sous forme d'essais, aborde différentes problématiques gravitant autour de la question principale des déterminants de la performance des banques islamiques et des mécanismes de gouvernance<sup>13</sup>. Le chapitre 2 de cette thèse s'intitule :

***Qu'est ce qui détermine durablement la performance bancaire ? Une analyse dynamique de panel entre les banques conventionnelles africaines et les banques islamiques du monde***<sup>14</sup>.

Sur une fenêtre temporelle de dix années consécutives (2006-2015) et à partir d'un échantillon de 48 banques islamiques et 61 banques conventionnelles, nous

---

<sup>12</sup> Middle East North Africa and South Asia

<sup>13</sup> Par mécanismes de gouvernance, on suit la logique de Weir et al. (2002) qui distinguent entre mécanismes externes de gouvernance, qui regroupent différents éléments provenant de l'environnement externe à l'entreprise et contribuant à minimiser les actions opportunistes des gestionnaires (marché des dirigeants, marché du produit, etc...), et mécanismes internes mis en place par l'entreprise et leur actionnaires pour assurer le respect de la relation contractuelle établie entre les gestionnaires et les actionnaires (structure de propriété, conseil d'administration etc...).

<sup>14</sup> Article co-écrit avec Luc Borauzima Matabaro (Université de Liège) et présenté lors du séminaire « Quantitative methodology » le 19 avril 2017 à l'UMONS et à l'international Business Information Management Conference (IBIMA) 9 novembre 2017 à Madrid. Il est ensuite retenu pour être publié dans « Journal of Islamic Banking and Business Research » le 03 avril 2018. Le site qui rend disponible l'article est : [http://ibimapublishing.com/articles/JIBBR/2018/865260/Vol. 2018 \(2018\), Article ID 865260](http://ibimapublishing.com/articles/JIBBR/2018/865260/Vol. 2018 (2018), Article ID 865260). Il a également été retenu à l'International conference of Entrepreneurial Finance (CIFEMA) le 5 décembre 2017 à Agadir. Cet article fait également partie de ma thèse déposée et soutenue publiquement à l'UMONS (Belgique) le 21 octobre 2020.

avons étudié les déterminants de la performance bancaire. Pour ce faire, nous avons retenu comme proxy de la performance bancaire :

- La rentabilité financière ou ROAE (Return on Equity) ;
- La rentabilité économique ou ROAA (Return on Asset) ;
- La marge nette d'intérêt ou NIM (Net Interest Margin) ;
- Le ratio de Treynor ;
- Le ratio de Jensen ;
- Le ratio de Sharpe.

Les déterminants de la performance bancaire retenus sont :

- Le ratio coût-revenu ou CIR (Cost to Income Ratio) ;
- La taille de la banque ou Bank Size ;
- La provision pour créances en souffrance ou Non performing Loans provision (NPLP) ;
- L'âge de la banque ;
- Le ratio : prêts sur les dépôts ou loan to deposits ratio ;
- Le ratio de solvabilité ou Equity to total assets.

D'autres éléments macroéconomiques tels que l'inflation, la population, le taux de croissance du PIB sont retenus pour atténuer les biais et donner plus de consistance et de significativité aux résultats empiriques. Une régression de panel a été menée avec effets fixes après un test d'Hausman. Par la suite, afin de réduire les biais pouvant provenir des valeurs omises, ou encore faire face au

problème d'endogénéité (probable corrélation entre les variables explicatives et le terme d'erreur), la méthode des moments généralisée ou *generalized method of moments* (GMM) est appliquée (c'est un estimateur qui combine la méthode des moindres carrés généralisés avec celle des variables instrumentales). Tout en se référant aux travaux d'[Arellano & Bover \(1995\)](#) et de [Blundell & Bond \(1998\)](#) sur leur système GMM à deux niveaux (*two step system of GMM*), dans l'optique d'avoir plus de consistance et surtout moins de biais dans les résultats, le modèle est réajusté en tenant compte des spécificités d'organisation des variables instrumentales.

L'originalité de ce travail réside entre autres dans la prise en compte de manière conjointe de plusieurs bases de données. Bankscope, pour les données bancaires et les ratios d'efficience, de liquidité, solvabilité et rentabilité. Datastream, pour les données de marchés tels que les rendements des actions et la capitalisation boursière. Les données macroéconomiques (Inflation, Boone Indicator et le taux de croissance du produit intérieur brut) proviennent quant à elles du site de la banque mondiale (*World Development Indicators*). Le taux sans risque est obtenu directement sur le site des banques centrales concernées et il représente 91 jours de maturité des bons de trésor. La modélisation de ces données permettra d'intégrer les spécificités de chaque banque retenue en fonction du pays où elle exerce. Au-delà de l'étude des déterminants de la performance bancaire (BIs et BCs), en toile de fond, une comparaison est faite pour comprendre pourquoi un déterminant (ou plusieurs) influencerait plus ou moins la performance bancaire d'un type (BIs ou BCs) au détriment de l'autre. La prise

en compte de la fenêtre temporelle de dix années consécutives (2006-2015), nous permet d'une part, de suivre l'évolution de cette comparaison et d'autre part, d'apprécier l'impact de la crise financière 2007/2008 sur l'étude. La prise en compte des banques africaines (cotées) dans notre échantillon a été préférée aux grandes banques européennes ou américaines pour des raisons liées au total actif. En effet, l'écart entre les bilans (en termes de totaux) des banques islamiques majoritairement d'Asie ou du Moyen-Orient et les banques africaines est moins important que celui qu'on obtiendrait en moyenne avec les banques européennes et américaines. Il faut également noter que la disponibilité des données déjà traitées et provenant des travaux du co-auteur<sup>15</sup> de cet article nous a facilité l'échantillonnage. L'utilisation des indicateurs de marché (ratio de Sharpe, de Treynor et l'alpha de Jensen) comme proxy de la performance constitue également une originalité de cet article. En effet, si quelques-uns de ces ratios (ratio de Sharpe) ont déjà été utilisés comme proxy de la performance ([Groppper et al. 2015](#)), l'utilisation simultanée des deux autres ratios dans la même étude de la performance bancaire constitue une pratique nouvelle. Le but est de mieux comprendre l'influence des déterminants de la performance sur les indicateurs boursiers.

En filigrane de cette étude, il sera aussi question de comprendre les conclusions des travaux de [Beck et al. \(2013\)](#), [Mollah & Zaman \(2015\)](#) et [Olson et Zoubi, 2017](#) qui comparent les performances comptables entre les BIs et BCs. Comme

---

<sup>15</sup> Luc Borauzima Matabaro travaille sur les marchés boursiers africains et le rendement des banques africaines.

exemple, nous avons l'étude de [Beck et al. \(2013\)](#) qui suggère que la qualité des actifs bancaires détenus par les BIs a contribué à réduire l'impact de la crise financière 2007/2008 sur leurs performances. La prise en compte de la période d'étude permettra de répondre à la question de l'impact de la crise sur la performance des BIs.

Il faut dire que cette étude est rendue possible par le fait que les états financiers des banques islamiques sont portés au même niveau de significativité que ceux des BCs, ceci parfois dans un besoin de rapprochement et de comparaison. Par exemple, le revenu net (finance conventionnelle) est obtenu selon la traduction Bankscope en ajoutant *Zakat* au revenu net. Le revenu d'intérêts est également égal au revenu de *Murabaha + Musharka + Istisna + Ijarah + Salam + Mudarabah + Wakalat* ([Olson et Zoubi, 2017](#)). Il est intéressant de relever le caractère « unique » de ce travail qui, en plus de mobiliser les banques africaines pas assez représentées dans les études scientifiques, a également essayé de porter une analyse sur les indicateurs de performance à la fois comptable et boursière.

Après avoir identifié et étudié les éléments pouvant être déterminants dans la compréhension de la performance des banques islamiques, la suite sera donc de voir comment expliquer cette performance. Etant donné que les BIs étudiées peuvent être performantes dans la durée, on va donc s'intéresser aux éléments qui pourraient expliquer cette performance. La gouvernance des BIs est présentée comme particulière du fait de l'existence d'un organe de supervision de la charia (Sharia Board), en charge de l'élaboration et du contrôle de l'activité

au regard de la charia. En effet, le SSB (qu'on traduira par CSC, pour conseil de surveillance de la charia) qui est propre aux institutions de finance islamique est un outil en plus en matière de gouvernance, comme le suggèrent [Mollah & Zaman \(2015\)](#) à partir d'un échantillon de 86 banques islamiques et 86 banques pratiquant la finance dite « conventionnelle », sur une période d'étude allant de 2005 à 2011, qui concluent que : le rôle de surveillance du CSC impacte positivement la performance des BI, alors que celui de conseil a un impact plutôt négligeable sur la performance. Cette innovation architecturale qui n'existe que dans les BIs peut donc influencer la relation entre le conseil d'administration (CA) et les dirigeants, du fait de son rapport à l'activité. Son incidence sur la structure de propriété pourrait être de nature à agir sur la performance des BIs, c'est donc pour cette raison que l'objet du chapitre 3 est l'étude de la relation entre la structure de propriété et la performance des BIs avec pour titre :

***Structure de propriété et performance des banques islamiques : les caractéristiques du SSB<sup>16</sup> peuvent-elles influencer cette relation<sup>17</sup> ?***

A partir d'un échantillon de 73<sup>18</sup> banques islamiques, subdivisé en trois groupes (panel A, B et C) se différenciant en fonction de la taille d'actif des banques, l'étude observe pour chaque groupe la nature de la relation qui pourrait exister entre la structure de propriété et la performance avec comme effet modérateur

---

<sup>16</sup> Sharia Supervisory Board, traduit comme le CSC pour Comité de surveillance de la charia.

<sup>17</sup> Article retenu pour « the 7th International Conference of Entrepreneurial Finance (CIFEMA'2019) qui a eu lieu le 14 décembre 2019 à Agadir ».

<sup>18</sup> Echantillon constitué à partir de la base de données bankscope, en ne retenant que les banques islamiques commerciales, ayant un historique de données bancaires sur 10 années consécutives (2006-2015) et disposant d'un site internet à jour pour les données liées à la gouvernance et les rapports annuels.

les caractéristiques du CSC. Cette relation est ensuite étudiée en fonction des régions et l'impact de la dernière crise financière (2008). La construction de deux indices de gouvernance et leur interaction (conseil d'administration :  $CA_i$  et le conseil de surveillance de la charia :  $CSC_i$ ) s'inscrit dans une logique de contribution à la littérature sur la gouvernance des institutions pratiquant la finance islamique. L'idée en filigrane est de comparer les résultats obtenus, d'avec ceux de [Charreaux \(1991\)](#) et beaucoup plus récemment [Srairi \(2013\)](#) ; [Manh-Chien et al. \(2018\)](#) et [Abdul Gafoor et al. \(2018\)](#) sur la question, tout en sachant par exemple que l'échantillon de [Charreaux \(1991\)](#) n'était pas composé de banques. Pour ce faire, on utilise un modèle économétrique proche de celui d'[Iannotta, et al. \(2007\)](#) ; [Bourkhis & Omri \(2016\)](#) ; [Zouari & Taktak \(2012\)](#) ; [Stančić, et al. \(2014\)](#) et [Charreaux \(1991\)](#), qui est une régression de panel avec effets aléatoires comme l'a suggéré le test d'Hausman. La présence de variables catégorielles avec des variables muettes pouvant prendre la même valeur pour la même banque pendant la période d'étude peut empêcher l'utilisation de modèles à effets fixes. L'utilisation de l'estimation des moindres carrés généralisés (Generalized Least Squared ou GLS), va permettre de corriger la présence de la corrélation en série et de l'hétéroscédasticité, ainsi que le problème de l'endogénéité ([Zouari & Taktak, 2012](#)). Le test de robustesse passe par la méthode des moments généralisée et devrait fournir les résultats qui confirment ceux des régressions multiples.

Comme variables dépendantes, les indicateurs de la performance bancaire retenus sont :

- La rentabilité économique (ROAA),
- La rentabilité financière (ROAE),
- La marge d'intermédiation (NIM).

Cet article permettra de mieux comprendre la relation qui pourrait exister entre la structure de propriété et la performance des BIs. L'évolution de cette relation sera également étudiée afin d'apprécier l'impact de la crise financière de 2007/2008. La contribution à la littérature s'inscrirait dans la prise en compte du rôle que pourrait jouer le CSC dans la relation entre la structure de propriété et la performance des BIs. La question de savoir si les caractéristiques du CSC modèrent ou pas la relation entre la structure de propriété et la performance fait également partie de cette étude. L'article permettra également de comprendre le type d'actionnariat (familial, public, institutionnel ou managérial) qui pourrait influencer positivement la performance bancaire des BIs. La prise en compte des différentes régions où évoluent les BIs va permettre d'intégrer dans l'étude le mode d'organisation des comités charia, qui diffère d'une région à l'autre. L'idée de cet article est donc de pouvoir comparer ses résultats et les conclusions qui proviennent des travaux de [Charreaux \(1991\)](#) ; [Srairi \(2013\)](#) ; [Manh-Chien et al. \(2018\)](#) et [Abdul Gafoor et al. \(2018\)](#) sur la question, ceci afin d'apprécier si les spécificités du modèle d'affaires ? peuvent modifier la relation structure de propriété et performance.

Le dernier article de cette thèse doctorale s'intitule :

***Comment un juriconsulte charia gère l'adéquation entre les objectifs de rentabilité et de respect de la loi islamique ? Etude de cas fondée sur l'Analyse Interprétative phénoménologique (IPA)<sup>19</sup>.***

A partir de deux entretiens semi-directifs avec un juriconsulte charia, l'étude est menée sur des données recueillies et ensuite retranscrites, au moyen de la méthodologie de l'IPA. Par la suite, la recherche des méta-thèmes permettra d'isoler les thèmes les plus importants afin de pouvoir travailler en profondeur sur l'opinion du participant. Le but de cet article est de mieux comprendre comment un juriconsulte sharia gère, en même temps qu'il siège au sein du CSC, les objectifs de rentabilité de la banque islamique. La problématique majeure est donc de comprendre comment un juriconsulte vit la notion de conflit d'intérêt pendant son activité professionnelle, car il est rémunéré par la structure dont il surveille l'activité au regard de la charia. Cette étude mobilise la théorie des parties prenantes, car l'activité du juriconsulte devrait consolider les aspirations de l'ensemble des parties prenantes à l'activité de la banque islamique. Cette étude, qui utilise la méthode qualitative, permettra de mieux comprendre sous un autre angle, les rouages du modèle d'affaires mis sur pied par les BIs. Il faut dire que la présence et la position des juriconsultes au sein de l'organisation des BIs représentent une innovation architecturale, qui les distingue des institutions pratiquant la finance dite « conventionnelle ».

---

<sup>19</sup> Etude menée sous l'encadrement, le suivi et la relecture du professeur Jan de Mol, Professeur en sciences psychologiques, chercheur et enseignant à l'Université Catholique de Louvain, Belgique.

Certains auteurs tels que [Mollah & Zaman \(2015\)](#) trouvent un lien positif entre le rôle de supervision du CSC et la performance des BIs. Il est donc intéressant de compléter ces études qui sont majoritairement quantitatives, par une étude qualitative qui ira au-delà des chiffres, chercher les éléments qui contribuent à expliquer la performance des banques islamiques dans le temps. La contribution à la littérature de cet article est double, tout d'abord la méthodologie utilisée, l'IPA, qui est généralement mobilisée dans les travaux scientifiques en psychologie pour comprendre et interpréter le *vécu* des patients. Elle permettra dans cette étude de mieux comprendre le vécu des juristes pendant leur activité professionnelle et la manière avec laquelle ils gèrent le conflit d'intérêt qui peut être présent dans leur rapport au quotidien avec d'autres parties prenantes. Ensuite, le fait d'ancrer cette étude dans la théorie des parties prenantes, permettra d'enrichir cette théorie en apportant d'autres éléments nouveaux plus précis, plus en profondeur qu'elle ne l'aurait envisagé.

A l'issue de ce travail introductif, il y ressort entre autres que la présentation du bilan comptable des BIs, nous a permis de comprendre que la structure et la comptabilisation des opérations qu'enregistrent ces institutions peuvent présenter des spécificités notoires.

La question qu'on pourrait se poser, serait de savoir si ces spécificités pourraient modifier le calcul de certains indicateurs de gestion (résultat comptable, le fonds de roulement, la valeur ajoutée, etc.), voire la performance des BIs. Afin de mieux comprendre ces spécificités, qui peuvent être d'ordre organisationnel (CSC), comptable et même financier, le premier chapitre de cette thèse doctorale présentera la finance islamique sous l'angle de ses origines, son évolution et ses principes fondamentaux. Par la suite, on aura un chapitre sur les déterminants de la performance dans le temps (chapitre II), ce qui nous permettra de savoir (dans une logique comparative) les déterminants durables de la performance bancaire. En demeurant dans la démarche de compréhension de la performance bancaire islamique, l'étude de l'impact d'un mécanisme de gouvernance (structure de propriété) sur les indicateurs de performance bancaire, avec prise en compte des effets de la crise financière de 2008, est menée au chapitre III. Par la suite, une étude qualitative fondée sur la méthodologie de l'IPA (chapitre IV) permettra d'avoir d'autres éléments qui pourraient contribuer à expliquer la performance des BIs. Une conclusion générale qui contient un résumé des résultats obtenus, les recommandations, les limitations observées et les futures pistes de recherches, clôt ce travail.

# Chapitre I : Généralités, Origines, évolutions et principes fondamentaux de la finance islamique.

# 1. Généralités

Guéranger (2009) définit la finance islamique comme un compartiment de la finance éthique dont l'objectif prioritaire n'est pas la recherche effrénée du profit. Il faut dire que la finance éthique vise, non seulement le respect des valeurs, mais également et surtout les dimensions morale et socialement responsable du monde des affaires (Dembinski, 2015). Ce positionnement de la finance islamique dans la sphère de la finance éthique lui confère des caractéristiques bien définies et surtout un objectif qui va bien au-delà de son activité de financement de l'économie. En effet, après la crise financière mondiale de 2007/2008, où il a été question : de crise de liquidité ; de crise de rendement ; de crash boursier et de multiples problèmes de gouvernance, il a fallu comprendre les causes de cette défaillance systémique du système financier mondial afin d'anticiper ou au mieux d'éviter d'éventuelles crises financières similaires à l'avenir. C'est donc dans ce contexte de compréhension et de recherche de solutions que l'on observe, depuis une décennie dans le monde académique, une recrudescence de travaux scientifiques sur la question de la pertinence du modèle d'affaires que proposent les institutions de finance islamique (IFIs). Les travaux de Beck et al. (2013) sur la stabilité financière, le business model et l'efficacité<sup>20</sup> entre les banques dites conventionnelles (BCs) et les banques islamique (BIs) suggèrent que ces dernières sont plus capitalisées

---

<sup>20</sup> Les variables de l'efficacité bancaire retenues sont : Overhead cost (charges opérationnelles) sur le total actif et le Cost to Income ratio (CIR).

que les premières et présentent un meilleur ratio d'intermédiation<sup>21</sup>. Ils suggèrent également que la qualité des actifs bancaires détenus par les BIs a contribué à réduire l'impact de la crise financière 2007/2008 sur leurs performances. Ces travaux peuvent être complétés par ceux d'[Olson & Zoubi \(2008\)](#) qui, travaillant sur un échantillon de banques provenant des pays du conseil de coopération du Golfe ou Gulf Cooperation Council (GCC), sur une période allant de 2000 à 2005, parviennent à montrer que les BIs sont plus profitables mais moins efficaces que les BCs. [Bourkhis & Nabi \(2013\)](#) quant à eux trouvent qu'il n'y a pas eu de différence en termes de solidité financière entre les BIs et les BCs pendant la crise financière de 2007/2008, mais qu'en termes de rentabilité économique, celle des BIs est supérieure à celle des BCs. Ces résultats constatent, le fait que l'évolution de la finance islamique arrive à un niveau où l'on ne saurait ignorer ses chiffres et surtout son modèle d'affaires. La finance islamique est présente dans 80 pays, repartis sur les cinq (05) continents, avec plus de 505<sup>22</sup> banques islamiques actives. Les pays d'Asie, du Moyen-Orient, du Maghreb et même d'Europe (Royaume-Uni : 307 millions de dollars US en juin 2014 ; Luxembourg : 240 millions de dollars US en septembre 2014<sup>23</sup>) ont déjà eu recours au mode de financement par emprunt obligataire islamique (Sukuk) durant la dernière décennie. Cet intérêt du monde occidental

---

<sup>21</sup> Cela renvoie à la marge de profit réalisée sur les opérations de Mudharaba, Musharaka, Murabaha, Assalam, Istisnaa etc.

<sup>22</sup> Ce nombre prend également en compte les fenêtres islamiques, qui sont des services ouverts au sein des banques conventionnelles et qui proposent des produits islamiques conformes à la charia. Tiré du rapport Global Islamic Finance Market - Growth, Trends, and Forecast (2018 - 2024).

<sup>23</sup> Islamic Capital Markets and Products: managing capital and liquidity requirements under Basel III. Simon Archer and Rifaat Ahmed Abdel Karim. John Wiley & Sons-Wiley finance West Sussex UK, 2018. Page-11.

pour la finance islamique peut trouver une explication dans le besoin de diversification des investisseurs, besoin de satisfaire les pratiques religieuses d'une frange de la population ou tout simplement le besoin de capter les rendements de certaines classes d'actifs. Le total actif bancaire islamique en 2000 était de 1451 milliards de dollars US, le rapport 2019 d'IFSB<sup>24</sup> porte cette valeur à 2005 milliards de dollars US. Les prévisions de Thomson Reuters (2016) sur les perspectives de la finance islamique suggèrent une valeur de 2716 milliards de dollars US comme total actif des banques islamiques d'ici 2021. Cette présence de la finance islamique dans le panorama de la finance mondiale est sans doute dans une phase dont les caractéristiques et surtout les influences, indépendamment de sa taille, ne sont plus à ignorer. On observe que la banque islamique qui sert de métronome de l'industrie de la finance islamique (en termes d'actifs mobilisés) projette une évolution aux côtés des banques conventionnelles, tout en promouvant l'inclusion financière et le développement économique, ceci dans l'optique de cibler principalement certains musulmans qui, pour des raisons religieuses ne fréquentent pas les banques conventionnelles (Meslier, et al., 2020). La place et surtout le rôle de la banque islamique dans le processus de développement de la finance islamique suscitent une attention bien plus particulière que d'autres institutions islamiques (les assurances, les organes de régulations ou même les institutions de gestion de Sukuk) dans le monde académique. Mis à part la taille d'actif (72% du total actif

---

<sup>24</sup> Islamic Financial Services Board est une institution islamique internationale en charge de l'élaboration et de la diffusion des normes et règles prudentielles applicables aux institutions pratiquant la finance islamique.

de la finance islamique), la banque islamique concentre le plus de normes en matière de régulations de son activité, ceci en comparaison avec d'autres secteurs de la finance islamique. C'est donc pour cette raison entre autres, que la littérature sur la finance islamique est majoritairement consacrée à l'activité de la banque islamique.

La finalisation de la rédaction de cette thèse doctorale se fait dans un contexte particulier où la crise sanitaire (nouveau coronavirus : COVID 19<sup>25</sup>) oblige une bonne partie de la population mondiale à changer ses habitudes en matière de liberté de circuler, liberté de consommer, et même dans la manière d'entrer en contact avec ses proches. La conjoncture économique n'est guère reluisante, les prévisions économiques ont été toutes modifiées en fonction de la crise. Le dernier rapport de la banque mondiale ([World Bank Group, 2020](#)) sur les perspectives économiques mondiales, prévoit une contraction du Produit Intérieur Brut global de 5.2%<sup>26</sup> en 2020 avec comme incidences négatives : de faibles investissements, la perte massive d'emplois, la fragmentation du commerce mondiale. Par ailleurs, la mise en place d'une « économie de guerre<sup>27</sup> » dans certains pays (France, Allemagne, Royaume-Uni) aboutit à des nationalisations et à la mobilisation de certains fonds de garantie jugés nécessaires pour le moment. La sollicitation de la population dans les mesures

---

<sup>25</sup> Maladie infectieuse très contagieuse provoquée par un nouveau virus qui n'avait encore jamais été identifié chez l'être humain.

<sup>26</sup> Calculé en utilisant une pondération des taux de change du marché.

<sup>27</sup> Pratiques économiques exceptionnelles mises en œuvre lors des événements spécifiques rares, provoquant de fortes agitations, avec un Etat providence qui assure le maintien des activités économiques indispensables pour un moment.

d'aide et de sauvetage du secteur privé invite certains chercheurs à s'interroger, non seulement sur le bien-fondé de ces actions de sauvetages, mais également sur le retour d'ascenseur. [Jorion & Burnand-Galpin \(2020\)](#) militent pour plus de justice sociale, une meilleure allocation de la rente organisationnelle, une interdiction des fonds spéculatifs et bien d'autres mesures pour « rééquilibrer le capitalisme ». A la lecture de ces propositions, on observe certains liens avec les principes clés de la finance islamique tels que le principe des 3P (partage des profits et des pertes). Au nom de ce principe, les BIs sont obligées de partager avec leur clientèle d'affaires les pertes et les profits qu'elles réalisent dans le cadre de certaines opérations bien précises. La justice sociale, quant à elle, est la base du fonctionnement du *Takaful*, qui est le modèle de système d'assurance que propose la finance islamique. Chaque assuré est en même temps copropriétaire dans sa compagnie d'assurance, et de ce fait participe aux pertes et aux profits de celle-ci. En ce qui concerne l'interdiction des fonds spéculatifs, l'Autorité des Marchés Financiers en France (AMF) décide le 17 mars 2020, comme mesures d'intervention exceptionnelles, sur la base du règlement (EU) No 236/2012 du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2012 sur les ventes à découvert, ainsi que de l'article L. 421-16 II du code monétaire et financier français : *l'interdiction de toute prise de position courte nette et tout accroissement de position de même nature sur les titres de capital*. Cette décision prendra effet le 18 mars 2020, on observe encore des similitudes avec les fondements de la finance islamique, qui interdisent le *gharar* et le *maysir*, respectivement la spéculation et l'incertitude, donc pas de ventes à découvert.

L'idée en filigrane de nos observations n'est pas de proposer de facto « la gratuité des indispensables<sup>28</sup> » ou un système financier révolutionnaire, mais bien de comprendre le fonctionnement, les limites et les options qu'offre ce système (finance islamique) dont les recherches scientifiques le concernant sont en nette augmentation depuis la crise financière de 2008.

La suite de ce chapitre prendra en compte les origines de la finance islamique, son évolution, ses principes et les différents acteurs qui peuvent intervenir dans son fonctionnement.

---

<sup>28</sup> Concept véhiculé par l'anthropologue et essayiste belge Paul Jorion, qui voudrait que l'Etat rende gratuit les services indispensables (tels que : certains médicaments, de l'eau, de l'électricité, internet, etc.) à la vie d'une population.

## 2. Origines et évolution de la finance islamique.

La finance islamique tire son origine, du moins ses premières formes, à l'ère de l'âge d'or de l'Islam, c'est-à-dire entre le VII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle du calendrier gréco-romain (Saïdane, 2011)<sup>29</sup>. Cette finance était centrée autour de la finance publique des califes<sup>30</sup> permettant ainsi d'organiser et de gérer les avoirs monétaires et d'autres ressources dont disposaient ces royaumes. Cette plongée dans le passé nous permet de comprendre, non seulement que la finance islamique n'est pas une solution immédiate, pour répondre à une crise en particulier, mais un processus daté que l'on peut retrouver dans l'histoire de la civilisation islamique.

La finance islamique, comme nous l'entendons aujourd'hui en termes d'institutions financières, de produits financiers et de réglementation financière, matérialisée par la relation de compte avec le client particulier et entreprise, a effectivement démarré en Egypte. L'une des toutes premières institutions financières islamiques a vu le jour grâce à l'économiste Ahmad El Naggar, qui fonda en 1963 la première caisse d'épargne islamique appelée : Mit Ghamr Saving Bank<sup>31</sup>. Cette initiative contribuera ainsi à renforcer l'esprit d'entraide et de partenariat entre d'une part, une clientèle majoritairement de

---

<sup>29</sup> Tiré de son livre intitulé : la finance islamique- A l'heure de la mondialisation 2<sup>e</sup> édition : Chapitre I page 17.

<sup>30</sup> Ce terme signifie en arabe « successeur », sous-entendu du prophète Mohamed.

<sup>31</sup> Islamic Banking and Credit Policies in the Sadat Era: The social Origins of Islamic Banking in Egypt", Arab law Quarterly, Vol1. Ann Elizabeth Mayer (1985).

petites gens, rurale, croyante<sup>32</sup> et d'autre part, un système tontinier de type islamique qui ne facture, ni ne distribue des intérêts conformément à la charia (Saïdane, 2011).

Les travaux de Visser (2010) sur les origines de la finance islamique suggèrent que l'idée de l'économie islamique remonte à l'époque de la partition de l'Inde (entrée en vigueur le 15 août 1947). La république islamique du Pakistan qui découle de cette partition va créer un environnement propice au concept d'économie islamique. A majorité musulmane, cette région va connaître des figures telles que : Syed Abul A'la Maududi (1903-1979) ; Sayyid Qutb (1906-1966) ; Muhammad Baqir (1931-1980) qui vont ainsi contribuer de manière significative à la naissance et au développement de l'économie islamique. Visser (2010) suggère que l'une des plus importantes motivations de ces figures dans la mise en œuvre d'une économie islamique était de changer le regard que portait la dominante civilisation européenne sur l'Islam et ses principes, d'ailleurs considérés comme incompatibles avec le monde moderne.

Les premières structures financières dont l'activité commerciale répondait aux normes de la charia, et ce, avec des produits adaptés à la clientèle du moment, vont voir le jour à la fin des années 60. On assistera à la création en Malaisie en 1969 du Tabung Hadji<sup>33</sup>, ensuite en 1973 au Koweït, c'est la Kuwait

---

<sup>32</sup> En relation avec la foi en Dieu.

<sup>33</sup> <https://www.tabunghaji.gov.my/ms>

International Bank qui est créée<sup>34</sup>. En 1975 à Dubaï est fondée la Dubaï Islamic Bank, en 1979 la première banque islamique du Royaume du Bahreïn a vu le jour : Bahreïn Islamic Bank<sup>35</sup>, les Emirats Arabes Unis quant à eux vont créer l'Abu Dhabi Islamic Bank en 1997<sup>36</sup>.

Afin d'encadrer, d'orienter et de réglementer le fonctionnement de ces organismes financiers, un taux est mis en place et les institutions ci-dessous seront créées :

- L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) est mise en place à Rabat (Royaume du Maroc) en septembre 1969. C'est une organisation qui se revendique comme le porte-voix du monde musulman, elle est présente dans 57 Etats membres répartis dans 4 continents<sup>37</sup>.
- La banque Islamique de développement (BID) a été créée en 1973<sup>38</sup> à la suite de la rencontre des pays musulmans qui a eu lieu à Djeddah en Arabie Saoudite, elle entre en activité effectivement en 1975. Notons que ses objectifs sont ceux d'une banque mondiale des pays musulmans.
- Statistical, Economic and Social Research and training Center for Islamic Countries (SESRIC) est le centre de recherches statistiques,

---

<sup>34</sup> <https://www.kib.com.kw/en/home/Personal.html>

<sup>35</sup> <https://www.bisb.com>

<sup>36</sup> <https://www.adib.ae/en>

<sup>37</sup> <https://www.oic-oci.org/home/?lan=fr>

<sup>38</sup> <https://www.isdb.org/fr>

économiques et sociales et de formations des pays islamiques. Il a vu le jour en 1977 en Lybie<sup>39</sup>.

- Islamic Fiqh Academy (IFA) est une académie située à Djeddah en Arabie Saoudite et créée en janvier 1981<sup>40</sup> qui regroupe en son sein les experts et érudits actuels en matière de sciences avancées de la jurisprudence islamique.
- Islamic Center for the Development of Trade (ICDT) est un organisme mis en place en janvier 1981<sup>41</sup> à la Mecque en Arabie saoudite, dont l'action vise la promotion des échanges commerciaux des états membres.
- The Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions (AAOIFI) est une organisation créée par la BID le 26 février 1990, et elle est entrée en activité en 1991<sup>42</sup>. Elle est basée au Royaume de Bahreïn avec pour mission d'instaurer les règles de bonne gouvernance et les normes comptables en matière de publication des données financières. Notons que c'est un référent incontournable en matière de sharia gouvernance.

---

<sup>39</sup> <http://www.sesrtcic.org/sesric-about.php>

<sup>40</sup> <http://www.iifa-aifi.org>

<sup>41</sup> <http://www.icdt-oic.org>

<sup>42</sup> <http://aaoifi.com/about-aoifi/?lang=en>

- Islamic Financial Services Board (IFSB) est un organisme qui voit le jour en novembre 2002 à Kuala Lumpur (Malaisie)<sup>43</sup> et dont l'action porte sur l'établissement des standards internationaux aux principes de la charia, ainsi que les règles prudentielles et les normes de corporate gouvernance pour les institutions financières islamiques.
- The Islamic Interbank Benchmark Rate (IIBR) : c'est un taux qui permet de comparer le prix des financements islamiques interbancaires à court terme. Ce taux a été lancé à l'issue des travaux de Thomson Reuters en novembre 2011. Calculé comme le Libor (London Interbank Offered Rate) à partir d'un échantillon de 16 banques islamiques se refinançant en USD<sup>44</sup>.

A l'issue de ce développement relatif aux origines ainsi qu'à quelques faits marquants de la finance islamique, il est également important de savoir les sources du droit qui régissent leur fonctionnement. L'analyse qui suit n'étant pas une critique approfondie des sources du droit islamique, elle se limitera donc aux sources communément relayées dans la littérature scientifique (El-Gamal, 2006 ; Visser, 2010 ; Saïdane, 2011). Les sources majeures du droit qui régissent le fonctionnement de la finance islamique sont de deux ordres : les sources

---

<sup>43</sup> <http://www.ifsb.org>

<sup>44</sup> ISLAMIC CAPITAL MARKETS: A Comparative Approach by Obiyathulla Ismath Bacha & Abbas Mirakhor. World Scientific Publishing Co.Pte.Ltd. Singapore 2019. Page 94.

primaires et les sources secondaires. Les sources primaires du droit islamique sont constituées tout d'abord du Coran qui est pour les Musulmans, le livre saint dont l'écriture fut révélée au Prophète Muhammad (Messager de Dieu : Rasulullah) par l'ange Jibril (Gabriel). C'est donc le tout premier recueil auquel d'autres sources vont se greffer. Comme sources primaires, nous avons également la Sunna, qui est un terme qui désigne les pratiques, les us et les coutumes observés du Prophète (ou/et ses Compagnons) ancrés dans le Hadith (tradition) et encore pratiqués par la *Oumma* (la communauté des croyants). L'existence des sources secondaires se justifie selon [Visser \(2010\)](#) du fait que plusieurs siècles après l'écriture du Coran, les Musulmans de nos jours peuvent être confrontés à des problèmes à propos desquels les sources primaires sont silencieuses. Les sources secondaires sont constituées d'une part de l'*Ijma* ou consensus, qui sous-tend l'idée selon laquelle la vérité est protégée par la communauté des croyants sous forme d'un consensus et d'autre part du *Qiyas* ou analogie, la seconde source de droit la plus importante des sources secondaires, l'idée étant de trouver une analogie comparée aux situations actuelles non répertoriées dans le Coran ou la Sunna. Cette classification des sources secondaires est celle réalisée par l'école de droit *Shafii* ([Visser, 2010](#))<sup>45</sup>.

---

<sup>45</sup> Page 11, deuxième paragraphe.

### 3. Les principes et quelques produits proposés par la finance islamique.

L'économie islamique promeut l'enrichissement des individus sur la base d'une répartition équitable. La finance islamique se fonde sur une initiative privée, une propriété individuelle qui au fur et à mesure de son évolution a su s'inspirer des mécanismes préalablement mis en place en finance conventionnelle, tout en gardant son activité ancrée dans ses sources de droit et ses principes. La littérature sur la question des principes de la finance islamique permet de retenir les principes ci-dessous :

- Principe 1 : Prohibition du ribâ (l'intérêt ou usure)
- Principe 2 : Prohibition du gharar (aléa majeur ou évitable) et maysir (jeu de hasard ou pari de mise) ;
- Principe 3 : Partage des Profits et des Pertes (la règle des 3P) ;
- Principe 4 : Pas de financement d'activités illicites (l'armement, les jeux de hasard, l'alcool, la viande de porc etc.) ;
- Principe 5 : L'adossement des financements sur des actifs réels et tangibles.

Parmi les produits les plus commercialisés en finance islamique, on peut avoir les Sukuk qui sont des titres financiers assimilables

aux obligations conventionnelles à la double différence qu'on note ici une absence de coupons d'une part et l'adossement du financement à un actif tangible d'autre part. [Guéranger \(2009\)](#) définit les Sukuk comme étant des titres à moyen terme négociables, acceptés par le droit islamique pour peu qu'une attestation de conformité ait été délivrée par une instance appropriée comme un comité de charia. Les émetteurs sont en général des gouvernements, les agences gouvernementales et les entreprises. Ces titres constituent les instruments de marché pour la finance islamique. Les travaux [d'Ismath Bacha & Mirakhor \(2019\)](#) sur la question des Sukuk permettent de mettre en évidence une différence non plus entre les obligations conventionnelles et les Sukuk, mais entre ces derniers et les actions. En effet, le souscripteur d'un Sukuk participe aux bénéfices de l'entreprise émettrice (Sukuk corporate), il a en commun cette caractéristique avec les actionnaires dont la détention des titres de copropriété peut donner droit aux bénéfices de l'entreprise. La différence entre l'actionnaire et le souscripteur du Sukuk se trouve également sur la durée, qui est « perpétuelle <sup>46</sup>» pour l'actionnaire et bien déterminée dans le temps pour l'investisseur aux Sukuk. C'est donc entre autres pour cette raison que les Sukuk sont considérés comme des instruments financiers hybrides ([Ismath Bacha & Mirakhor, 2019](#)). Mis à part les fondements requis dans les transactions et les produits en finance islamique (absence de riba, de gharar, de maysir etc...), les Sukuk doivent obéir à un certain nombre d'obligations :

---

<sup>46</sup> Bien entendu si l'entreprise réalise des bénéfices et l'actionnaire toujours détenteur des actions.

- Absence de rentabilité fixe (temporel) ;
- Transparence et clarté dans les spécifications des droits et obligations de toutes les parties au contrat ;
- Les détenteurs de Sukuk ont le droit à la propriété de l'actif sous-jacent, ainsi que des cash-flows générés de manière conforme au contrat ;
- Dans le cadre d'un Sukuk qui finance un actif tangible et saisissable, les caractéristiques de celui-ci doivent être connues et identifiables ;
- Tous les fonds issus d'une opération de Sukuk ne doivent être utilisés que pour les activités conformes à la charia ;
- Tous les revenus versés aux détenteurs de Sukuk doivent être issus des cash-flows générés par l'actif sous-jacent et non externe à cet actif.

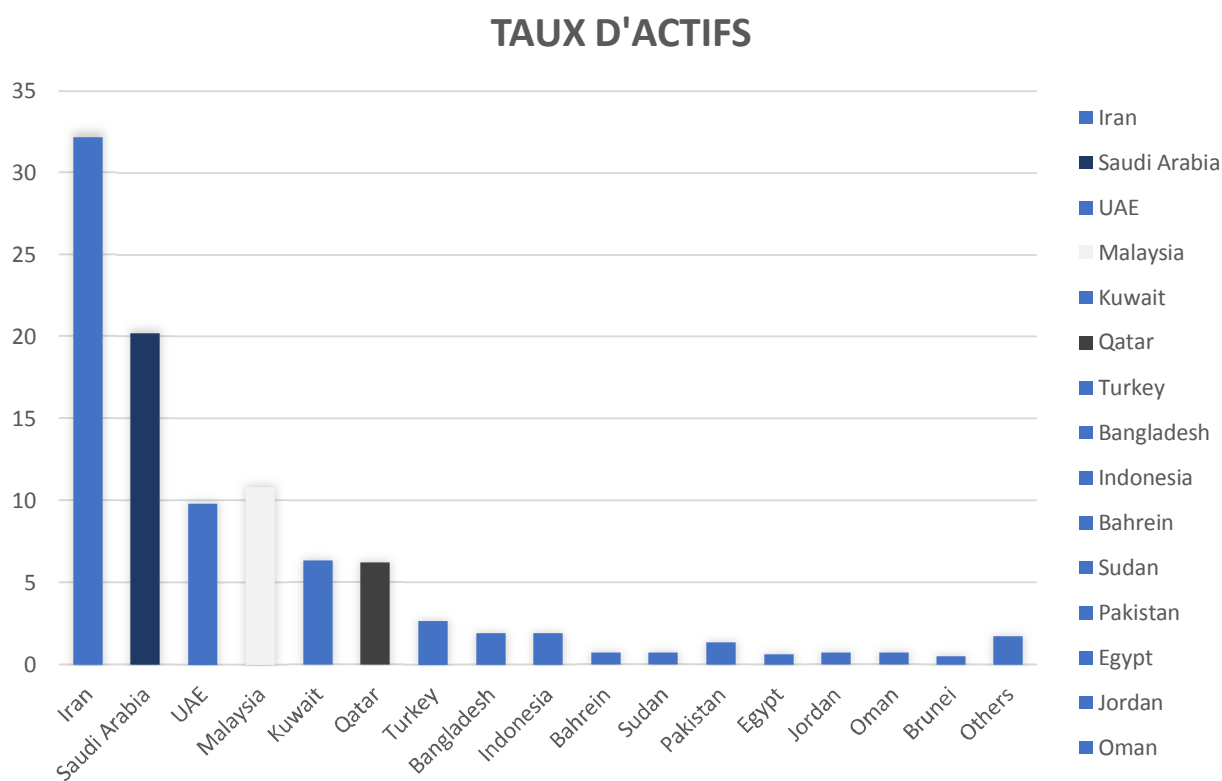
Comme expliqué ci-dessus, la finance islamique comporte trois principaux compartiments : le compartiment bancaire, le marché des capitaux et le *Takaful*. Les Sukuk appartiennent au marché des capitaux et représentent 89.6%<sup>47</sup> du total actif de ce compartiment.

La répartition des actifs bancaires islamiques dans le monde en fonction des pays pratiquant la finance islamique est présentée à la *Figure 4* :

---

<sup>47</sup> Pour l'année 2018, voir rapport IFSB stabilité 2019.

Figure 4 : Pourcentage d'actifs islamiques détenus par pays



Sources : données extraites du rapport 2019 IFSB.

L'Iran détient un tiers des actifs financiers islamiques dans le monde, suivi par l'Arabie Saoudite (20%), la Malaisie (10.8%) et les Emirats Arabes Unis (9.8%). Le total actif est libellé en dollars US, la rubrique « Others » comprend les pays tels que : le Royaume-Uni, l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Afghanistan, le Yémen, le Luxembourg, l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique et le Kenya. Sous une forme régionale, les pays qui constituent le Conseil de Coopération du Golf (CCG) détiennent 44% du total actif bancaire islamique. Ce conseil se compose de l'Arabie Saoudite, Les Emirats Arabes Unis, le Koweït, le Qatar, Bahreïn et Oman. L'Afrique, quant à elle, ne représente que 0.8% du total actif bancaire islamique. Les régions constituées du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

(MOAN ou encore MENA pour Middle East and North Africa) et de l'Asie sont également très actives dans le développement de la finance islamique et représentent respectivement 34.4% et 16.9% du total actif bancaire islamique. Les pays n'étant pas situés dans ces différentes régions, mais disposant des actifs financiers islamiques non négligeables tels que le Royaume-Uni, le Luxembourg, l'Allemagne et les Etats-Unis d'Amérique, participent à hauteur de 3% au total actif bancaire islamique.

Comme autres produits financiers, nous pouvons avoir deux grandes catégories :

- Les instruments de dette : ce sont des produits financiers qui vont permettre à la clientèle de la banque d'acquérir un bien, dans des conditions clairement prédéfinies. Nous avons comme principaux produits : le *Mourabaha*, qui est un contrat de vente avec marge bénéficiaire, sans usure ; *Ijara* qui peut être assimilé à un contrat de leasing ou crédit-bail en finance conventionnelle ; *Salam* et *Istisnaa* peuvent également être considérés comme des produits financiers islamiques permettant d'acquérir des biens.
- Les instruments participatifs : ce sont produits financiers qui prennent la forme du capital-investissement ou de prêt participatif en droit français. Les produits les plus commercialisés sont le *Moudaraba* et le *Moucharaka*

Les principaux indices islamiques boursiers sont :

- Le Dow Jones Islamic Market Indices qui a été créé en 1999 dont le portefeuille est constitué de Blue Chip, avec comme stratégie de

composition, suivre la performance des institutions islamiques basées dans des régions bien précises ou des multinationales.

- FTSE Global Islamic Indices and S&P Sharia Indices : constitué en 2006, c'est un indice sectoriel qui donne la tendance des market cap, et des industries.
- MSCI Global Islamic Indices : mis au point en 2007, c'est un indice régional qui donne la tendance des marchés émergents et développés, voire régionaux.
- Russell-Ideal Ratings Islamic Indices : c'est un indice qui a vu le jour en 2013 et dont la tendance est celle des market Cap.

L'activité boursière des institutions pratiquant la finance islamique a connu une évolution conséquente du fait de l'évolution des textes encadrant les Sukuk<sup>48</sup>. La finance islamique dans sa globalité a connu des évolutions marquantes, mais son secteur dédié au marché des capitaux (Islamic capital Market) est celui dont le rendement est le plus élevé 26.9%<sup>49</sup> contre 0.9% et 4.3% respectivement pour secteur bancaire et des assurances (*Takaful*). Cette dynamique peut s'observer sur la *Figure 5* qui compare les rendements sur une période de 10 années (janvier 2009 à janvier 2019), de l'indice S&P Global 1200 Sharia<sup>50</sup> et l'indice

---

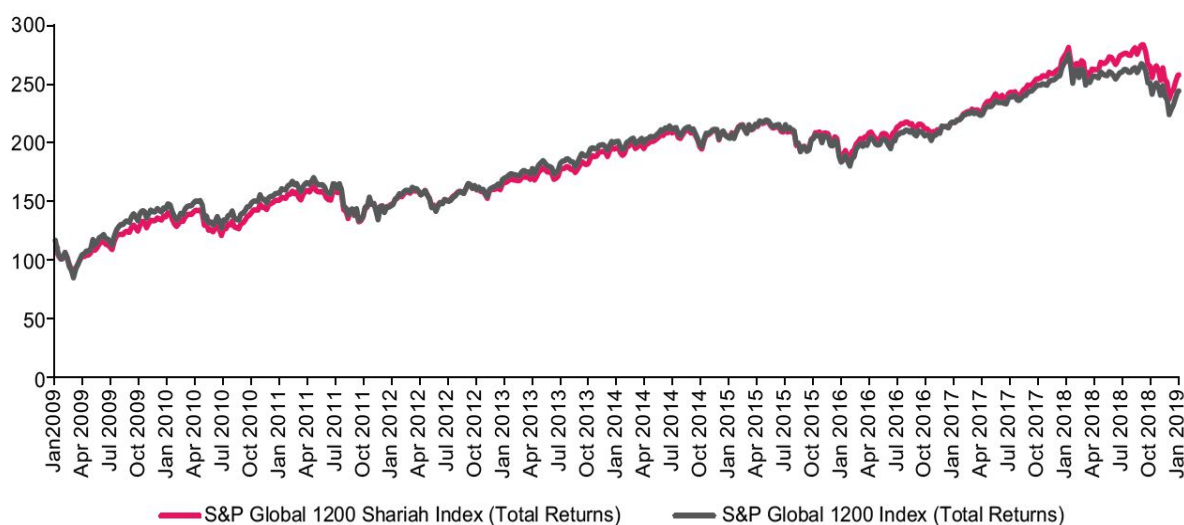
<sup>48</sup> Avant la publication du numéro 17 portant sur la réglementation des Sukuk du 8 mai 2003, les émissions des Sukuk étaient faibles en nombre et par conséquent, le volume des transactions sur le marché des capitaux islamiques n'était pas élevé. Cette recommandation de l'AAOFI sera adoptée par ses Etats membres et permettra aux investisseurs de négocier sur 14 classes d'actifs dans différents domaines, ce qui n'était pas le cas avant 2003.

<sup>49</sup> Taux de croissance annuel (growth y-o-y) comparé 2017-2018. IFSB 2019.

<sup>50</sup> Indice développé par S&P qui comprend les constituants du S&P Global 1200 en conformité avec la charia.

benchmark S&P Global 1200<sup>51</sup>. Mis à part le même trend haussier, l'indice S&P Global 1200 Sharia affiche en moyenne une performance supérieure (0.82%)<sup>52</sup> au benchmark sur la même période de comparaison. La *Figure 6* quant à elle synthétise les faits marquants de l'évolution de la finance islamique.

*Figure 5 : Historique de rentabilité des indices S&P 1200 Sharia et S&P 1200 Index sur 10 années (2009-19)*



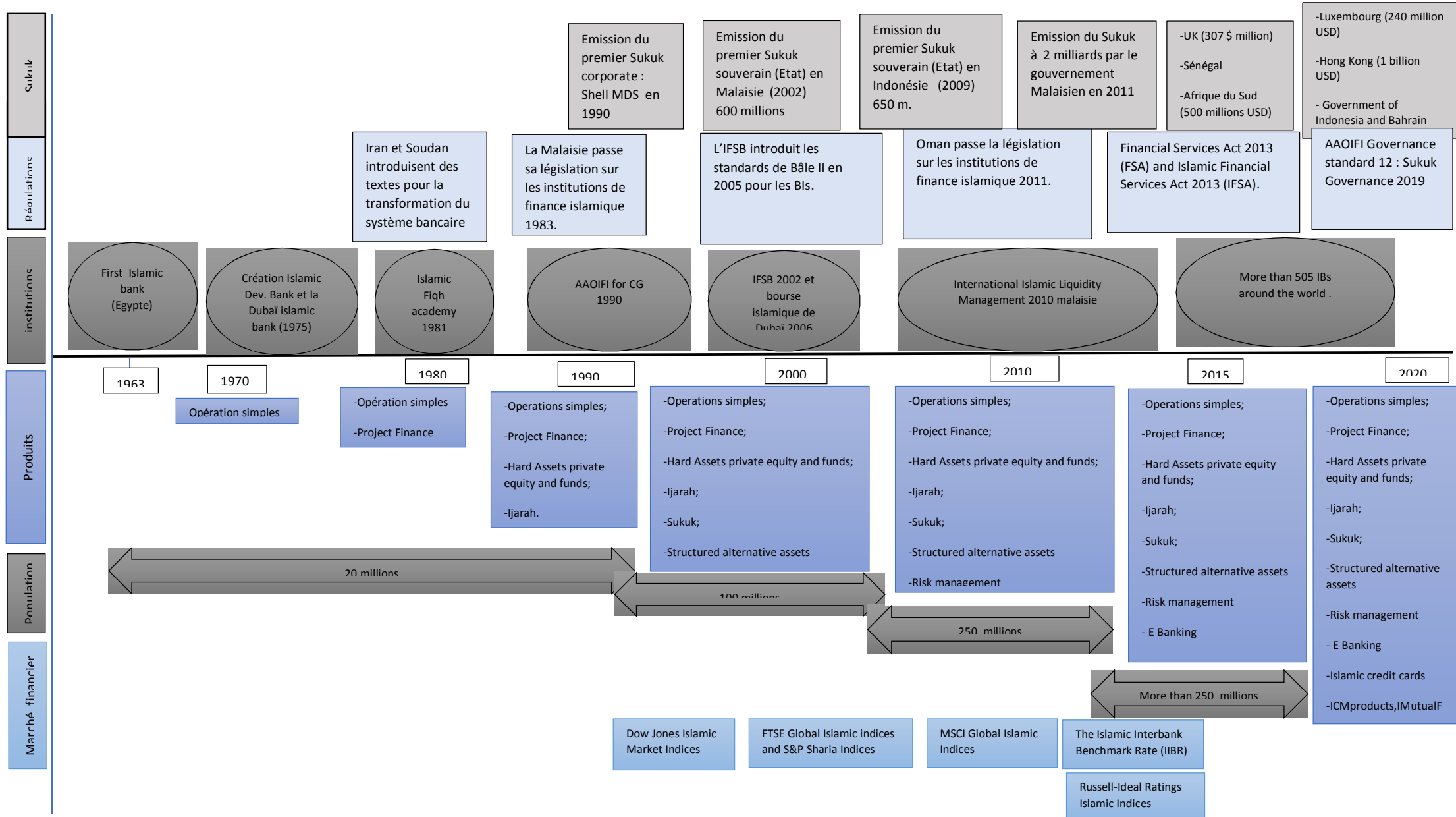
*Note: Data have been rebased at 100.*

*Source: Bloomberg, IFSB*

<sup>51</sup> Indice boursier créé par l'agence de notation Standard and Poor's qui couvre 31 pays et 70% de la capitalisation boursière mondiale.

<sup>52</sup> On observe également qu'entre avril 2009 à juin 2011 ou encore janvier 2013 à octobre 2014 l'indice S&P Global 1200 a une performance supérieure à celle du S&P Global 1200 Sharia.

Figure 6 : Evolution et faits marquants de la Finance islamique



Cette présentation des spécificités de la finance islamique ne saurait être exhaustive sans la prise en compte d'un élément clé de son système : la Sharia Supervisory Board (SSB), qui pourrait être traduit par « conseil de surveillance de la charia (CSC) ». En effet, cet organe qui n'existe que dans les institutions pratiquant la finance islamique (IFIs) est une innovation dans leur architecture organisationnelle. La Sharia Governance (SG) qui est un concept créé spécifiquement pour les institutions pratiquant la finance islamique, place le CSC au cœur de l'application, le suivi et le contrôle de ses principes (*Figure 7*). [Ginena & Hamid \(2015\)](#) définissent la SG comme un ensemble de systèmes qui veillent à la conformité des activités des IFIs, au regard des préceptes de la Charia sur les transactions. La robustesse de ce système est donc nécessaire pour augmenter l'assurance et la confiance des parties prenantes à l'égard de la banque islamique<sup>53</sup>. Le CSC est en quelque sorte le "garant" d'une certaine légitimité du caractère « *islamique* » des opérations pratiquées par les IFIs. En matière de corporate governance dans les IFIs, bien que le conseil d'administration y joue un rôle clé, le CSC constitue une couche de plus en matière de supervision ([Mollah & Zaman, 2015](#)). Il revêt la forme d'un conseil religieux, composé d'architectes d'un genre particulier qui innovent en structuration des produits, montages financiers, process de fonctionnement, stratégie etc., tout en respectant un cadre religieux bien établis. Il faut de prime

---

<sup>53</sup> IFSB, Guiding Principles on Corporate Governance for Institutions offering only Islamic Financial Services, 23-25.

abord indiquer qu'en matière de CSC, on en distingue trois principaux types<sup>54</sup> en fonction des pays :

- The International Sharia Boards : dont l'un des rôles est la publication des normes en matière de Sharia en vue de l'harmonisation des pratiques dans l'industrie de la finance islamique. Comme exemple nous avons l'AAOIFI, Islamic Development Bank (IDB), qui en sont les principaux acteurs.

- The National Sharia Boards : qui sont des organes nationaux, dont le rôle est d'encadrer et de contrôler les pratiques des institutions de finance islamique. L'exemple des pays comme le Soudan, le Pakistan, L'Indonésie ou encore la Malaisie, possèdent de tels organes qui jouent le rôle d'autorité en matière de charia gouvernance.

- Institutional Sharia Boards : c'est donc cet organe qui est présent dans la structure organisationnelle des institutions de finance islamique et dont les spécificités de fonctionnement, le rôle ainsi que la composition nous intéressent. Encore appelé SSB, c'est un mécanisme spécifique de corporate governance qui distingue les institutions de finance islamique des autres institutions de finance conventionnelle. Il faut dire que selon l'AAOIFI (2010)<sup>55</sup>, le CSC devrait être un bureau indépendant, ayant en son sein des juristes reconnus et spécialistes de la loi islamique (charia), de la jurisprudence commerciale islamique (Fiqh al-Mua'malat), ainsi que du fonctionnement même des institutions de finance

---

<sup>54</sup> D'après le site Islamic banker, publication sur les SSB.

<sup>55</sup> The annual report of AAOIFI (Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions) in 2010.

islamique. Il ressort dans ce profil, des compétences poussées et variées. Mis à part cette définition de l'AAOIFI, il en existe plusieurs (Garas & Pierce, 2010), mais avec un point commun qui réside dans le rôle que peut jouer cet organe au sein des institutions de finance islamique. Le CSC doit s'assurer de la conformité des opérations et des transactions avec la charia, du développement des produits islamiques, de l'émission des jurisprudences et des règles encadrant leur pratique. Il se doit également de contrôler la procédure et le respect des règles mises en place. A la question de savoir qu'est-ce que le CSC ? Nous pouvons dire que c'est l'organe responsable de l'implémentation, du contrôle, et de la gestion des éléments de charia gouvernance au sein des institutions de finance islamique. L'AAOIFI prévoit dans ses textes<sup>56</sup> que les CSC doivent se composer d'au minimum 03 membres, notons que dans la pratique ce nombre peut varier de 4 à 7 membres. Ces membres sont élus en assemblée générale extraordinaire (A.G.E) sous décision des deux tiers (2/3) des actionnaires présents, pour une durée de trois années renouvelable une seule fois. Les membres du CSC qui sont des juristes et siégeant au sein des BIs peuvent être traversés par un courant de pensée qui diffère d'une zone géographique à l'autre. En effet, la littérature sur la question suggère trois visions de la religion (Guéranger, 2009) : le chiisme, le kharidjisme et le sunnisme<sup>57</sup>. La vision sunnite dont la pensée juridique est la plus largement répandue est composée de quatre écoles de droit islamique :

---

<sup>56</sup> AAOIFI STANDARD 2012

<sup>57</sup> Avec une répartition de la population de sensiblement environ à 80 à 85% de sunnites, environ 15% de chiites et environ 1% de kharidjites.

- L'école hanéfite, dont on peut retrouver les adeptes dans les pays tels que la Turquie, la Jordanie, la Syrie, l'Inde et Chine. L'élément caractéristique est la mobilisation de la raison et l'opinion pour la résolution des cas d'espèce et par sa prudence à l'égard des traditions.

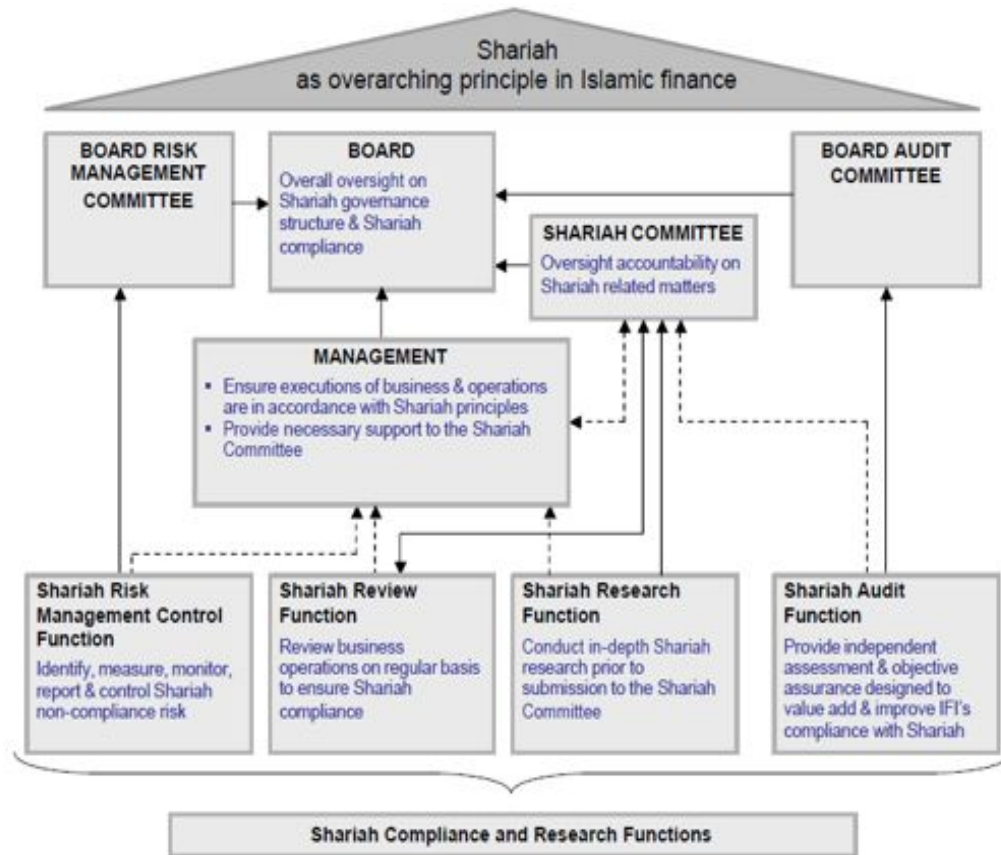
- L'école malikite est caractérisée par le respect de la coutume et des traditions de Médine. Elle est présente en Afrique du Nord et occidentale, au Soudan (du nord) et les pays du golfe persique.

- L'école chaféite est présente en Palestine, en Afrique orientale et en Asie du Sud-Est. Elle est caractérisée par le fait que le raisonnement n'y tient qu'une place réduite, car la doctrine la pousse vers un idéal religieux qui peut l'éloigner de l'observation de la vie pratique.

- L'école des hanbalites est la moins ancienne et se cantonne en Arabie Saoudite. Elle est très portée sur les traditions.

Ces différentes écoles de pensée de droit islamique pourraient dans les analyses suggérer les raisons pour lesquelles les BIs peuvent avoir des performances différentes en fonction des régions où elles exercent leur activité.

Figure 7: Structure de la Sharia Governance dans les IFIs.



**Source :** Rapport 2010 du département takaful et bancaire de la banque centrale de la Malaisie (Bank Negara).

## Chapitre II :

# Qu'est ce qui détermine durablement la performance bancaire ? Une analyse dynamique de panel des banques conventionnelles africaines et islamiques du monde.

C.Djeutcheu Ngandop<sup>58</sup> and Luc Matabaro Borazima<sup>59</sup>

This version: January 6, 2021

### Abstract

This paper investigates the drivers of bank performance overtime, between Islamic and Conventional banks by using a dynamic panel approach. The study period covers ten consecutive years (2006-2015), we use ROAA (Return on average Asset), ROAE (return on average Equity), and NIM (Net Interest Margin), Sharpe ratio, Jensen and Treynor indices as measures of performance. We applied panel regression by using the technique of fixed effect estimation instead of random effect, and then to address the issue of endogeneity and omitted values, we applied two step system of GMM (Generalized Method of moment). Results suggest that bank performance is mainly driven by non-performing loan provision (NPLP), cost to income ratio as measure of bank efficiency, size, net loan to total asset with NPLP and cost to income ratio being significant when using different performance measures. Within a dynamic panel framework, NPLP has a negative impact on CBs performance whereas it affects positively IBs performance. This is consistent with Beck, et al. (2013) who suggest that IBs have higher asset quality than conventional banks. This study also contradicts the idea that IBs are less cost-efficient than CBs because the cost to income ratio as a measure of efficiency is more significant for IBs than CBs.

JEL classification: G30, G01.

Keywords: corporate governance, Islamic banks, performance, stock market risk adjusted measures

---

<sup>58</sup> PhD student from faculty of economic sciences and management of Warocqué at UMONS and Besançon University. This paper was retained too in my another doctoral thesis which has been publicly defended on october 21, 2020 (Belgium).

<sup>59</sup> PhD student in Finance at HEC-Management School, University of Liège.

## 1. Introduction

Durant les deux dernières décennies, la vitesse à laquelle la banque islamique (BI) s'est développée et sa résilience face à la crise financière de 2007/2008 (voir par exemple [Beck, et al. 2013](#) ; [Olson & Zoubi, 2017](#)) suggèrent sa capacité à concourir avec les banques conventionnelles (BC) bien établies. Des auteurs comme [Cihak & Hesse \(2010\)](#) ; [Olson & Zoubi \(2017\)](#) trouvent que plus de 300 BIs opèrent dans 51 pays et détiennent près de 1,5 milliard de dollars d'actifs. De même, [Ernst & Young \(2016\)](#) affirment que sur la période 2009-2013, la croissance de la valeur des actifs bancaires islamiques a atteint 17%. La création d'indices boursiers islamiques dans les plus grandes bourses mondiales telles que : The MSCI Global Islamic Indices (2007), FTSE Global Islamic Indices and S&P Sharia Indices (2006), Dow Jones Islamic Market Indices (1999) ou encore, the Russell-Ideal Ratings Islamic Indices (2013), soutient également l'idée de croissance des BIs. Par rapport aux BCs, les BIs s'appuient sur un financement conforme à la charia, qui leur retire le droit de collecter ou d'imputer des intérêts. Elles n'ont pas le droit de spéculer ou d'investir dans les activités jugées illicites par la loi islamique. Pour [Guéranger \(2009\)](#), la finance islamique est une finance éthique dont l'objectif prioritaire n'est pas seulement la recherche effrénée du profit. Ces raisons et certainement beaucoup d'autres peuvent expliquer pourquoi la banque islamique continue à susciter beaucoup d'attention dans le domaine universitaire. Plusieurs questions liées à la gouvernance d'entreprise telles que le modèle d'organisation d'entreprise, la

performance ou même l'efficacité ont été abordées pour comprendre dans quelle mesure les BIs sont différentes des BCs. Parmi les éléments de gouvernance d'entreprise mentionnés ci-dessus, la performance a fait l'objet de quelques études empiriques en prenant deux directions différentes : la première vise à comparer la performance des BIs à celle des BCs, tandis qu'une autre entend étudier dans quelle mesure elles (BIs et BCs) convergent en termes de performance. À cette fin, [Beck et al. \(2013\)](#) ont établi que les BIs ont une meilleure performance boursière par rapport aux banques conventionnelles puisqu'elles détiennent des actifs de « meilleure qualité » et d'une capitalisation plus élevée. En fait, puisque la finance conforme à la sharia interdit certaines pratiques habituellement conformes à l'activité des BCs, à l'instar des activités jugées « *haram* » ou des fortes spéculations, les BIs sont donc plus à même d'être exposés à un panel de risques beaucoup moins important que pourrait l'être celui des BCs. Dans une étude plus récente, [Mollah et Zaman \(2015\)](#) soutiennent que le conseil de surveillance de la charia (qui est l'une des autorités les plus importantes dans la réglementation de la finance islamique) a un impact positif sur la performance des banques. Ils insistent sur l'impact significatif du rôle de supervision de ce conseil sur l'activité des BIs, contrairement au rôle de « conseil » dont l'influence n'est pas statistiquement significative.

[Olson & Zoubi \(2017\)](#) ont étudié comment les banques conventionnelles et islamiques convergent en termes de profit. Ils soutiennent qu'avant la crise financière, les banques islamiques avaient une meilleure performance financière comparée à celle des banques conventionnelles. Ils avancent comme

raison de cette différence de performance, le fait que les BIs n'investissent pas dans des actifs risqués comme les banques conventionnelles. Cependant, ils soulignent que cette performance diminuait au fur et à mesure que l'économie réelle était affectée. Pour la plupart des ratios utilisés, les BIs et les BCs ont tendance à converger bien que la vitesse de convergence des BIs soit plus lente.

À la suite de la littérature susmentionnée, l'objectif de notre étude est d'évaluer ce qui détermine durablement la performance des BIs par rapport aux banques conventionnelles. Nous contribuons à la littérature sur la finance islamique de deux manières : (i) Tout d'abord, nous suivons la littérature existante sur la performance du secteur bancaire en général. Cette performance des banques est mesurée par des ratios comptables tels que la rentabilité financière, la rentabilité économique et la marge nette d'intérêt (voir par exemple : [Athanasoglou, et al.2008](#) ; [Dietrich & Wanzenried, 2011](#) ; [García-herrero, et al.2009](#) ; [Pathan & Faff, 2013](#)). Dans les études les plus récentes, certaines utilisent des mesures de la performance des actions telles que le Q de Tobin ([Mollah et Zaman, 2015](#)), le ratio de Sharpe ([Gropper et al. 2015](#)) et le rendement des actions. Notre contribution repose sur le fait que nous utilisons à la fois le ratio de Jensen et le ratio de Treynor (tous deux comme mesures du rendement des actions) qui n'ont pas encore été utilisés comme indicateur de la performance bancaire, à ce que nous sachions. Nous apporterons une réponse à la capacité du risque systémique à prédire la performance des banques et ce, en distinguant entre BIs et BCs. (ii) Nous utilisons principalement les banques conventionnelles africaines car le secteur bancaire africain est toujours le moins

développé au monde. Ce faisant, cette démarche contribue également à compléter la littérature existante, en expliquant l'écart qui pourrait exister en termes de performance, entre les banques conventionnelles évoluant dans les pays les moins avancés (qui sont censées avoir une faible marge) et les BIs.

La suite de cet article est organisée comme suit. Nous présenterons la littérature existante sur les performances bancaires conventionnelles et islamiques (section 2). Dans la section 3, il sera question de présenter les données et la méthodologie utilisées pour étudier les performances bancaires. La section 4 quant à elle, présentera nos résultats à partir de différentes régressions et la section 5 conclut.

## 2. Revue de la littérature

Dans une perspective empirique, la performance est l'une des questions les plus évoquées dans le secteur bancaire. Certains chercheurs ont envisagé l'étude de la performance bancaire via la structure de propriété, ceci en comparant entre banque publique et banque privés, ou banque étrangère et locale. D'autres études se concentrent sur les facteurs de performance sans s'appuyer sur une analyse différenciant le type de banque (voir par exemple [Poi Hun, et al.2017](#) ; [Rashid & Jabeen, 2016](#) ; [Jawadi, et al, 2016](#)). Par exemple [Figueira et al. \(2006\)](#) ont étudié la structure de propriété et les performances des banques africaines. Ils ont constaté que, lorsque des actionnaires privés introduisent des actionnaires étrangers dans la structure de propriété des banques africaines, cela tend à avoir un effet positif sur la performance de ces dernières. Ces études ont suggéré dans certains cas, un lien statistique positif et significatif entre les mécanismes de gouvernance et la performance des banques ([Mollah & Zaman, 2015](#)), et dans d'autres cas, des informations pertinentes sur la performance comparative entre les BIs et les BCs ([Johnes, et al. 2014](#)). Avant la croissance soutenue des banques islamiques, un important corpus de littérature a émergé pour aborder de manière plus significative, dans quelle mesure la banque islamique est différente de la banque conventionnelle. Pour aborder cette problématique, [Bourkhis & Sami \(2013\)](#) étudient la différence en termes de résilience des BIs et des BCs face à la crise financière de 2007-2008. Ils ne trouvent aucune différence quant à leur solvabilité, car les BIs ont tendance à

s'écarter de leur modèle d'affaires. [Beck et al. \(2013\)](#) abordent les problèmes de modèle d'affaires et d'efficacité en comparant les BIs aux BCs. Ils ont constaté que les BIs sont mieux capitalisées, ont un ratio d'intermédiation plus élevé, une qualité d'actifs élevée bien qu'ils soient moins rentables. Ils suggèrent également que les BIs ont été moins touchées par la crise financière de 2007-2008 en raison de la « meilleure » qualité d'actifs. Dans le même esprit, [Olson & Zoubi \(2017\)](#) étudient la convergence des performances entre les BIs et les BCs. Ils suggèrent que les BCs convergent plus rapidement que les BIs, surtout après la crise financière. De plus, leur étude révèle que les BIs ont été plus rentables et résilientes lors de la récente crise financière.

Parce que la finance islamique repose sur le respect de la charia, [Mollah et Zaman \(2015\)](#) abordent la question de l'impact de la supervision de la charia (CSC) sur la gouvernance d'entreprise et la performance au sein des BIs. Les résultats de leur étude montrent que la supervision de la charia a un impact positif sur la performance des BIs. Ils soutiennent que l'intervention liée à la supervision a plus d'impact sur la performance des BIs que l'intervention liée à l'activité de « conseil ». En outre, ils insistent sur le fait que la différence organisationnelle majeure est sans aucun doute la présence du Conseil de surveillance de la charia (CSC) au sein des BIs. Ce conseil n'existe pas dans la structure organisationnelle des BCs, alors même que dans les BIs, il permet le développement et le contrôle du respect des règles conformes à la charia. Dans le même ordre d'idées, [Olson et Zoubi \(2017\)](#) suggèrent certaines différences entre les BIs et les BCs en faisant valoir que le principe de partage des risques

et l'interdiction des intérêts sont parmi les éléments clés à l'activité de la Banque islamique. [Chapra \(2009\)](#) a également justifié cette performance (BIs contre BCs) pendant la crise financière en raison de la robustesse des mécanismes de gouvernance de la charia. Nous devons souligner que dans la finance islamique, non seulement l'intérêt (riba), la spéculation (maysir) et le gharar sont interdits, mais également des mécanismes financiers sophistiqués, pour éviter l'incertitude, le risque et l'usure. Selon [Hassan, et al. \(2019\)](#), la finance islamique devrait mieux respecter ces 5 principes : Principe 1 : interdiction du riba (intérêt ou usure) ; Principe 2 : Interdiction du gharar (spéculation) et du maysir (jeu ou paris) ; Principe 3 : Partage des profits et des pertes (la règle des 3P) ; Principe 4 : Pas de financement d'activités illicites (armes à feu, jeu aléatoire, alcool, porc, etc.) ; Principe 5 : l'adossement, tout financement est adossé à un actif corporel tangible et saisissable dans le temps. Pour résumer, les BIs s'appuient sur des principes spécifiques basés sur le conseil de surveillance de la charia (CSC), tels que l'interdiction des intérêts et le partage des risques, qui ne sont pas applicables aux banques conventionnelles. À partir de la littérature existante, on peut souligner que les BIs peuvent avoir des actifs de meilleure qualité et donc plus résilientes à certaines crises financières potentielles. Outre le fait que le conseil de surveillance de la charia est un moteur important de la performance des BIs, en termes de convergence des performances par contre, elles convergent plus lentement que les BIs.

Dans la section suivante, nous présenterons la méthodologie et les données utilisées dans l'étude pour mener notre analyse.

## 3. Données et méthodologie

Dans cette partie, les données et le modèle économétrique seront développés. Dans un premier temps, nous décrirons les différentes sources où nous avons récupéré des données, puis les spécificités de notre modèle seront également développées.

### 3.1 Données

Cette étude prend en compte les banques africaines conventionnelles et islamiques mondiales cotées en bourse. Nous choisissons des banques cotées en bourse car notre étude utilise des mesures de performance des actions comme indicateurs de performance dans le secteur bancaire. Notre échantillon est divisé en 48 BIs et 61 BCs (*Tableau 2*) sur la période 2006-2015. Pour mener cette étude, nos données sont extraites de différentes sources: (i) les données bancaires sont extraites de la base de données Bankscope; (ii) les données boursières (ici les cours boursiers et la capitalisation boursière) proviennent de Datastream et (iii) les données macroéconomiques permettant de tenir compte de l'hétérogénéité des pays en termes de performance économique et financière sont obtenues à partir des indicateurs de développement du site Web de la Banque mondiale. Les significations des principales variables sont regroupées dans le *Tableau 4*. (iv) Les taux sans risque ont été principalement téléchargés à partir des sites Web des Banques centrales des pays concernés, ils sont représentés par des bons du Trésor d'une échéance de 91 jours, pour certains

pays, nous utiliserons le taux du bon du Trésor américain à échéance d'un mois extrait des données de Kenneth Fama-French Library<sup>60</sup>.

*Tableau 2 : Configuration de l'échantillon des banques en fonction des pays*

Country	Conventional bank	Islamic bank	Total
Saudi Arabia	0	4	4
Bangladesh	0	3	3
Botswana	3	0	3
Bahrain	0	5	5
Egypt	4	3	7
Gambia	1	0	1
Ghana	4	0	4
Iraq	0	2	2
Iran	0	6	6
Kenya	7	0	7
Kuwait	0	7	7
Malawi	3	0	3
Mauritius	1	0	1
Morocco	5	0	5
Nigeria	8	0	8
Oman	0	1	1
Pakistan	0	5	5
Qatar	0	3	3
Rwanda	1	0	1
South Africa	6	0	4
Syria	0	1	1
Tanzania	3	0	3
Tunisia	10	0	10
Turkey	0	1	1
Uganda	2	0	2
United Arab Emirates	0	6	6
United Kingdom	0	1	1
Zambia	2	0	2
Zimbabwe	1	0	1
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>48</b>	<b>107</b>

<sup>60</sup> [http://mba.tuck.dartmouth.edu/pages/faculty/ken.french/data\\_library.html](http://mba.tuck.dartmouth.edu/pages/faculty/ken.french/data_library.html)

Nous calculons le rendement des actions en utilisant une approche arithmétique<sup>61</sup>, les mesures de performance de Treynor et Jensen sont basées sur le MEDAF<sup>62</sup> (modèle d'évaluation des actifs financiers), utilisant différents indices boursiers comme proxy de marché. Ces indices sont obtenus directement à partir de Datastream.

Dans l'ensemble, notre matrice de corrélation, comme indiqué dans le *Tableau 5* suggère que nos variables sont pour la plupart significativement corrélées bien que leur valeur ne soit pas élevée pour suspecter une multicolinéarité potentielle. Des statistiques descriptives sont présentées dans le *Tableau 3*, qui prend en compte les différentes variables des deux catégories de banques (BIs et BCs).

---

<sup>61</sup>  $R_t = \frac{P_t - P_{t-1}}{P_{t-1}}$

<sup>62</sup> Capital Asset Pricing Model:  $E(R_i) = R_f + \beta_i(E(R_i) - R_f)$

Tableau 3 : Statistiques descriptives des différentes variables (BIs et BCs).

Variables	Observations	Moyenne	Ecart-type	Min	Max
ROAA	912	2.306898	4.143787	-38.919	27.435
ROAE	901	14.57969	21.32149	-209.03	112.32
NIM	909	6.814085	12.23393	-4.48	160.016
Ratio de Sharpe	664	.0631356	1.294673	-4.402163	5.841396
Ratio de Treynor	541	.0167604	.415435	-1.929932	6.229237
Ratio de Jensen	541	-.0001972	.0186066	-.3716793	.0408655
Log SIZE	917	7.975713	2.123469	-1.692522	14.06416
OHTA	908	.5907239	3.49198	-.0001159	41.28773
NPLPTA	842	.0999042	.7357778	-.275932	11.2214
EQTA	913	6.587339	57.43232	-1.11431	992.6742
OFBSTA	857	.3969906	.227131	0	.9995292
CIR	899	60.58885	55.17577	11.907	771.875
NLDSTF	909	66.1461	27.23904	0	230.444
INFLATION	946	8.029155	6.525957	-10.06749	53.23096
GDP	997	4.736094	3.711231	-7.65231	26.17025
Boone Indicateur	834	-.0642701	.0799713	-.4833173	.394808

*ROAA : Return on average assets (rentabilité économique); ROAE : Return on average Equity (rentabilité financière); NIM : Net interest margin; OHTA : Overheads over total assets (Frais généraux sur le total actif); Log SIZE: log total assets (log total actif); NPLPTA : Non performing loan provision over total assets (provisions pour créances en souffrance / douteuses sur total actif); EQTA : Equity over total assets (capitaux propres sur total actif) ; OFBSTA : Off-balance sheet assets over total assets (actif hors bilan sur total actif); CIR : Cost income ratio (ratio coûts sur revenu); NLDSTF : Net loans over deposits and short term fundings (prêts nets sur les dépôts et financements à court terme); GDP : Gross domestic product (produit intérieur brut).*

## 3.2 Modèle empirique et la performance

Dans un premier temps, nous parlerons du modèle empirique et de ses spécificités, puis des mesures de performance et des variables exogènes seront développées.

### 3.2.1 Modèle empirique

Afin d'étudier les facteurs de performance des banques, nous suivons Athanasoglou, et al. (2008) ; Dietrich et Wanzenried (2011) ; García-herrero et coll. (2009) et Pathan & Faff (2013) en mettant en place la spécification suivante:

$$PFO_{it} = \beta_0 + \gamma_{it}PFO_{it-1} + \sum_{i=1}^k \beta_i X_{it} + \sum_{i=1}^k \delta_i F_{it} + \mu_i + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

Avec  $PFO_{it}$  qui représente la performance de la banque  $i$  au temps  $t$  (ici l'année),  $\beta_i$  et  $\delta_i$  sont les paramètres à estimer,  $X_{it}$  représente la matrice des variables bancaires,  $F_{it}$  est la matrice qui prend en compte les variables macroéconomiques et  $\varepsilon_{it}$  est le terme d'erreur,  $\mu_i$  capture l'effet fixe entre les banques.  $PFO_{it-1}$  quant à lui, représente la variable retardée de la performance, qui varie en fonction des spécificités régionale et des facteurs macroéconomiques, comme le suggère Berger, et al, (2000).

Afin d'estimer nos paramètres, nous mobilisons l'approche de panel dynamique suggéré par Arellano & Bond (1991). L'équation en première différence de

l'équation (1), avec  $\Delta$  comme l'opérateur de première différence, donne ce qui suit :

$$\Delta PFO_{it} = \gamma_{it} \Delta PFO_{it-1} + \sum_{i=1}^k \beta_i \Delta X_{it} + \sum_{i=1}^k \delta_i \Delta F_{it} + \Delta \varepsilon_{it} \quad (2)$$

Dans le cadre des régressions de panel dynamique avec effets fixes, [Nickell \(1981\)](#) fait apparaître la persistance de l'orthogonalité qui produit des biais pour les paramètres des valeurs retardées de certaines variables, ceci quelle que soit la taille de l'échantillon car par construction, il existe toujours une corrélation entre  $\Delta PFO_{it-1}$  et  $\Delta \varepsilon_{it}$ . [Arellano & Bond \(1991\)](#) soutiennent que l'approche des variables instrumentales ne tient pas compte de toutes les informations disponibles. Ils proposent donc la méthode des moments généralisés (MMG) qui est fondée sur la restriction des moments tout en produisant des estimateurs plus pertinents, car combine à la fois la méthode des moindres carrés généralisés avec celle des variables instrumentales. Cependant, [Arellano & Bover \(1995\)](#) ; [Blundell & Bond \(1998\)](#) postulent que dans la plupart des cas, les variables retardées en niveau sont de mauvais instruments pour les variables en premières différences et surtout lorsque ces dernières sont proches d'une démarche aléatoire. Ils innovent l'équation (2) en ajoutant à la fois les variables retardées en niveau et les variables en différences. Leur modèle est connu sous le nom de système GMM qui permet de contrôler l'hétérogénéité non observée, la persistance et l'endogénéité des variables dépendantes. Dans ce cas, les

valeurs retardées sont utilisées comme instruments dans la spécification en premières différences tandis que les valeurs retardées en premières différences sont utilisées comme instrument dans les équations en niveau.

De ce qui précède, l'équation (2) prend en compte les spécifications suivantes :

$$\Delta PFO_{it} = \gamma_{it} PFO_{it-1} + \sum_{i=1}^k \beta_i X_{it} + \sum_{i=1}^k \delta_i \Delta F_{it} + \varphi_{it} \Delta PFO_{it-1} + \sum_{i=1}^k \omega_{it} \Delta X_{it} \quad (3)$$

$$+ \sum_{i=1}^k \rho_{it} \Delta F_{it} + \Delta \varepsilon_{it}$$

Après avoir tourné le modèle et effectué différentes analyses de régression, des post-estimations telles que le test d'Hansen et d'Arellano & Bond (1991) sont effectuées pour tester respectivement les restrictions de sur-identification et de résidu non corrélé en série.

### 3.2.2 Les indicateurs de la performance

Les études empiriques existantes ont utilisé différentes mesures pour comprendre la performance des banques. Dans de nombreuses études (voir par exemple Aebi, et al., 2012; Beck, et al., 2005; Dietrich & Wanzenried, 2011; García-herrero, et al., 2009; Matousek, et al., 2015; Olson & Zoubi , 2017; Pasiouras & Kosmidou, 2007; Pathan & Faff, 2013 et Köster & Pelster, 2017),

la rentabilité économique (ROA) est calculée comme le ratio de la marge nette sur l'actif total moyen, la rentabilité financière (ROE) mesurée par le ratio du résultat net sur les capitaux propres, la marge nette d'intérêt (NIM) qui est calculée comme le ratio de la marge nette d'intérêt sur l'actif productif moyen est utilisée pour mesurer la performance de la banque. Plus récemment, [García-meca et al. \(2015\)](#) ; [Gropper & coll. \(2015\)](#) et [Pathan & Faff \(2013\)](#) ont utilisé le Q de Tobin défini comme le rapport entre, d'une part la somme : (valeur de marché des fonds propres et valeur boursière des dettes), et d'autre part la valeur de l'actif de l'entreprise comme indicateur de la performance de la banque. De plus, le rendement mensuel moyen des actions a été utilisé par [Gropper et al. \(2015\)](#) et [Pathan & Faff \(2013\)](#) comme indicateur de la performance des banques. Ils ont calculé le rendement des actions pour chaque banque sur une base mensuelle, puis ils ont dérivé la valeur moyenne obtenue sur l'année  $i$  et cette valeur a été utilisée comme mesure de la performance. Dans l'étude de [Gropper et al. \(2015\)](#), le ratio de Sharpe est utilisé pour évaluer la performance des banques. Développé par [Sharpe \(1964\)](#), ce ratio indique la performance d'un investissement ou d'un portefeuille ajusté au risque spécifique. Un ratio de Sharpe supérieur à 1 indique que l'action surperforme le marché. Dans cette étude, nous étendons les mesures de performance existantes en employant à la fois les mesures de [Treyner \(1965\)](#) et de [Jensen \(1967\)](#). Le premier vise à évaluer dans quelle mesure l'investisseur surperforme l'indice du marché, il est obtenu en divisant le rendement excédentaire sur le bêta du

marché, comme indicateur du risque systématique, tandis que le second est le rendement excédentaire par rapport au rendement requis.

### 3.2.3 Variables exogènes

La littérature existante fournit un certain nombre de variables couramment utilisées pour comprendre ce qui détermine les performances des banques. Ces variables sont pour la plupart spécifiques à la banque (ratio capitaux propres / actif total, taille de la banque, provision pour prêts non performants, ratio coût / revenu, etc.), les éléments macroéconomiques (croissance du PIB, PIB par habitant, inflation), institutionnels et l'emplacement géographique. Dans cette étude, le ratio capitaux propres / actif total (EQTA) est retenu pour vérifier son impact sur la performance bancaire. Le lien entre EQTA et les performances des banques peut être compris de deux manières. Premièrement, en présence d'une symétrie d'informations dans le cadre d'un marché parfait, le ratio et la performance (ici proxy par ROE et ROA) sont négativement corrélés (Berger, 1995). En fait, un capital plus élevé diminue le rendement attendu via le revenu après impôts en raison du faible risque, ainsi le montant des intérêts ne sera pas assez élevé pour réduire les revenus imposables. Ce résultat est confirmé par Gropper et al. (2015), Athanasoglou, et al. (2008), Williams (2003) et Claessens, et al. (2001). Ce dernier a constaté que les banques étrangères réalisaient des bénéfices plus élevés que les banques locales dans les pays en

développement, bien que les secondes aient plus de possibilités d'accès aux capitaux. Dans le même esprit, [Bremus \(2015\)](#), à l'aide d'un *modèle d'équilibre général dynamique à deux pays*, appliqué aux banques multinationales, a trouvé un lien négatif entre la marge nette d'intérêt et le ratio fonds propres / total actif. Deuxièmement, certaines études telles que [Berger \(1995\)](#), [Demirguc-Kunt & Huizinga, \(1999 & 2000\)](#) ont trouvé un lien positif entre les deux variables suggérant que, si le coût du capital tend à dépasser celui des dépôts, la banque aura plus appétence au risque pour compenser le coût d'exploitation marginal. Plus récemment, [Liang et al. \(2013\)](#) ont trouvé une relation positive entre les deux variables, en réalisant une étude sur 50 banques chinoises au cours de la période 2003-2010.

La taille de la banque (log Actif) est également largement utilisée dans les études qui concernent la performance des banques (voir par exemple : [Bonin, et al.2005](#) ; [Boubakri, et al.2005](#) ; [García-meca, et al.2015](#) ; [Gropper, et al.2015](#) ; [Olson & Zoubi, 2017](#) ; [Pathan & Faff, 2013](#) et [Shaban, et al. 2017](#)), ceci comme indicateur qui peut influencer durablement cette performance. Dans la plupart de ces études, la taille a un effet positif sur la performance de la banque, ce qui signifie que plus la taille de la banque est importante, plus celle-ci est disposée à réaliser des profits via les économies d'échelles. L'idée qui sous-tend cette conclusion est qu'une grande banque bénéficiera plus probablement de bénéfices plus élevés en raison de son pouvoir de marché, comme le suggère l'hypothèse : *the Structure-Conduct-Performance*. De plus, les études sur les performances des banques incluent l'âge parmi les variables, suggérant que les banques plus

anciennes sont plus rentables que les plus jeunes. La provision pour prêts non performants est un indicateur de la qualité du risque dans le secteur bancaire, elle peut avoir un impact négatif sur la performance des banques. Comme le soutiennent [Dietrich & Wanzenried \(2011\)](#), une provision pour pertes de plus en plus élevée nuit à la performance des banques car indique une réduction du résultat net. L'étude suggère que pendant la crise financière, les banques ont affiché d'énormes provisions pour pertes et une forte corrélation négative avec la performance des banques. Les banques islamiques ont cependant semblé performer pendant cette période en raison de leurs principes fondamentaux. Le ratio des frais généraux sur l'actif total est également utilisé comme indicateur de gestion pouvant influencer la performance des banques, du fait qu'il inclut le personnel et les autres dépenses d'exploitation. Le ratio coût / revenu est retenu comme mesure d'efficacité dans l'analyse de la performance des banques. Selon certaines études empiriques telles que [Beck et al. \(2013\)](#), les BIs sont moins efficaces que les BCs mais détiennent des actifs de bien meilleure qualité. Dans une perspective macroéconomique, nous prendrons en compte la performance économique à travers la croissance du PIB et l'inflation. D'après le lien entre la finance et la croissance économique, la littérature suggère que pendant les bonnes périodes (croissance économique), étant donné que la fréquence de défaut attendue diminue et que la demande de prêts augmente, la performance des banques s'améliore probablement. Le lien entre les deux variables devrait alors être positif. Le lien entre la performance des banques et l'inflation peut être mitigé, en effet, selon [Pasiouras & Kosmidou \(2007\)](#), en cas

d'inflation anticipée, la banque intégrera le niveau d'inflation dans son taux de prêt se traduisant (toutes choses égales par ailleurs) par une augmentation des revenus. Cependant, si l'inflation n'est pas anticipée, les banques n'ajusteraient pas son niveau réel au taux de prêt et, par conséquent, le coût pourrait augmenter plus rapidement que les revenus, ce qui pourrait empêcher la banque de réaliser des bénéfices élevés.

Avant d'effectuer l'estimation de nos paramètres par l'approche du système GMM, nous allons d'abord appliquer le modèle à effets fixes car la nature de la structure de panel de nos données ne permet pas l'estimation de régression linéaire (Gambin, 2004). La méthode des effets fixes regroupe les observations d'échantillons en coupe transversale sur une certaine période de temps, en tenant compte à la fois de la dimension de l'individu et du temps. Pour appliquer la méthode susmentionnée, nous avons effectué le test statistique d'Hausman qui a également suggéré que l'approche à effets fixes correspondrait mieux à nos données par rapport au modèle à effets aléatoires.

*Tableau 4 : Présentation des variables.*

Variables	Description	source
<b>Dependent variables :</b>		
ROAA	Net income over the average assets in %	Bankscope
ROAE	Net income over the average equity in %	Bankscope
Net interest margin	Net interest margin as overs total revenue or total assets	Bankscope
Sharpe ratio	Average excess return over standard deviation the portfolio risk	Author calculation using DataStream data
Treynor ratio	Excess return over the beta market (systematic risk)	Author calculation using DataStream data
Jensen ratio	Difference between the return and the expected return	Author calculation using DataStream data
<b>Independent variable</b>		
<b><i>Bank specific variables</i></b>		
Capital ratio (EQTA)	Equity to total assets value	Bankscope
Loan to deposit ratio	Loan value divided as percentage of deposit	Bankscope
Overheads to total assets (OHTA)	Operating expenses over total assets	Bankscope
Non-performing loan provision (NPTA)	Loss provision over total assets	Bankscope
Bank size	Log of total assets	Bankscope
Off-Balance Sheet to total assets (OBSTA)	Off-balance sheet items over total assets	Bankscope
Net loans to deposit and short term funding (NLDSTF)	Net loans over deposit and short term funding	Bankscope
Cost to income ratio (CIR)	Ratio of total expenses to total revenue	Bankscope
Bank Age	Number of years the bank was established until 2015	Bankscope
Bank Category	Either Islamic Bank or commercial African bank	
<b><i>Macroeconomic variables</i></b>		
GDP growth	Yearly GDP growth rate in %	World development indicators
Inflation rate	Yearly consumer price index variable in percentage %	World development indicators
Boone indicator	Competition measure derived from Boone-type model	Global financial development

## 4. Résultats

Les estimations à effets fixes sont présentées dans les *Tableau 7 6* et *Tableau 7* qui ne prennent en compte respectivement que les variables propres aux banques et les variables macroéconomiques. Le R-carré de nos modèles est différent lorsque nous divisons notre échantillon en BIs et BCs par rapport à l'utilisation de l'échantillon complet. En effet, la première estimation rapporte un R-carré beaucoup plus élevé que la seconde ce qui peut s'expliquer par l'hétérogénéité entre les deux types de banques. En général, nos modèles conviennent mieux aux régressions à effet fixe selon le test d'Hausman<sup>63</sup> (*Annexe 1*). Plus globalement, nous avons constaté que, lorsque nous ne contrôlons que les variables spécifiques à la banque, les éléments suivants : la taille, le ratio des coûts au revenu, les provisions et le ratio des frais généraux sur l'actif total, sont les principaux déterminants de la performance des banques. Cependant, lorsque nous tenons compte des variables macroéconomiques, le ratio coût / revenu, le prêt net, l'indicateur de Boone et la taille sont les principaux déterminants de la performance des banques. Nos résultats sont cohérents avec la littérature existante sur l'impact de la taille sur la performance des banques. Lorsque nous mesurons la performance bancaire par le ROAA, ROAE et le ratio Sharpe, nous constatons une relation statistique significative et négative avec la taille des banques. Ces résultats corroborent les conclusions de *Beck et al.*

---

<sup>63</sup> Puisque la p-value (de la régression entre les différentes variables en appliquant les effets fixes et aléatoires) est inférieure à 5%, l'hypothèse nulle est rejetée, ce qui permet de retenir l'hypothèse alternative et appliquer la régression à effets fixes.

(2013) ; [Dietrich et Wanzenried \(2011\)](#) ; [Mollah et Zaman \(2015\)](#) ; [Olson et Zoubi \(2017\)](#). Dans la mesure où notre étude englobe également la période de crise, il est possible que les grandes banques (tailles importantes) aient eu d'importants montants de provisions pour prêts non performants, ce qui aurait pu impacter négativement leur performance. Pour les banques islamiques, lorsque les prêts émis par le biais des financements « *Moudarabah* » sont mis en place, les pertes probables peuvent être à la charge du client partenaire, l'impact de cette opération sur la performance peut donc être limité en fonction des clés de répartition préalablement définies. Cependant, certaines études telles que : [Gropper et al, \(2015\)](#) ; [Pathan & Faff \(2013\)](#), entre autres, ont trouvé un lien positif entre la taille d'actif et la performance des banques. Les grandes banques ayant des possibilités de diversification plus élevées pourraient bénéficier d'économies d'échelle et donc de performances plus élevées.

Pour ce qui est de la qualité du crédit, la provision pour prêts non performants est statistiquement très significative dans cette étude pour toutes nos mesures de performance. En utilisant toutes ces mesures de performance, cette variable montre un impact négatif et significatif sur la performance des banques, que ce soit pour les banques conventionnelles ou islamiques, ainsi que pour l'échantillon total. Ce résultat implique que plus la provision est élevée, plus la qualité du crédit de la banque est faible et donc moindre est la performance. Des études empiriques (voir par exemple [Beck et al. 2013](#) ; [Gropper et al. 2015](#)) fournissent des preuves à l'appui, qu'une provision de plus en plus élevée est préjudiciable à la performance de la banque car le montant de la provision

allouée, diminue le bénéfice net de la banque. Bien que significatives, les provisions pour prêts ne sont pas aussi importantes dans les banques conventionnelles (Beck et al. 2013), les performances des banques islamiques sont également négativement affectées par des provisions pour pertes sur prêts élevées, car certains produits doivent être couverts par le montant de la provision.

Le ratio coûts / revenus en tant que mesure de l'efficacité des banques a un impact négatif et significatif sur la performance bancaire. En fait, du point de vue de la littérature bancaire, l'efficacité des banques est considérée comme un bon indicateur des meilleures pratiques de gestion et de gouvernance d'entreprise. Cela aide à comprendre dans quelle mesure les gestionnaires minimisent les coûts par rapport à l'objectif de la banque. Un ratio coûts / revenus élevé implique que les coûts d'exploitation sont plus élevés que les revenus et donc un résultat net négatif. Dans l'étude de Beck et al. (2013), ils suggèrent qu'il n'est pas surprenant que le ratio coût / revenu ait un impact négatif et significatif sur la performance des banques. Cette constatation est cohérente avec les résultats de nos régressions rapportés dans le *Tableau 5* et le *Tableau 6*. Que ce soit pour les banques conventionnelles ou islamiques, l'efficacité est un élément essentiel de la performance bancaire. L'activité bancaire reposant principalement sur l'intermédiation, nous évaluons l'impact du ratio : crédits / (les dépôts et les financements à court terme), sur la performance des banques. Nos résultats suggèrent qu'à l'exception de la marge nette d'intérêt, le ratio a un impact négatif sur les autres indicateurs de la

performance bancaire. Cet impact négatif peut être justifié par le fait qu'à mesure que le crédit augmente, la provision pour pertes augmente également et diminue donc la performance via le résultat d'exploitation. Cependant, nous trouvons des preuves d'une relation positive entre la marge nette d'intérêt et le ratio. En effet, la marge nette à partir de laquelle est calculée le NIM, est la différence entre les revenus d'intérêts et les charges d'intérêts. Du point de vue bancaire, plus le prêt est élevé, plus les des intérêts le sont également. Par conséquent, une augmentation du prêt à un pourcentage donné augmentera la marge d'intérêt nette. Ces résultats corroborent les résultats de [Liang et al. \(2013\)](#) qui ont étudié la performance des 50 plus grandes banques chinoises sur la période 2003-2010.

Dans le [Tableau 7](#), nous contrôlons les variables macroéconomiques, l'indicateur de Boone, en tant que mesure de la concurrence bancaire a un impact négatif et significatif sur la performance du secteur. En effet, l'hypothèse : *the Structure-Conduct-Performance*, suggère qu'un marché fortement concentré indique un faible degré de concurrence et donc une rentabilité élevée pour les banques. Nos résultats soutiennent la nature concurrentielle du secteur bancaire depuis la libéralisation financière. Certaines études utilisent cependant la mesure de la concentration HHI<sup>64</sup> pour évaluer l'impact de la structure du marché bancaire sur la performance ([Mirzaei, et al. 2013](#)) et les résultats suggèrent que la structure du marché a un impact positif sur le secteur bancaire dans les

---

<sup>64</sup> Herfindahl- Hirschman index (HHI) represents the sum of the squared market share of all the firms in the market.

économies développées et émergentes. De plus, nous avons mentionné jusqu'à présent que la banque islamique se développe à un rythme élevé. Ce résultat suggère que les bénéfices des banques islamiques pourraient être fortement affectés par la structure du marché malgré l'existence d'une réglementation unique.

*Tableau 5 : Matrice de corrélation des différentes variables (échantillon global).*

	ROAA	Sharpe	Treynor	Jensen	Log SIZE	OHTA	NPTA	EQTA	OBST	CIR	NLDSTF	Inflation	GDP	Boone indicator
ROAA	1													
Sharpe	0.0455	1												
Treynor	0.031	-0.144***	1											
Jensen	0.0747	0.216***	-0.0392	1										
Log SIZE	-0.105**	0.0101	-0.0235	0.00989	1									
OHTA	0.121***	-0.0777	0.108*	0.109*	-0.238***	1								
NPTA	0.0702*	-0.145***	0.213***	-0.0617	-0.267***	0.791***	1							
EQTA	-0.255***	-0.0615	-0.0034	-0.0182	-0.131***	0.0586	0.145***	1						
OBSTA	0.254***	0.029	0.0151	0.160***	-0.192***	0.396***	0.352***	-0.0798*	1					
CIR	-0.331***	-0.073	-0.0116	0.016	-0.149***	-0.0748*	-0.0793*	0.275***	-0.198***	1				
NLDSTF	0.0644	0.00133	-0.0667	0.0148	0.286***	-0.133***	-0.123***	0.035	0.0393	-0.207***	1			
INFLATION	0.131***	-0.0756	0.112*	0.013	-0.142***	0.0274	0.119***	-0.0304	0.114**	-0.0866*	-0.125***	1		
GDP	0.179***	-0.0171	-0.00283	-0.00922	-0.124***	0.00797	-0.0336	0.0273	0.0338	-0.102**	-0.0534	-0.0537	1	
Boone indicator	-0.158***	-0.148***	0.0122	-0.0352	0.188***	0.06	0.0407	0.0582	-0.216***	0.0455	0.00969	-0.183***	0.021	1

This table reports pair-wise correlation levels among our main variables. Significantly different to zero correlations at 0. 1%, 1% and 5% are marked \*\*\*, \*\*, \* respectively. The sample include both conventional banks and Islamic banks from 2006 to 2015 for a total sample of 109 banks split in 61 conventional banks and 48 Islamic banks. For notation, see [Tableau 4](#) above.

*Tableau 6 : Régressions à effets fixes sur l'échantillon global.*

Variabes	ROAA	ROAE	NIM	Sharpe	Treynor	Jensen
Log SIZE	-0.40845*** (0.15650)	-0.16318 (1.84930)	0.05454 (0.18713)	-0.77688*** (0.20320)	0.05548 (0.06721)	0.00155 (0.00318)
OHTA	-0.06841 (0.14900)	-0.00428 (1.71297)	0.30164* (0.17816)	-19.54174 (13.03623)	10.32968** (4.19162)	0.26350 (0.19854)
NPTA	-0.01626 (0.17323)	-0.39535 (1.99159)	1.46279*** (0.20714)	-28.95293*** (7.49239)	12.44620*** (2.49724)	-0.12835 (0.11829)
EQTA	-0.00050 (0.00209)	0.03609 (0.02406)	0.00344 (0.00250)	-0.00974 (0.01318)	0.00069 (0.00531)	0.00004 (0.00025)
OBSTA	0.88532 (1.66980)	7.10008 (19.23545)	-3.62704* (1.99664)	-1.31224 (2.31064)	0.41721 (0.79911)	0.01750 (0.03785)
CIR	-0.01527*** (0.00151)	-0.13198*** (0.01738)	-0.01412*** (0.00181)	-0.01069 (0.00650)	-0.00157 (0.00223)	-0.00016 (0.00011)
NLDSTF	-0.00822* (0.00454)	-0.11615** (0.05302)	0.01057* (0.00543)	-0.01077* (0.00597)	-0.00061 (0.00206)	-0.00013 (0.00010)
Constant	6.77249*** (1.42409)	29.62658* (16.77456)	6.49378*** (1.70284)	9.44261*** (2.17369)	-0.96790 (0.74081)	-0.01114 (0.03509)
Observations	798	787	798	589	523	523
R-squared	0.14393	0.08392	0.18637	0.06932	0.07336	0.01303
Number of Bank	109	109	109	83	68	68
Time FE	YES	YES	YES	YES	YES	YES
Country FE	YES	YES	YES	YES	YES	YES

This table reports result from a fixed effects estimation which is adopted from a Housman test. The study is applied to both conventional and Islamic banks to determine what drive bank performance in the two banking industries we control only for bank specific characteristics. Our full sample include the period of 2006-2015 with 61 conventional banks and 48 Islamic bank. Dependent variables a respectively return on average Assets (ROAA), return on average equity (ROAE), Net interest margin, Sharpe ratio, Treynor ratio and Jensen ratio. Statistically significant coefficients at the 1%, 5% and 10% level have \*\*\*, \*\*, \* symbols respectively.

En général, la littérature rapporte que le lien entre les frais généraux et la performance peut être négatif (Beck et al 2005), ce qui implique qu'un faible ratio de frais généraux pourrait affecter positivement la performance des banques. Certaines études comme celles de Demircuc-Kunt & Huizinga (1999) suggèrent que, du fait qu'ils affectent négativement le compte de résultat par le biais des dépenses, les frais généraux sont également un indicateur de gouvernance lorsque leur montant augmente avec le temps. Rashid & Jabeen (2016) ont également trouvé un lien négatif entre les frais généraux et la performance des banques au Pakistan. Ils ont fait valoir qu'une baisse des coûts d'exploitation augmenterait les bénéfices des banques pakistanaises et pourrait avoir une incidence positive sur la performance des banques. Ces conclusions sont cohérentes avec nos résultats issus des régressions sur l'échantillon total. Cependant, lorsque nous comparons les banques conventionnelles aux banques islamiques, nous constatons un impact négatif des frais généraux sur la première et un impact positif sur la seconde. Comme indiqué dans le *Tableau 9*, il est important de préciser que l'impact des frais généraux sur la performance des banques n'est pas significatif pour les BIs alors qu'il semble expliquer de manière significative et positive la performance des banques conventionnelles. Ces résultats suggèrent que les banques islamiques ont des coûts d'exploitation moins importants que les banques conventionnelles. En ce qui concerne la croissance du PIB, notre étude suggère un lien à la fois positif et négatif avec la performance des banques. Mirzaei et al. (2013) indiquent que la croissance du PIB influence la performance des banques en augmentant la demande de prêts.

[Bashir \(2003\)](#), qui a évalué les déterminants de la rentabilité des BIs au Moyen-Orient, a découvert un fort impact positif de la croissance du PIB sur la rentabilité en raison de l'environnement concurrentiel et des canaux de produits innovants. [Goddard et al. \(2004\)](#) ont également estimé la rentabilité de 583 banques nationales de l'Union européenne, où la régression transversale a montré un effet positif significatif du PIB sur les bénéfices.

Tableau 7 : Régressions à effets fixes avec les variables macroéconomiques (échantillon global).

VARIABLES	ROAA	ROAE	NIM	Sharpe ratio	Treynor ratio	Jensen ratio
<b>Log SIZE</b>	-0.10906 (0.20567)	1.47101 (2.45310)	0.47996** (0.24052)	-0.85208*** (0.25924)	-0.00004 (0.04216)	0.00424 (0.00430)
<b>OHTA</b>	-0.29206 (0.23138)	0.38918 (2.67488)	-0.47189* (0.27058)	-15.51244 (14.54841)	-1.60953 (2.31525)	0.36188 (0.23610)
<b>NPTA</b>	0.33741 (0.29642)	-0.84899 (3.42677)	2.64728*** (0.34665)	-8.87117 (9.29355)	0.77584 (1.49676)	-0.03244 (0.15263)
<b>EQTA</b>	-0.00055 (0.00260)	0.02324 (0.03008)	0.00498 (0.00304)	-0.01364 (0.01704)	-0.00008 (0.00402)	0.00007 (0.00041)
<b>OBSTA</b>	2.28039 (2.11322)	5.08655 (24.49993)	-6.42455*** (2.47131)	1.07491 (2.77084)	0.65618 (0.45488)	0.02586 (0.04639)
<b>CIR</b>	-0.01780*** (0.00181)	-0.14708*** (0.02087)	-0.01894*** (0.00211)	-0.00723 (0.00714)	0.00111 (0.00119)	-0.00013 (0.00012)
<b>NLDSTF</b>	-0.01281** (0.00547)	-0.16267** (0.06453)	0.00286 (0.00640)	-0.01441** (0.00672)	-0.00081 (0.00113)	-0.00015 (0.00011)
<b>Boone indicator</b>	-3.96684*** (0.91943)	-67.74187*** (10.63103)	-0.37129 (1.07523)	-3.74039*** (0.97631)	-0.03717 (0.15486)	-0.01190 (0.01579)
<b>GROWTHRATE</b>	0.06130*** (0.02039)	0.27543 (0.23784)	-0.01415 (0.02385)	-0.01146 (0.02138)	0.00407 (0.00341)	-0.00026 (0.00035)
<b>INFLATION</b>	0.01407 (0.01662)	0.14281 (0.19530)	0.03779* (0.01943)	-0.06220*** (0.01801)	0.00315 (0.00300)	0.00019 (0.00031)
<b>Constant</b>	3.61641* (1.89624)	14.23935 (22.54415)	5.45403** (2.21756)	9.15325*** (2.69419)	-0.28947 (0.45250)	-0.04306 (0.04614)
Observations	610	599	610	473	437	437
R-squared	0.22636	0.17342	0.28780	0.10388	0.01779	0.01813
Number of Bank	93	93	93	77	66	66
Bank FE	YES	YES	YES	YES	YES	YES
Country FE	YES	YES	YES	YES	YES	YES

This table reports result from a fixed effects estimation which is adopted from a Housman test. The study is applied to both conventional and Islamic banks to determine what drive bank performance in the two banking industries we control both for bank-specific and macroeconomics variables. Our full sample include the period of 2006-2015 with 61 conventional banks and 48 Islamic bank. Dependent variables a respectively return on average Assets (ROAA), return on average equity (ROAE), Net interest margin, Sharpe ratio, Treynor ratio and Jensen ratio.. Statistically significant coefficients at the 1%, 5% and 10% level have \*\*\*, \*\*, \* symbols respectively.

L'inflation est une autre variable macroéconomique souvent considérée comme un indicateur de la performance bancaire. Nos régressions suggèrent à la fois une relation statistiquement positive et négative avec les mesures de la performance bancaire. Comme indiqué dans le *Tableau 7*, l'inflation a un impact positif significatif sur la performance des banques telle que mesurée par la marge d'intérêt nette et un effet négatif lorsque la performance est mesurée par le ratio de Sharpe. Dans une perspective à court terme, l'inflation est un facteur important du rebond de la croissance. Cependant, ce lien semble positif lorsque la performance est mesurée par le ratio de Sharpe. L'explication de ce résultat pourrait provenir du comportement des investisseurs spéculatifs sur le marché financier. Le lien positif entre inflation et performance est également documenté par *Albertazzi & Gambacorta (2009)*, qui ont étudié le lien entre rentabilité bancaire et cycle économique en utilisant des données pour dix pays industrialisés (Autriche, Belgique, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Royaume-Uni et États-Unis) sur la période 1981 à 2003.

L'analyse de la performance des banques est généralement soumise à des problèmes d'endogénéité, ceci est dû à certaines causalités inverses qui peuvent être trouvées parmi les variables explicatives. Par exemple, les prêts non-performants peuvent interférer avec les prêts et les provisions pour prêts non-performants. D'une part, une augmentation du montant du prêt a un impact sur le montant de la provision pour prêts non-performants, d'autre part, une augmentation des remboursements de prêts non performants aurait un impact sur la stratégie de prêt bancaire. Plus les gens remboursent, plus la banque est

susceptible d'accorder un montant important de prêts. Le biais et l'inconsistance dans l'analyse de la performance des banques peuvent découler de variables omises car elles sont très souvent difficiles à mesurer. Par exemple, dans la banque islamique, il est assez difficile de mesurer le degré de dévotion du musulman à sa religion. On peut affirmer qu'un musulman très dévoué préférerait une banque islamique à une banque conventionnelle. En effet, [Mollah & Zaman \(2015\)](#) ont documenté un lien positif significatif entre la population musulmane et la performance des banques islamiques. Pour aborder le problème de l'endogénéité et du biais des variables omises, nous suivons [Dietrich & Wanzenried \(2011\)](#) ; [Liang et al. \(2013\)](#) ; [Köster & Pelster \(2017\)](#), puis appliquons le système GMM à deux étapes d'[Arellano & Bover \(1995\)](#) et [Blundell & Bond \(1998\)](#) qui utilise les valeurs retardées de la variable dépendante en niveau et en différence ainsi que les valeurs retardées des variables explicatives en niveau.

*Tableau 8 : Régressions avec l'approche du système de GMM.*

VARIABLES	ROAA	ROAE	NIM	Sharpe ratio	Treynor ratio	Jensen ratio
Lagged value of Dependent variables	0.72682*** (0.12499)	0.37403*** (0.08584)	0.96273*** (0.14763)	0.05304 (0.08231)	0.14868* (0.06524)	0.10717* (0.05269)
Log SIZE	0.20209* (0.09942)	0.02981 (0.55092)	-0.09522 (0.08869)	-0.02013 (0.08235)	-0.02222 (0.02684)	0.00074 (0.00056)
OHTA	-0.08258 (0.05644)	-1.17381* (0.52961)	0.03960 (0.14355)	-6.44100 (9.43180)	4.10182 (4.97493)	0.06059 (0.07630)
NPTA	0.33288* (0.14028)	1.64035*** (0.56829)	2.18627*** (0.66532)	-29.42034* (11.51991)	17.29460 (13.36598)	-0.11968 (0.14918)
EQTA	0.01138*** (0.00405)	0.02005* (0.01052)	-0.00183 (0.00239)	-0.00954* (0.00535)	-0.00094 (0.00111)	0.00001 (0.00006)
OBSTA	1.62549 (1.42895)	19.07552 (13.63010)	-12.02938*** (3.98560)	0.58162 (3.29692)	-0.22980 (0.70667)	0.01477 (0.01901)
CIR	0.00926* (0.00476)	-0.04258*** (0.01504)	-0.00168 (0.00290)	0.00612 (0.00863)	0.00037 (0.00317)	-0.00006 (0.00009)
NLDSTF	-0.01279* (0.00661)	-0.12515*** (0.04752)	0.01292 (0.00881)	-0.00733 (0.00553)	-0.00036 (0.00140)	0.00001 (0.00004)
dummy==Islamic	-0.42963 (0.53646)	1.34347 (5.48351)	-4.84610*** (1.82303)	-0.05606 (1.35784)	0.04450 (0.26884)	-0.00841 (0.00811)
Constant	0.00000 (0.00000)	0.00000 (0.00000)	7.09393* (3.03442)	0.00000 (0.00000)	0.00000 (0.00000)	0.00000 (0.00000)
Observations	705	694	706	522	462	67
Number of Bank	107	107	107	80	67	YES
Hansen test	(0.854)	(0.789)	(0.668)	(0.878)	(0.945)	(0.778)
Arellano-Bond AR (1) test (p-value)	(0.001)	(0.021)	(0.0167)	(0.001)	(0.007)	(0.003)
Arellano-Bond AR (2) test (p-value)	(0.0453)	(0.771)	(0.307)	(0.259)	(0.232)	(0.857)

This table reports result obtained from a system GMM approach of the determinants of bank performance both conventional and Islamic banks. Dependent variables a respectively return on average Assets (ROAA), return on average equity (ROAE), Net interest margin, Sharpe ratio, Treynor ratio and Jensen ratio. We follow Arellano & Bover (1995) to estimate our coefficients given the endogenous nature of bank performance determinants. Statistically significant coefficients at the 1%, 5% and 10% level have \*\*\*, \*\*, \* symbols respectively. Standard errors are reported between brackets. Over-identification test is constructed from Hansen and Arellano Bond test of autocorrelation is represented by autoregressive process respectively AR(1) and AR(2)

Cette approche fournit des estimateurs plus pertinents que dans l'analyse de régression linéaire classique. Le calcul de l'estimateur est fait par une commande routine de [Roodman \(2009\)](#) disponible sur Stata (xtabond2). Les résultats rapportés dans le [Tableau 8](#) suggèrent que notre modèle correspond mieux à l'estimateur du système GMM. En fait, les statistiques liées aux tests d'Hansen sont statistiquement significatifs, ceux liés aux restrictions de sur-identification et les tests d'autocorrélation de second ordre d'Arellano-Bond ne sont pas statistiquement significatives. L'autocorrélation du premier ordre semble en revanche être statistiquement significative, ce qui est vrai par construction.

Dans l'ensemble, après avoir contrôlé l'hétérogénéité, l'endogénéité dynamique et la simultanéité, les déterminants tels que la provision sur prêts non performants, les fonds propres sur l'actif total, le ratio coût / revenu, semblent avoir un impact significatif sur les performances des banques conventionnelles et islamiques. Cette étude confirme également la nature persistante de la performance des banques au cours de notre période d'étude. À l'exception du ratio de Sharpe, toutes les valeurs retardées de premier ordre de nos mesures de performance sont statistiquement significatives. Ces résultats sont cohérents avec ceux de [Dietrich & Wanzenried \(2011\)](#), [Guidara et al. \(2013\)](#), [Liang et al. \(2013\)](#) et [Köster & Pelster \(2017\)](#). Nous devons souligner que l'utilisation des mesures de la performance de marché comme indicateurs de la performance des banques, en particulier le ratio de Treynor et Jensen, a démontré que la performance ajustée au risque peut fournir un style de gestion aux banquiers.

Tableau 9 : Comparaison entre les indicateurs de la performance, banque islamique et conventionnelle

Panel A : Islamic Banks							Panel B : Conventional Banks					
VARIABLES	ROAA	ROAE	NIM	JENSEN	SP	TR	ROAA	ROAE	NIM	JENSEN	SP	TR
ROAA, ROAE...= L,	0.36708*** (0.10505)	0.44912*** (0.03893)	0.98083*** (0.16753)	-7.14124 (7.89459)	-0.67227* (0.36280)	-0.05398 (0.53010)	0.87134*** (0.05611)	0.25632*** (0.09830)	0.61724*** (0.10326)	-0.09066 (0.07530)	0.08215 (0.11251)	0.04062 (0.13720)
Log SIZE	0.22724*** (0.07854)	1.30175 (1.01702)	0.05658 (0.27344)	1.53461 (1.67050)	7.45616* (3.19011)	-9.35732 (8.33699)	0.04506 (0.05501)	0.68771 (0.83408)	-0.04010 (0.06027)	0.00032 (0.00028)	-0.12542 (0.12899)	-0.01308 (0.01893)
OHTA	0.02770 (0.08713)	-0.08037 (1.44145)	-0.16953 (0.18559)	0.00000 (0.00000)	172.57747 (109.51088)	0.00000 (0.00000)	9.45321* (5.43258)	259.93789*** (79.12985)	59.36106*** (18.68816)	0.08253** (0.04127)	-4.14787 (9.71567)	2.79457* (1.62108)
NPTA	0.30180* (0.14072)	2.48280 (1.91311)	2.29825*** (0.70521)	0.00000 (0.00000)	-112.54053* (59.45610)	0.00000 (0.00000)	-51.48568*** (12.35009)	-548.36900*** (150.31957)	27.30715** (13.63450)	-0.23498** (0.11890)	-23.53493 (20.18279)	14.11441* (8.47493)
EQTA	0.00539* (0.00248)	0.02055* (0.01093)	-0.00128 (0.00216)	0.00653 (0.00725)	-0.00147 (0.01221)	-0.02471 (0.02312)	0.80754 (3.87141)	-47.74336 (44.25584)	4.23120 (2.94052)	-0.00635 (0.02187)	-0.62401 (4.01498)	-0.26137 (0.61058)
OBSTA	0.55978 (1.74958)	1.92162 (14.32997)	-8.18221* (4.62038)	2.31158 (2.50782)	0.35744 (6.30355)	2.53719 (3.07241)	1.59693 (6.82737)	-40.18001 (49.13439)	-4.14824 (5.72891)	-0.03072 (0.03940)	9.26323 (10.73524)	-0.47808 (2.05707)
CIR	-0.00155 (0.00161)	-0.03104* (0.01405)	0.00028 (0.00214)	0.00076 (0.00090)	-0.01999 (0.02267)	-0.04635 (0.04158)	-0.01732* (0.01019)	-0.65834*** (0.12346)	-0.05132*** (0.01361)	-0.00006 (0.00009)	-0.01188 (0.01251)	-0.00133 (0.00126)
NLDSTF	-0.00793 (0.00638)	-0.04337 (0.04226)	0.01131 (0.01238)	0.00049 (0.00054)	0.01743 (0.01131)	0.02809 (0.02433)	-0.00562 (0.00570)	-0.08159 (0.05682)	-0.01191** (0.00570)	-0.00002 (0.00002)	-0.00935 (0.00584)	-0.00146 (0.00124)
Constant	0.00000 (0.00000)	-8.05588 (9.91404)	0.27758 (2.25173)	-14.08931 (15.34059)	0.00000 (0.00000)	0.00000 (0.00000)	0.95402 (3.62642)	0.00000 (0.00000)	0.00000 (0.00000)	0.02468 (0.02280)	-3.12149 (5.31334)	0.36526 (1.03015)
Observations	265	265	266	106	163	106	440	429	440	356	359	356
Banks n°	47	47	47	15	26	15	60	60	60	52	54	52
Hansen test	(0.894)	(0.756)	(0.264)	(0.562)	(0.469)	(0.824)	(0.624)	(0.442)	(0.958)	(0.384)	(0.620)	(0.824)
AR (1) test	(0.022)	(0.051)	(0.302)	(0.245)	(0.661)	(0.042)	(0.06)	(0.101)	(0.051)	(0.077)	(0.002)	(0.014)
AR (2) test	(0.991)	(0.747)	(0.377)	(0.478)	(0.642)	(0.552)	(0.612)	(0.959)	(0.684)	(0.112)	(0.497)	(0.381)

Standard errors in parentheses\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Comme on peut l'observer dans le [Tableau 9](#), l'utilisation de la GMM pour comparer les déterminants de la performance, confirme de prime abord le lien statistique et significatif entre les variables décalées de la performance et les variables dépendantes (hormis le ratio de Treynor). L'influence des provisions pour créances en souffrance ou douteuses, sur la performance bancaire, semble être statistiquement significative et positive pour les banques islamiques (ROAA et NIM) et négative (ROAA, ROAE et le ratio de Jensen) pour les banques conventionnelles. Cette différence peut s'expliquer par la qualité des actifs bancaires des deux types de banques ([Beck, et al., 2013](#)), puisqu'il existe un lien entre les dotations aux provisions et la qualité du portefeuille des prêts bancaires. En effet, on observera que les dotations aux provisions augmenteront au fur et à mesure que les clients éprouveront les difficultés à rembourser leur emprunts bancaires. [Beck, et al. \(2013\)](#) suggèrent que pendant la crise financière de 2008, les BIs se sont distinguées par leur qualité d'actifs, ce qui a contribué à renforcer leur résilience face à cette crise financière. Le ratio capitaux propres sur total actif (EQTA) influence positivement la performance des BIs (ROAE et ROAA), alors que cette influence n'est pas statistiquement significative pour les banques conventionnelles. Cette relation est également observée dans les travaux de [Beck, et al. \(2013\)](#) qui suggèrent une approche plus traditionnelle de la prise de risque par les BIs comparées aux BCs. L'analyse de l'efficacité, qui est représentée par le ratio du coût sur les revenus, suggère une influence négative sur la performance bancaire islamique et conventionnelle. Une augmentation des coûts entraîne une détérioration de la performance via le résultat d'exploitation.

## 5. Conclusion

L'objectif principal de cette étude était de d'étudier ce qui détermine durablement la performance de la banque islamique par rapport à la banque conventionnelle en utilisant à la fois des mesures classiques de performance (ROAA, ROAE et NIM), ainsi que des mesures ajustées au risque boursier. À cette fin, nous avons utilisé le système GMM en deux étapes pour contrôler l'endogénéité et le biais des variables non observées, avec un échantillon comprenant 48 IBs et 61 BCs cotées en bourse au cours de la période de 2006 à 2015. Nos résultats révèlent que la performance des banques est principalement influencée par les prêts non performants, le ratio coût / revenu comme mesure de l'efficience des banques. La taille, le prêt net sur l'actif total et le ratio des coûts au revenu sont significatifs lorsque différentes mesures de performance sont utilisées. Dans le cadre de l'analyse dynamique de panel, les provisions de prêts non-performants ont un impact négatif sur les performances des BCs alors qu'elles affectent positivement les performances des BIs. Ceci corrobore les résultats de [Beck et al. \(2013\)](#) qui suggèrent que les BIs ont une meilleure qualité d'actifs que les banques conventionnelles. Notre étude contredit l'idée que les BIs sont moins efficaces que les BCs, parce que le rapport coût / revenu en tant que mesure de l'efficience bancaire est plus significatif pour les BIs que pour les BCs. En contrôlant les variables macroéconomiques dans une approche à effet fixe, cette étude est cohérente avec l'hypothèse *Structure-Conduct-Performance*, qui suggère un lien positif entre la concentration du marché et la performance des banques. Mesurée par l'indicateur Boone, la concurrence, à l'opposé de la concentration du marché, affecte négativement les performances des BIs et des BCs. Cette étude confirme

également la nature persistante de la performance des banques au cours de notre période d'étude. À l'exception du ratio de Sharpe, toutes les valeurs retardées de premier ordre de nos mesures de performance sont statistiquement significatives. Notre étude a montré que les performances pouvaient être mesurées à la fois par les ratios de Jensen et de Treynor. Cependant, une autre étude construirait un indice unique pour toutes les banques islamiques et un autre pour les banques conventionnelles afin d'évaluer le niveau de ces indicateurs de la performance. Une autre étude augmenterait l'échantillon car certains de nos paramètres ne sont pas significatifs et ceux-ci seraient dus à la taille de l'échantillon et aux valeurs manquantes.

*Annexe 1 : Résultat du test d'Hausman*

---- Coefficients ----				
	(b)	(B)	(b-B)	sqrt (diag (V_b-V_B))
	fe	re	Difference	S.E.
Log SIZE	-.4084515	-.2113814	-.1970701	.1241027
OHTA	-.0684132	-.0363909	-.0320224	.1133854
NPLPTA	-.0162568	-.0383005	.0220437	.0403317
EQTA	-.0005039	-.0001765	-.0003274	.0009414
OFBSTA	.8853173	2.77813	-1.892813	1.374787
CIR	-.0152725	-.0159929	.0007203	.0003107
NLDSTF	-.0082218	-.007519	-.0007028	.0017442
b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg				
B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg				
Test: Ho: difference in coefficients not systematic				
chi2 (7) = (b-B)'[(V_b-V_B) ^ (-1)] (b-B)				
= 15.78				
Prob>chi2 = 0.0272				

## Chapitre III :

### Structure de propriété et performance des banques islamiques : les caractéristiques du SSB<sup>65</sup> peuvent-elles influencer cette relation ?

C. DJEUTCHEU NGANDOP<sup>66</sup>

#### Abstract

This paper investigates the effects of SSB characteristics on the relationship that might exist between ownership structure and Islamic Banks (IBs)' performance in many regions. We use agency theory as an analytical framework. The study period covers ten consecutive years (2006-2015), we use ROAA (Return on average Asset), ROAE (return on average Equity), and NIM (Net Income Margin) as measures of performance. Ownership structure was operationalized in terms of ownership concentration (percentage of share held by the top shareholder) and ownership identity (identity of the top shareholder). We applied panel regression by using the technique of GLS (Generalized Least Squares) estimation, then to address the issue of endogeneity and omitted values, we applied two step system of GMM (Generalized Method of moment). Results suggest no relationship between ownership concentration and IBs' performance (panel A), with significant influence of SSB size, the number of meeting held by SSB. The lack of statistic link between concentration and IB's performance is consistent with the thesis of neutrality (Demsetz, 1983). Ownership identity may be linked to IBs' performance, results suggest a positive and statistically significant relationship between Family-owned IBs and performance, Controlled IBs as well.

KEYWORDS: Ownership concentration, corporate governance, Islamic banks, performance, ownership identity, Sharia supervisory Board.

JEL classification: G01, G21, G32.

---

<sup>65</sup> Sharia Supervisory Board (SSB), CSC pour Comité de surveillance de la charia

<sup>66</sup> Doctorant à l'université de Franche-Comté.

# 1. Introduction

Dans l'optique de mieux comprendre les interactions au sein d'une organisation, la gouvernance d'entreprise nous offre aujourd'hui des mécanismes tels que, les caractéristiques du conseil d'administration (sa concentration, sa taille, la fréquence de rencontre de ses membres), la transparence d'information ou encore la rémunération des dirigeants, ceci afin d'anticiper les éventuelles crises pouvant être des entraves au bon fonctionnement de l'organisation. La gouvernance d'entreprise est donc définie comme un ensemble de mécanismes qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit qui gouvernent leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire (Charreaux, 1997). Comme mécanisme de gouvernance de l'organisation, la structure de propriété (ou structure de l'actionnariat d'une organisation) permet aussi de mieux comprendre les influences qui pourraient exister entre les propriétaires et les dirigeants de l'organisation. Ces influences ont fait l'objet de plusieurs études et continuent de susciter beaucoup d'intérêt dans les recherches en sciences de gestion, le but étant par exemple de mieux comprendre leur nature, leur degré et parfois même leur étendue. L'idée ici étant parfois d'infirmer ou de confirmer une théorie des organisations qui existe, ou mieux d'énoncer une théorie qui traduise pertinemment le lien entre la structure de propriété et la performance. Les travaux de nombreux chercheurs tels que : Charreaux (1991), Classens et al. (2000), Lawriwsky (1984) ou encore Madani & Khlif (2010), font montre des influences qui pourraient exister entre la nature de la structure de propriété et la performance des institutions pratiquant la finance dite « conventionnelle ». Sur un plan théorique, les travaux de Shleifer & Vishny (1986) suggèrent que la concentration de la propriété peut améliorer la performance, car les

actionnaires auront alors assez de pouvoir pour mieux contrôler les dirigeants et ainsi réduire leur pouvoir discrétionnaire. Cette relation n'est pas observée dans les travaux de [Charreaux \(1991\)](#), [Madani & Khlif \(2010\)](#) ou encore de [Demsetz \(1983\)](#), qui trouvent une absence de lien statistique entre la concentration de la propriété et la performance. Ils suggèrent alors que la configuration de la structure de la propriété (concentrée ou diluée) constitue une réponse endogène au processus de maximisation de profit, et celui-ci est beaucoup plus influencé par les spécificités de l'exploitation et l'environnement de l'organisation. A la lecture de ces conclusions, on se pose donc la question de savoir si ces différents liens entre la structure de propriété et la performance demeurent en cas de changement dans la structuration du business model de l'organisation. L'innovation architecturale de la hiérarchie de décision dont font preuve les institutions de finance islamique, plus précisément les banques islamiques (BIs) met en avant un organe appelé Sharia Supervisory Board (SSB)<sup>67</sup>, dont les membres sont nommés par les actionnaires en Assemblée générale extraordinaire (A.G.E), dotés d'un pouvoir de surveillance et de décision sur toute l'activité des BIs au regard de la *Sharia* qui est la loi islamique. En effet, le SSB (qu'on traduira par CSC pour conseil de surveillance de la charia) qui est propre aux institutions de finance islamique est un outil en plus en matière de gouvernance, comme le suggèrent [Mollah & Zaman \(2015\)](#) à partir d'un échantillon de 86 banques islamiques et 86 banques pratiquant la finance dite « conventionnelle », sur une période d'étude allant de 2005 à 2011 : le rôle de surveillance du CSC impacte positivement la performance des BIs, alors que celui de conseil a un impact plutôt

---

<sup>67</sup> On pourrait l'assimiler à un conseil de surveillance en charge du contrôle, de l'évaluation et de la charia au sein des institutions de finance islamique.

négligeable sur la performance. Le but de cet article est donc de mieux comprendre, à partir des observations et surtout, d'une analyse empirique, les influences que pourraient avoir les caractéristiques du CSC (sa taille, SSB top 20 ou la réputation de ses membres, la fréquence des réunions) sur la relation entre la structure de propriété et la performance bancaire. La présence de cet organe au sein des BIs modifie-t-elle profondément les conclusions tirées en matière de structure de propriété et performance au sein des banques conventionnelles (BC) ? Cette étude est menée sur les BIs, nous allons donc essayer de comprendre si certaines caractéristiques du CSC (sa taille, la fréquence de réunions, la présence d'un *Scholar*<sup>68</sup> ou juriste appartenant au top\_20) peuvent influencer la relation entre la structure de propriété et la performance. L'objectif est d'apprécier ces éventuelles influences afin de mieux comprendre le fonctionnement des BIs.

L'intérêt d'étudier cette relation (structure de propriété et performance) au sein des BIs peut être d'une pertinence avérée, car la finance islamique qui était utilisée exclusivement dans certains pays du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est et quelques pays de l'Afrique (Nord et Sud) durant les années soixante-dix et quatre-vingt, s'est exportée et continue d'ailleurs son expansion, vers les pays d'Europe (Royaume-Uni, Allemagne, France, Belgique, Espagne, Luxembourg etc.), ainsi que certains États au sein des États-Unis d'Amérique (New-York, New Jersey etc. ), au Canada (Ottawa, Toronto, Montréal etc.) pour des raisons parfois liées aux phénomènes migratoires ou à la mondialisation. C'est l'un des segments de la finance globale dont la croissance est la plus importante (Hassan & Dridi, 2010).

---

<sup>68</sup> Comprendre ici qu'un Sharia scholar est un juriste dans le domaine du droit commercial islamique et les questions religieuses.

Nous avons retenu un échantillon de 73 banques islamiques, sélectionnées sur la base de critères bien précis (âge, taille d'actif, disponibilité des données). La banque islamique retenue doit présenter un historique d'existence de 10 années au minimum, avoir des données disponibles sur une période de 5 années consécutives, une taille d'actif supérieure ou égal à 10 millions de dollar Américain (US), et enfin, être active durant la période d'étude et être une banque commerciale. Nous avons utilisé un modèle économétrique (modèle GLS) qui prend en compte des variables de gouvernance et de contrôle liées aux banques, tout en y ajoutant les variables spécifiques au CSC afin de comprendre leurs éventuelles interactions avec la performance et la structure de propriété. Les tests de robustesse ont également été menés afin de vérifier la pertinence des résultats obtenus.

Le travail se subdivise de la manière suivante : la section 2 présente une revue de la littérature liée d'une part, à la concentration de la propriété et la performance et d'autre part, à la nature de la propriété et la performance, la section 3 met en exergue le développement des hypothèses, tandis que la section 4 présente les données, les sources et les variables utilisées avec également les statistiques descriptives de l'échantillon et la méthodologie appliquée. La section 5 discute des résultats empiriques issus des différentes régressions, les tests de robustesses quant à eux sont présentés à la section 6, une conclusion qui tient compte des limites et des futures pistes d'analyse, clôt cet article (section 7).

## 2. Revue de la littérature

La littérature sur la structure de propriété et la performance est plus étendue en finance dite « conventionnelle » qu'en finance Islamique, mais l'idée au fond demeure la compréhension de l'influence que pourrait avoir la concentration de la propriété sur la performance. [Demsetz \(1983\)](#) suggère que cette concentration qui est plutôt la résultante endogène du processus de maximisation de profit ne peut donc l'influencer, car les différentes structures de propriété s'équivalent et seuls les facteurs environnementaux et propres à l'exploitation peuvent donc ainsi influencer la performance. La thèse qui sous-tend ce raisonnement est la thèse de la neutralité, enrichie par les travaux de [Demsetz & Lehn \(1985\)](#) et par la suite [Charreaux \(1991\)](#) avec les entreprises françaises, [Iannotta et al. \(2007\)](#) avec les banques Européennes, [Madani & Khelif \(2010\)](#) pour les banques Tunisiennes. Toutes ces études donnent une information qui est le caractère « endogène » de la variable « concentration », c'est-à-dire que le degré de détention du pourcentage de contrôle au sein d'une organisation n'influence a priori pas la performance de celle-ci. La théorie de l'agence ([Jensen & Meckling, 1976](#)) a apporté un changement spécifique en matière de gouvernance d'entreprise, en fournissant des moyens de résoudre les conflits d'intérêt et en réduisant le coût d'agence. La principale difficulté réside donc dans l'identification de ces différents conflits d'intérêts et ensuite dans la manière de les réduire. Des auteurs comme [Bourkhis & Omri \(2016\)](#) considèrent que la manière dont la propriété est structurée peut influencer le comportement des dirigeants et ainsi améliorer la performance. Plus encore, l'existence d'une concentration au sein de la structure de propriété permettrait aux actionnaires minoritaires d'avoir accès à certaines

informations qu'ils n'auraient pu avoir face aux dirigeants. Aujourd'hui, plusieurs mécanismes de gouvernance d'entreprise sont proposés pour résoudre les problèmes de divergence d'intérêts et minimiser les coûts d'agence associés aux conflits. La structure de propriété constitue un mécanisme important qui peut affecter la performance, elle présente la façon dont les actionnaires sont organisés pour contrôler et mobiliser une décision optimale. Il est donc nécessaire de se demander dans quelle mesure la structure de la propriété peut-elle avoir un impact sur la valeur de l'entreprise ? Cette question a fait l'objet de plusieurs études, mettant en évidence un lien clair et un processus interactif entre la performance des entreprises et la concentration du capital. Les travaux de [Srairi \(2013\)](#) ont suggéré un lien négatif entre la concentration de la propriété et la prise de risque, suggérant que les banques de son échantillon ayant une concentration de la propriété prennent moins de risque que les banques à concentration diluée. C'est dire que la rentabilité via le canal de la prise de risque peut avoir un lien avec la concentration de la propriété. Les conclusions pouvant diverger sur la question, c'est pour cette raison que ce papier tentera de vérifier le lien qui peut exister entre la concentration de la propriété et la performance des banques. Quant à la nature de la relation entre la structure de propriété et la performance, les travaux de [Jensen & Meckling \(1976\)](#) suggèrent une influence positive de la structure de propriété sur la performance, en arguant que plus la part du capital détenue par les dirigeants est importante, plus les divergences d'intérêts entre ces derniers et les actionnaires sont faibles, ce qui peut se traduire par une tendance à la baisse des abus de biens sociaux (ABS) et améliorer les résultats de la firme. En effet, l'idée ici étant de faire coïncider les intérêts des dirigeants avec ceux des actionnaires afin de réduire leur (dirigeants) pouvoir discrétionnaire tout en les

incitant à la maximisation de la valeur de la firme. Cette relation est énoncée par la thèse de la convergence des intérêts. Les travaux de [Charreaux \(1991\)](#) ; [Khamis, et al. \(2015\)](#) ; [McConnell & Servaes \(1990\)](#) ; [Mueller & Spitz \(2006\)](#) ; [Zouari & Taktak \(2012\)](#) ; [Stančić, et al. \(2014\)](#) ; [Palia & Lichtenberg \(1999\)](#), montrent une influence positive et significative de la nature de la structure de propriété sur la performance. Pour les entreprises dont l'actionnaire majoritaire est un institutionnel, cette influence sur la performance peut être positive en raison du degré de contrôle et de surveillance que ce dernier peut exercer sur les dirigeants. De même qu'avec les entreprises familiales, les influences peuvent être positives en raison de l'atmosphère de travail et surtout de la nécessité de conserver un héritage générationnel ([Zouari & Taktak, 2012](#)). Enfin, la relation entre la structure de propriété et la performance peut être étudiée sous l'angle de la théorie de l'enracinement. La théorie de l'enracinement des dirigeants, enrichie par les travaux de [Morck, et al. \(1990\)](#) ; [Shleifer & Vishny \(1989\)](#), peut être définie comme l'ensemble des stratégies mises en œuvre par les dirigeants pour modifier leur environnement (structures de contrôle, concurrence sur le marché de l'emploi, relation avec les partenaires...) et augmenter leur pouvoir sur les actionnaires et les différents partenaires de la firme ([Charreaux, 1997](#)). Elle soutient par exemple que les dirigeants qui possèdent une participation solide au capital peuvent gérer dans une optique contraire à la création de valeur ([Charreaux 1991, p. 522](#)).

Notons de manière générale que certains aspects de la gouvernance dans les entreprises non financières peuvent être appliqués aux banques, mais la complexité de l'activité bancaire accroît l'asymétrie de l'information et rend difficile la

surveillance des dirigeants de banque par les actionnaires et les autres parties prenantes. Ce qui peut donc influencer la relation entre la structure de propriété et la performance bancaire. Les banques sont également un élément clé du système de paiement et sont soumises à une réglementation plus stricte que les autres entreprises.

Plutôt que de s'intéresser spécifiquement au lien entre le degré de participation du dirigeant au capital et la performance, notre objectif consiste à étudier plus largement la *gestion organisationnelle de la relation entre les actionnaires et les dirigeants sur la performance financière des banques*.

### 3. Développement des hypothèses.

Par «nature de la propriété», il faut entendre l'identité de l'actionnaire majoritaire (en fonction du pourcentage de contrôle). La classification des différents types de profil que peut représenter la nature de propriété est parfois liée à l'objectif de l'article, à l'environnement ou au domaine de la recherche. [Charreaux \(1991\)](#) distingue trois types d'entreprises selon la nature de la propriété (entreprises contrôlées, entreprises managériales et entreprises familiales). Selon [Charreaux \(1991\)](#), une firme managériale est une société dans laquelle il existe une distinction de la fonction de propriété et de décision presque complète et indépendante, et aucun dirigeant ne détient également une part significative de l'entreprise. Dans une entreprise familiale, une famille détient une large participation dans l'entreprise et en nomme un de ses membres pour la gestion. Dans ce cas, le degré de séparation de la propriété / décision et de la propriété / contrôle est faible et très lisse, les membres

de la famille jouissent à la fois de la propriété et du contrôle / décision, malgré la présence d'autres investisseurs (actionnaires minoritaires). Dans une entreprise contrôlée, la concentration de propriété est plus accentuée, le degré de séparation de la propriété / contrôle ou décision est strict et la principale propriété (fonds institutionnels, caisses de retraite, etc.) peut contrôler la stratégie de l'entreprise et certains outils de gouvernance. Le dernier type de propriété que nous choisissons d'ajouter à cette classification est une entreprise publique, en raison de son rôle dans la supervision des banques islamiques dans de nombreux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique. L'Etat, dans certains pays majoritairement musulmans et dans l'optique de promouvoir ou même de soutenir la finance islamique, détient la position d'actionnaire majoritaire (Koweït, Iran, Qatar, Soudan et Pakistan) au sein des banques islamiques, ce qui pourrait avoir des influences sur la gestion de ces entités. Il faut également préciser que la présence ou la domination de l'actionnariat « public » peut influencer la performance de la firme, pour des raisons dues à la motivation directe de ses actionnaires. Notre échantillon contient, selon la nature de la propriété, des banques familiales, des banques publiques, les banques managériales et les banques contrôlées (institutionnels). L'un des objectifs de cette étude sera de vérifier tout d'abord le lien et l'importance de la relation entre propriété et performance dans les BIs. De nombreuses conclusions ont été tirées dans ce domaine, certaines ont trouvé un lien non significatif entre la structure de propriété familiale et la rentabilité financière (ROE) mais un lien significatif avec la rentabilité économique (ROA) comme mesure de la performance (Charreaux, 1991)<sup>69</sup>. Charreaux (1991) rapporte qu'en cas de maximisation de la valeur actionnariale, parmi les trois thèses

---

<sup>69</sup> Les entreprises financières sont exclues de son échantillon.

développées (la thèse de la convergence des intérêts, la thèse de la neutralité et la thèse de l'enracinement des dirigeants), la thèse de neutralité (Demsetz H., 1983) est celle suggérée par son étude. Fazlzadeh et al. (2011), Khamis, et al. (2015), Abbas et al. (2009) ont trouvé un lien positif et statistiquement significatif entre les entreprises contrôlées et la performance, ils suggèrent que ce lien statistique peut être expliqué par la façon dont les investisseurs institutionnels contrôlent les dirigeants, ainsi que le rôle de surveillance qu'ils ont l'habitude de jouer. Les banques à actionnariat public (dont l'actionnaire majoritaire est l'Etat) peuvent être inefficaces et peu rentables, comme le suggèrent les conclusions de Cornett, M.M. et al. (2010). A partir d'un échantillon constitué de 16 pays d'Extrême-Orient, couvrant la période 1989 à 2004, l'étude porte sur la manière avec laquelle l'implication dans un système bancaire national, de la propriété « publique » et le gouvernement peut influencer la performance bancaire. La caractéristique spécifique des actionnaires dans cette propriété est qu'ils n'ont pas de droit direct sur leur revenu résiduel, et la gestion est souvent bureaucratique, ce qui peut négativement impacter la performance. Dans ce papier, ayant l'intention de vérifier ces conclusions, nous avons développé les hypothèses suivantes :

H1 : Il n'existe pas de relation entre la concentration du capital et la performance financière et économique des banques islamiques.

H2 : Il existe une relation entre la nature de la propriété et la performance financière et économique des banques islamiques.

Etant donné que cette étude est menée sur les BIs, nous allons donc essayer de comprendre si certaines caractéristiques du CSC (sa taille, la fréquence de réunions,

la présence d'un *Scholar*<sup>70</sup> ou juriste appartenant au top\_20) peuvent influencer la relation entre la structure de propriété et la performance. L'objectif est d'apprécier ces éventuelles influences afin de mieux comprendre le fonctionnement des BI. Il faut dire que selon l'AAOIFI (2010)<sup>71</sup>, le CSC devrait être un bureau indépendant, ayant en son sein des juristes reconnus et spécialistes de la loi islamique (charia), de la jurisprudence commerciale islamique (Fiqh al-Mua'malat), ainsi que du fonctionnement même des institutions de finance islamique. Il ressort dans ce profil, des compétences poussées et variées. Notons qu'à part cette définition de l'AAOIFI, il en existe plusieurs (Garas & Pierce, 2010), mais avec un point commun qui réside dans le rôle que peut jouer cet organe au sein des institutions de finance islamique. Le CSC doit s'assurer de la conformité des opérations et des transactions avec la charia, du développement des produits islamiques, de l'émission des jurisprudences et des règles encadrant leur pratique. Il se doit également de contrôler la procédure et le respect des règles mises en place. A la question de savoir qu'est-ce que le CSC? Nous pouvons dire que c'est l'organe responsable de l'implémentation, du contrôle, et de la gestion des éléments de charia gouvernance au sein des institutions de finance islamique. L'AAOIFI prévoit dans ses textes<sup>72</sup> que les CSC doivent se composer d'au minimum 03 membres, notons que dans la pratique ce nombre peut varier de 4 à 7 membres. Comme tout organe de décision, les différents éléments d'analyse de son efficacité ont été retenus en nous inspirant des travaux d'Abdul Gafoor et al. (2018) sur les caractéristiques du conseil d'administration et la performance bancaire en Inde, à partir d'un échantillon de 36 banques commerciales, sur une période de 2001

---

<sup>70</sup> Comprendre ici qu'un Sharia scholar est un juriste dans le domaine du droit commercial islamique et les questions religieuses.

<sup>71</sup> The annual report of AAOIFI (Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions) in 2010.

<sup>72</sup> AAOIFI STANDARD 2012

à 2014, ils observent que la taille du conseil d'administration (entre 6 et 9) influence significativement la performance. Le nombre de réunion et le nombre d'experts financiers siégeant au sein du conseil d'administration influenceraient positivement la performance bancaire également en Inde. Les travaux de Godard & Schatt (2000) sur le conseil d'administration (désormais CA), suggèrent l'influence par exemple de la taille du CA sur la performance des organisations. En effet, une influence positive de la taille du CA sur la performance des organisations peut se justifier au regard de la *théorie de la dépendance envers les ressources*<sup>73</sup>, comme une amélioration des relations des organisations avec leur environnement. L'augmentation de la taille du CA peut être de nature à fournir à l'organisation des administrateurs aux connaissances spécifiques, possédant des liens avec l'environnement et ainsi, capter l'incertitude environnementale qui est de nature à augmenter les coûts de transactions. Notons également les travaux de Manh-Chien et al. (2018) portant sur l'étude de la relation structure de propriété et la performance financière des firmes dans une économie en transition (le cas du Vietnam), suggèrent que la taille du CA et sa concentration influenceraient positivement la rentabilité économique. En ce qui concerne la finance islamique, les travaux de Matoussi & Grassa (2012) sur la gouvernance des BI, à partir d'un échantillon de 90 BI situées dans les pays de l'Asie du Sud-Est et du Moyen-Orient, suggèrent que la présence au sein du CSC, d'un juriconsulte « charia » aux compétences précises en comptabilité et en finance, améliore la performance (ROA et ROE) des BI. En effet, la présence d'un juriconsulte

---

<sup>73</sup> Cette théorie, vulgarisée par Pfeffer & Salancik (1978) stipule que l'organisation cherche intrinsèquement à réduire l'incertitude liée à son environnement, tout en y identifiant les dépendances pour lesquelles il faudra s'affranchir, elle peut donc mettre en œuvre les moyens et les techniques tels que les opérations de fusions acquisitions, la co-entreprise ou encore s'appuyer sur le conseil d'administration pour l'accès à des informations provenant de l'environnement.

« charia » au sein du CSC améliore la rentabilité des BIs via la réduction des coûts de transactions et l'amélioration du traitement des transactions de la BI au regard de la loi islamique. Il peut également assister les membres du CA quant à la compréhension pertinente des opérations journalières des BI, ce qui contribuera à améliorer l'action des administrateurs (Matoussi & Grassa, 2012). Au regard de ce développement, nous trouvons pertinent de retenir les hypothèses ci-dessous :

H3 : Les caractéristiques du CSC influencent la performance financière et économique des BIs.

H4 : Les caractéristiques du CSC ont une influence positive sur la relation entre la structure de propriété et la performance financière et économique des banques islamiques.

## 4. Les données et la méthodologie.

Dans cette section, nous présentons les données de l'échantillon, les différentes variables utilisées, ainsi que les statistiques descriptives associées aux principales variables. Par la suite, nous présenterons le modèle économétrique utilisé ainsi que la méthodologie appliquée.

Notre échantillon est composé de 73 BIs, réparties en trois panels : le panel A (53 BIs) est composé de petites BI dont la taille en termes de total actif n'excède pas 10.000 (en millions USD<sup>74</sup>), le panel B (15 BIs) prend en compte les BIs de taille intermédiaire, le total actif est supérieur à 10. 000 et inférieur à 30.000 (en millions

---

<sup>74</sup> Dollar Américain (United States dollar)

d'USD). Le panel C (05 BIs) regroupe les larges BIs dont le total actif est supérieur à 30.000 (en millions d'USD), le dernier panel D (26 BCs) est composé des banques conventionnelles avec une taille d'actif inférieure à 20.000 (en millions d'USD). Le détail des différents panels se trouve dans *l'Annexe 2*. Ces BIs proviennent des pays suivant (*Annexe 8*): Arabie Saoudite, Royaume-Uni, Qatar, Emirats Arabes Unis, Koweït, Soudan, Afrique du Sud, Malaisie, Indonésie, Turquie, Egypte, Pakistan, Sri Lanka, Yémen, Bahreïn et la Jordanie. Les critères de sélection de ces banques ont été bien établis afin d'éviter les biais, à savoir un Minimum de 10 ans d'existence, avec un historique minimum de 5 années consécutives de données disponibles ([Srairi, 2013](#)), sachant que la période d'analyse va de 2006 à 2015. Les données ont été collectées sur Bankscope, qui est une base des données bancaires, détenue par le bureau VAN DIJK de Moody's<sup>75</sup>, DataStream<sup>76</sup> (données de marché), Factset<sup>77</sup> pour certaines données liées à la gouvernance et la structure de propriété, la Banque Mondiale pour les données macroéconomiques, les rapports annuels des banques pour les éléments relatifs à la gouvernance. Il est également important de préciser que seules les banques commerciales islamiques sont retenues dans cet échantillon. Afin de compléter ces données, nous avons également utilisé les informations provenant des sites internet : Islamicfinance.com, Islamicbanker.com ou salamgateway.com de **Thomson Reuters**, qui sont des sites fréquemment utilisés dans les recherches en finance Islamique (Alman, 2012 ; Garas & Pierce, 2010 ; Iqbal & Mirakhor, 2004).

---

<sup>75</sup> Aujourd'hui fermé depuis le 1er janvier 2017.

<sup>76</sup> Université Libre de Bruxelles.

<sup>77</sup> Salle de marché de l'université de Mons- Belgique. Ces données sont complétées par les rapports annuels.

## 4.1 Variables de la performance bancaire.

Dans le cadre de cette analyse, pour des raisons liées prioritairement aux données, nous avons choisi comme variables endogènes ou indicateurs mesurant la performance des BI, la rentabilité économique, ou encore rendement des actifs, plus précisément le ROAA (Return On Average Assets), c'est la rentabilité économique calculée à partir de la valeur moyenne des actifs. Cette moyenne s'obtient par la somme arithmétique des valeurs de début et de fin d'exercice des actifs qu'on divise par 2. Le ROAA est un indicateur qui est fréquemment utilisé pour la performance économique des banques (Bourkhis & Omri, 2016 ; Charreaux, 1991 ; Fauzi & Locke, 2012 ; Iannotta et al, 2007 ; Khamis et al, 2015 ; Madani & Khelif, 2010 ; Matoussi & Grassa, 2012 ; Olson & Zoubi, 2017 ; Shleifer & Vishny, 1986 ; Zouari & Taktak, 2012), ceci pour des raisons de disponibilité de l'informations et surtout pour son interprétation de la performance bancaire. Il faut tout de même préciser que cet indicateur n'est pas exempt de reproches car sa valeur est issue des éléments comptables dont la méthode de valorisation d'actifs peut être sujette à controverse. Pour limiter ce paramètre, toutes les données de ce travail proviennent de la même base de données Bankscope qui a une bonne réputation en matière de rigueur dans le traitement de données. La deuxième variable de la performance bancaire est la rentabilité financière ou ROAE (Return On Average Equity), de même qu'avec le ROAA, son calcul prend en compte la valeur moyenne des fonds propres, c'est une mesure du rendement des fonds propres, plus sa valeur est élevée plus cela est intéressant pour la banque en tant qu'institution, sauf lorsque celle-ci est fortement endettée (Mollah & Zaman, 2015). Notre dernier indicateur de mesure de

performance est NIM (Net Interest Margin) ou encore la marge nette d'intérêts, il est également utilisé en finance dite Conventionnelle. Dans ce cas (finance islamique), nous l'obtenons selon le principe de PLS (Profit and Loss Sharing) parce que les BI ne pratiquent pas d'usure ou n'imputent et ne collectent la valeur de l'intérêt (Hassoune, 2002), il peut être retrouvé dans le compte de résultat sous la dénomination marge nette d'intérêts (voir Bankscope). Certaines études utilisent le NMP (la Marge nette de profit) comme performance de la BI en vue de faire une comparaison entre BI et BC (Olson & Zoubi, 2017 ; Rachdi, 2013). Le Q de Tobin est également utilisé comme indicateur de performance bancaire (par exemple Charreaux, 1991 ; Mollah et Zaman, 2015 ; Olson et Zoubi, 2017), car il reflète la performance du marché de l'entreprise, on peut l'avoir via le rapport valeur de marché de la firme sur la valeur comptable de l'actif économique (Charreaux, 1991). Cependant, le Q de Tobin pourrait ne pas refléter fidèlement la performance des banques si l'efficacité boursière et la liquidité s'écartent des standards des marchés boursiers développés (Stančić et al. 2014), ce qui est le cas de certains marchés financiers de l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud Est) ou MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Il est également important d'ajouter que le manque de données n'a pas aidé à utiliser le Q de Tobin comme un indicateur de la performance de la banque islamique. C'est pourquoi nous nous sommes concentrés sur ROAA, ROAE et NIM en tant que proxy de la performance des BI. Puisque nous utilisons des données de Bankscope, certaines variables conventionnelles ont été portées au même niveau de significativité pour faciliter la comparaison des états financiers. Par exemple, le revenu net (finance conventionnelle) est obtenu selon la traduction Bankscope en ajoutant *Zakat* au revenu net. Le revenu d'intérêts est également égal au revenu de *Murabaha* +

*Musharka + Istisna + Ijarah + Salam + Mudarabah + Wakalat* (Olson et Zoubi, 2017).

Nos analyses se feront donc en supposant l'équivalence des deux états financiers (Hassoune, 2002).

## 4.2 Variables de la structure de propriété.

La structure de propriété prend deux dimensions dans cet article, la première dimension concerne l'identité ou la nature du principal actionnaire selon la définition de Charreaux (1991). La dimension suivante concerne la concentration de la propriété dans l'entreprise. Comme l'a fait Charreaux (1991) pour mesurer la concentration, nous avons pris en compte le pourcentage d'actions (parts) détenues par le principal actionnaire. La concentration de la propriété est représentée par le pourcentage de détention des droits de vote de l'actionnaire dominant. Dans cet article, comme La Porta et al. (2002), nous retenons qu'une banque a un actionnaire dominant si cet actionnaire détient plus de 10% des droits de vote directs ou indirects, dans le cas des banques cotées, la procédure est un peu différente.

En ce qui concerne l'identité de la structure de propriété, nous l'incluons comme une variable catégorielle (Charreaux, 1991), pour apprécier ses influences sur la performance bancaire. Quatre variables muettes représentant l'identité du principal propriétaire ont été utilisées, d'abord la variable muette *entreprise publique* qui prend la valeur 1 si le principal actionnaire est le gouvernement (ou son organisme décentralisé) et 0 le cas contraire. La variable *entreprise managériale* prend la valeur 1 si les actionnaires sont dispersés et dans laquelle, les gestionnaires sont en charge des politiques majeures sans aucune pression significative venant des actionnaires, cette variable prend une valeur nulle dans le cas contraire. La variable *entreprise familiale* prend la valeur 1 si l'actionnaire qui détient le plus d'actions est un investisseur privé qui gère l'entreprise avec les membres de sa famille. Parfois, le nom de famille des actionnaires peut être un indicateur pour détecter ce type de liens,

autrement on se réfère au profil de l'administrateur et au rapport annuel. Cette variable prend la valeur 0 dans le cas contraire. La variable *entreprise contrôlée* (institutionnelle) prend la valeur 1 si les principaux actionnaires sont des investisseurs institutionnels, caisse de pensions etc. et 0 autrement.

### 4.3 Variables de contrôle.

De nombreuses études (Bektas & Kaymak, 2009 ; Abbas, 2009 ; Iannotta et al, 2007; Iqbal & Mirakhor, 2007; Olson & Zoubi, 2017) rapportent un certain nombre de variables communément utilisées pour comprendre ce qui peut influencer le lien entre la structure de propriété et la performance. Nous avons choisi le logarithme du total des actifs de la banque comme mesure de sa taille (Mollah et Zaman, 2015; Beck et al, 2013). Si le lien entre la taille des actifs et la performance bancaire est positif, l'interprétation peut provenir des économies d'échelle réalisées par la banque, en effet plus la banque est de grande taille, plus elle peut optimiser son cycle d'exploitation et gagner sur les coûts unitaires. Un lien négatif pourrait être assimilé à des difficultés d'adaptation aux changements. Nous allons donc vérifier dans notre cas si la taille de la banque influence la relation entre la structure de propriété et la performance. D'autres études utilisent des variables spécifiques comme le ratio Capital / Total Actif, pour l'analyse de la solvabilité bancaire et les ratios : Prêt net / Total Actif, Prêts/dépôts nets et financement à court terme, pour l'analyse de la liquidité bancaire. L'idée principale dans ces cas, c'est de mieux comprendre comment le volume des prêts bancaires pourrait influencer la relation structure de propriété et performance bancaire, ainsi que d'apprécier la quantité d'actifs en liens avec les prêts. Il sera donc question de choisir des variables bancaires spécifiques qui peuvent influencer à la fois la performance et la structure de propriété. Enfin, pour contrôler certains effets pays ou effets régionaux sur notre analyse, nous utilisons deux variables macroéconomiques, la première variable est le Boone Indicator provenant des données de la banque mondiale, qui indique le degré

de concurrence du marché bancaire dans chaque pays. Cet indicateur intègre aussi le niveau de développement du marché interne spécifique à chaque pays. Le taux d'inflation qui est le taux traduisant le niveau général des prix dans le pays, va permettre d'absorber ou d'atténuer les biais relatifs à la fluctuation des prix dans les pays. Ces variables permettront de prendre en compte la situation économique de chaque pays. Trois variables liées à la qualité de la transparence d'information sont intégrées : la pratique des normes IFRS, la présence d'un auditeur international (PricewaterhouseCoopers, KPMG, Deloitte et Ernest and Young) et la publication des informations liées au risque de liquidité, de crédit, de marché et de management (Mollah & Zaman, 2015).

L'efficacité des banques est mesurée dans notre cas par l'indicateur CIR (Costs to Income Ratio), qui est un indicateur qui rapporte les coûts aux revenus bancaires, cet indicateur donne une appréciation de l'efficacité des banques (Olson & Zoubi, 2017).

L'idée en filigrane qui motive le choix de ces variables est de supposer que si, l'une de ces variables peut exprimer en un moment précis le niveau de l'exploitation ou le degré de gestion et ainsi avoir un impact sur le résultat de l'activité bancaire, il peut donc également avoir un impact sur la performance de celle-ci.

## 4.4 Méthodologie

Pour étudier les influences des caractéristiques du CSC sur la relation entre la structure de propriété et la performance bancaire, nous avons pris l'équation principale de [Charreaux \(1991\)](#), en ajoutant des spécificités d'[Iannotta et al. 2007](#); [Bourkhis et Omri, 2016](#); [Zouari et Taktak, 2012](#); [Stančić et al. 2014](#). Par la suite nous encodons "Variable région" qui est censée capturer le lien entre structure de propriété et performance selon une région spécifique (MENA, ASEAN, GCC, Autres<sup>78</sup>), c'est aussi notre contribution à la littérature. Le modèle suivant a été mis en place :

$$Perf_{i,j,t} = \alpha + \beta OS_{i,j,t} + \delta BS_{i,j,t} + \mu BG_{i,j,t} + \lambda MA_{j,t} + \theta Y_t + \tau R_j + \varepsilon_{i,j,t}$$

Où  $Perf_{i,j,t}$  représente la performance de la banque  $i$  dans la région  $j$  à l'année  $t$ , cette performance est représentée par le rendement des actifs moyens (ROAA), le rendement des capitaux propres moyens (ROAE) ou la marge nette d'intérêt (NIM).  $\alpha, \beta, \delta, \mu, \lambda, \theta, \tau$  sont les coefficients de régression,  $OS_{i,j,t}$  est le vecteur de la structure de propriété,  $Y_t$  et  $R_j$  sont les variables muettes respectivement de l'année et de la région. BS est le vecteur des variables spécifiques aux banques, BG prend en compte les variables de la gouvernance des banques et MA est le vecteur de l'environnement macroéconomique. La dernière partie du modèle  $\varepsilon_{i,j,t}$  représente le terme d'erreur.

Pour l'exécution de ce modèle, nous avons appliqué une régression de panel dans le but de tester l'impact des variables de structure de propriété sur la performance

---

<sup>78</sup> Cette catégorie est Constituée des pays suivants : Pakistan ; Sri Lanka ; Afrique du Sud. Le choix des régions et la répartition par pays suit la logique de [Safiullah & Shamsuddin \(2018\)](#).

des banques islamiques, le tout sur un panel de 73 banques islamiques entre 2006 et 2015. Nous avons effectué le test d'Hausman afin de savoir si les régressions devaient être à effets fixes ou aléatoires, ce test a suggéré un effet aléatoire. La présence de variables catégorielles avec des variables muettes pouvant prendre la même valeur pour la même banque pendant la période d'étude peut empêcher l'utilisation de modèles à effets fixes (Zouari & Taktak, 2012). Nous avons donc utilisé un modèle à effets aléatoires avec des résultats pertinents. En suivant [Drukker \(2003\)](#), pour tester les problèmes d'autocorrélation, mais aussi pour la multicollinéarité et l'hétéroscédasticité, nous avons trouvé à la fois l'autocorrélation et l'hétéroscédasticité. Pour résoudre ces problèmes et mieux estimer notre modèle comme l'ont fait Zouari & Taktak (2012), L'estimation des moindres carrés généralisés (GLS), qui sert à corriger la présence de la corrélation en série et de l'hétéroscédaticité a été utilisée car prend également en compte le problème de l'endogénéité (Zouari et Taktak, 2012).

Tableau 10 : Description des variables.

Variables	Description	sources
<b>variables dépendantes: performance des Banques</b>		
ROAA	Net income over the average assets in %	Bankscope
ROAE	Net income over the average equity in %	Bankscope
Net Interest margin (NIM)	Investment Returns – Interest Expenses over Earning Assets	Bankscope
<b>variables explicatives : variables de la structure de propriété.</b>		
Concentration de la propriété (CONC)	% du droit de vote du principal actionnaire de la banque	R.A et salamgateway.com
Banque institutionnelle	BIs dont le % du capital détenu majoritairement par un institutionnel	R.A et salamgateway.com
Banque familiale	BIs dont le % du capital détenu majoritairement par une famille	R.A et salamgateway.com
Banque publique	BIs dont le % du capital détenu majoritairement par un Etat ou son organe décentralisé	R.A et salamgateway.com
Banque Managériale	BIs dont le % du capital dispersé et sans principal actionnaire	R.A et salamgateway.com
<b>Variables de contrôle.</b>		
Variables liées à la Gouvernance	Taille du CSC, nombre de réunion tenu par le CSC ; Top 20 (présence de juriconsulte ayant occupé un poste de direction au sein des institutions de réglementation des BI et reconnu pertinent dans les conseils de gestion et de contrôle de ces organes.) ;	Rapports annuels
Indice de la gouvernance lié aux caractéristiques du Sharia board : CSCi	Pondération en valeur relative des caractéristiques du conseil de surveillance de la Charia et calcul de la moyenne arithmétique pour chaque année i	Calculs de l'auteur
Indice de la gouvernance lié aux caractéristiques du Conseil d'administration : CAi	Pondération en valeur relative des caractéristiques du conseil d'administration et calcul de la moyenne arithmétique pour chaque année i, pour le détail des caractéristiques voir <a href="#">Annexe 9</a>	Calculs de l'auteur
Variables liées à la transparence et la divulgation des informations	IFRS ; présence d'un auditeur réputé (Ernest and Young ; KPMG ; Deloitte et PricewaterhouseCoopers), Divulgation des risques.	Rapport annuels
Région	Répartition en fonction des régions : MENA hors GCC ; ASEAN ; GCC ; Europe ; Autres (Pakistan ; Sri Lanka ; Afrique du Sud).	
Capital ratio (Capital/TA)	Capital sur le Total actif (CATA)	Bankscope
PNDFACT	Prêt Net sur les dépôts et financement à court terme (PNDFACT)	Bankscope
PNTA	Prêt Net sur le Total actif (PNTA)	Bankscope
Taille de la banque (LnTA)	Logarithme népérien du Total actif (Ln TA)	Bankscope
Ratio du coût sur le revenu (CIR)	Ratio du total des dépenses sur le total des revenus (CIR)	Bankscope
L'âge de la banque (AGE)	Différence entre 2015 et l'année de création de la banque (AGE)	Bankscope
<b>Variables Macroéconomiques</b>		
Le taux d'inflation	Indice annuel lié à la variation des prix à la consommation en %.	World development indicators
Boone indicator	Mesure de la compétitivité des banques, provient du modèle « Boone-type »	Global Financial development

## 5. Résultats.

Dans cette section, nous interprétons les différents résultats obtenus après les régressions effectuées. Avant cette analyse de résultats, le *Tableau 11* ci-dessous montre les principales statistiques des variables utilisées. La concentration moyenne des banques de notre échantillon est de 56.68% ce qui traduit tout de même la forte concentration de la propriété au sein des BI, ce degré de concentration est aussi vérifié par Zouari & Taktak, (2012) qui tourne autour de 70% dans son échantillon C5<sup>79</sup>. L'âge des BI de notre échantillon est en moyenne de 24 ans ce qui est tout de même conséquent et pertinent pour le traitement des données. Le nombre moyen de juriconsulte *Sharia* siégeant au sein d'un CSC est de 3 ce qui est le minimum requis dans les textes de l'AAOIFI<sup>80</sup>. On peut également voir dans le tableau qu'en moyenne 26% des Juriconsultes *Sharia* appartiennent au top 20 (qui est le regroupement des 20 juriconsultes réputés en matière de sharia gouvernance), siégeant ou ayant occupés des postes de directions aux sein de l'AAOIFI ou de IFSB<sup>81</sup> et siégeant comme directeur d'un conseil de surveillance de Charia au sein d'une institution de finance islamique. Cette variable s'inspire des travaux de [Safiullah & Shamsuddin \(2018\)](#) sur l'étude des relations entre les risques à l'activité bancaire islamique et la gouvernance, avec influence des mécanismes du CSC. En effet, l'introduction des variables liées à la réputation et la qualification des juriconsultes *Sharia*, comme caractéristiques du CSC, suggèrent une influence significative sur le risque d'insolvabilité et le risque

---

<sup>79</sup> Dans ce panel, les auteures regroupent les BIs pour lesquelles le pourcentage de contrôle correspond à celui des cinq (05) plus grandes parts actionnariales.

<sup>80</sup> Accounting and auditing organization for Islamic Financial Institutions.

<sup>81</sup> Islamic Financial Services Board.

opérationnel des banques islamiques (Safiullah & Shamsuddin, 2018). La variable liée à la réputation assimilable au top 20 dans notre cas a été obtenue aussi en partie, grâce aux travaux de Ley & Ünal (2008) sur la question et actualisés par le croisement des informations collectées dans les rapports annuels.

*Tableau 11 : Statistique descriptive des variables (échantillon global).*

Variabes	Observations	Moyenne	Ecart-type	Min	Max
ROAE	596	2.90671	12.03742	-127.147	53.354
ROAA	545	-0.0296018	4.92035	-45.311	31.953
NIM	238	6.904042	9.267981	-26.267	37.074
CONC	730	56.68203	33.24517	10	100
Ln Total actif	597	7.40321	1.888058	2.493206	11.34054
CATA	597	0.2466285	0.2489903	0.0196423	0.9963899
PNTA	383	142.1835	182.4481	0	974.074
PDFNCT	547	64.62689	85.04852	0	882.74
CIR	448	13.45867	101.7904	-957.336	950
AGE	730	24.75342	15.28673	10	103
Boone indicator	647	-0.0334124	0.0732616	-0.4833173	0.1589869
CSC Taille	668	3.676647	1.371238	0	7
CSC top20	720	0.2645278	0.3084175	0	1
CSC réunion	720	6.143056	4.12062	2	31
Inflation	666	6.791874	7.224595	-4.863278	37.39336
Publication Risque	730	0.5150685	0.4101829	0	1
IFRS	730	0.6438356	0.4791929	0	1
Big4 Auditeur	730	0.7260274	0.4463009	0	1

Le détail lié à la composition de la structure de propriété dans notre échantillon montre une forte présence des BI Institutionnelles (62%), cette proportion nous

donne une idée du moyen via lequel les BI se développent que ce soit en Asie, Europe ou en Afrique, l'initiative de mettre sur pied une BI est d'abord privée. De telles proportions sont également rapportées par les travaux de Khamis, et al. (2015a); Zouari & Taktak, (2012); Khamis, et al. (2015b). Les BI publiques sont représentées à hauteur de 22% de l'échantillon, il faudra tout de même signaler que l'Etat dans les pays du Moyen-Orient et Asie joue également un grand rôle dans le développement de la finance Islamique, les actions y sont parfois radicales, comme en 1979 en Iran, aujourd'hui encore quand bien même l'Etat n'est pas le principal propriétaire, il y détient des parts suffisamment importantes pour pouvoir surveiller et garantir le caractère Sharia Compliant<sup>82</sup> de l'activité toute entière. Le reste de l'échantillon est composé de 9% des BI Managériales et de 7% des BI Familiales, ces dernières ont également beaucoup de succès, l'exemple de AL RAJHI BANK de la famille AL RAJHI, classée première banque Islamique « *Fully Sharia Compliant* » par le journal *The Banker*<sup>83</sup>, car les investisseurs privés peuvent également jouer un rôle dans la « confiance » nécessaire pour le développement de cette industrie.

Le *Tableau 12* ci-dessous nous donne le degré de dépendance des différentes variables utilisées, ceci à partir des coefficients de corrélation. Nous pouvons constater que les caractéristiques du CSC ont des liaisons statistiques significatives avec les différentes variables endogènes.

---

<sup>82</sup> Les principes de la Charia qui s'appliquent aux BIs

<sup>83</sup> The Banker, special report of November 2015.

Tableau 12 : Matrice des corrélations (échantillon global).

	ROAA	NIM	ROAE	CONC	In Total A	CATA	PNTA	PDNFCT	CIR	AGE	Boone ind.	CSC Taille	CSC top20	CSC Réunion	Inflation	Publication Risque	IFRS	Big4 Auditeur
ROAA	1																	
NIM	0.147*	1																
ROAE	0.742***	0.0882	1															
CONC	0.108*	0.0823	-0.00554	1														
In Total Actif	0.0400	0.311***	0.0882*	-0.0151	1													
CATA	-0.0180	-0.349***	-0.0741	-0.0834*	-0.571***	1												
PNTA	-0.0688	0.0109	-0.102*	-0.114*	0.0167	0.00318	1											
PDNFCT	0.0326	-0.182**	0.0740	0.175***	0.102*	-0.00768	-0.107*	1										
CIR	-0.126**	-0.306***	-0.0429	-0.0713	-0.206***	0.266***	-0.0762	0.116*	1									
AGE	0.0252	0.0215	0.130**	0.0431	0.226***	-0.241***	0.0611	0.0524	-0.0888	1								
Boone ind.	-0.0356	-0.109	-0.0724	0.0815*	0.146***	0.198***	-0.131*	0.234***	0.131*	-0.0415	1							
CSC Taille	0.0444	0.111	0.113**	0.127***	0.437***	-0.138**	-0.0854	0.000285	0.0376	0.195***	0.0640	1						
CSC top20	-0.00502	-0.230***	-0.0911*	-0.0759*	0.0880*	0.365***	-0.00398	0.0505	-0.0149	-0.168***	0.187***	0.0796*	1					
CSC Réunion	-0.0366	0.155*	-0.0683	0.164***	0.339***	-0.158***	0.0277	-0.0760	-0.111*	0.149***	0.0539	0.336***	-0.111**	1				
Inflation	0.0197	0.0549	0.145***	-0.169***	-0.203***	-0.164***	0.0383	-0.172***	-0.0935	0.176***	-0.295***	-0.136***	-0.310***	-0.155***	1			
Publication Risque	0.0247	0.294***	-0.0725	0.116**	0.357***	-0.158***	0.00371	0.135**	-0.156***	-0.110**	0.0734	0.0292	0.247***	0.121**	-0.366***	1		
IFRS	0.0173	0.0505	-0.0460	0.238***	0.321***	-0.0686	-0.114*	0.138**	-0.0953*	-0.0757*	-0.0309	0.292***	0.136***	0.164***	-0.392***	0.273***	1	
Big4 Auditeur	0.00540	-0.228***	-0.0958*	0.229***	0.295***	0.0836*	-0.113*	0.193***	0.0625	-0.125***	0.204***	0.191***	0.408***	0.0863*	-0.541***	0.424***	0.505***	1

t statistics in parentheses : \* p<0.05, \*\* p<0.01, \*\*\* p<0.001

Statistiquement significatif : \* p<0.05, \*\* p<0.01, \*\*\* p<0.001 Notes : les indicateurs de la performance sont respectivement ROAA pour la rentabilité économique, ROAE la rentabilité financière et NIM la marge d'intermédiation. La significativité des étoiles est respectivement \* pour une significativité de 5%, \*\*pour 1% et \*\*\* pour 0.1%. On note l'interdépendance des variables explicatives, ce qui limite les problèmes d'endogénéité. Dans cette matrice la structure de propriété est représentée par la variable CONC pour concentration, et on peut déjà avoir une idée de la nature des liaisons avec les indicateurs de performances tout en tenant compte des coefficients de corrélation. On remarque également que les variables explicatives ont des relations statistiquement significatives avec au moins un indicateur de performance.

*Le Tableau 13* ci-dessous (*Panel A*) nous donne les résultats des régressions multiples que nous avons obtenus à partir de notre modèle économétrique. Il faut dire qu'ici la structure de propriété est représentée par la variable concentration, on a donc :

Tableau 13 : Régression Multiple avec la Concentration comme Structure de propriété (Panel A<sup>84</sup>).

VARIABLES	ROAE	ROAA	NIM
Concentration (CONC)	-0.02454 (0.03775)	-0.00683 (0.00873)	-0.03797 (0.02323)
Ln Total actif	2.23626* (1.27556)	0.72335** (0.29512)	3.03925** (1.36887)
CATA	28.40757*** (10.05797)	11.57991*** (2.33226)	10.65606 (7.02242)
PNTA	-0.01189** (0.00512)	-0.00281** (0.00118)	-0.01232*** (0.00427)
PDFNCT	0.01568** (0.00690)	-0.00044 (0.00160)	-0.00504 (0.00508)
CIR	-0.02168 (0.01759)	-0.00900** (0.00408)	-0.03606** (0.01675)
AGE	0.07846 (0.10682)	0.00084 (0.02485)	-0.29854*** (0.09112)
Boone indicator	-14.83271 (14.18727)	-3.51493 (3.27856)	15.68338 (21.96283)
CSC Taille	4.95329*** (1.04822)	0.38047 (0.24267)	-0.71633 (0.94682)
CSC top20	-9.61875* (4.97758)	-1.79824 (1.15885)	-4.59409 (4.50767)
CSC Réunion	-0.97289*** (0.31198)	-0.08945 (0.07210)	-0.18372 (0.26778)
Inflation	0.58722*** (0.20180)	0.09263** (0.04663)	-0.18260 (0.12900)
Publication Risque	-5.80048* (3.22544)	-0.93659 (0.74722)	1.03265 (2.29010)
IFRS	-2.15859 (2.60035)	0.55318 (0.60094)	8.86865*** (3.43854)
Big4 Auditeur	0.25039 (3.72826)	0.23978 (0.86148)	-14.63768*** (3.46382)
Constant	-19.45946* (11.21700)	-3.77241 (2.59424)	15.14491 (12.19748)
Observations	130	129	138
Année	Oui	Oui	Oui
Région	oui	oui	oui
Wald Chi <sup>2</sup>	194.38***	189.45***	101.86***
Nombre de pan id	31	31	29

La significativité des étoiles est respectivement \* pour une significativité de 5%, \*\*pour 1% et \*\*\* pour 0.1%.

Standard errors en parenthèses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

<sup>84</sup> le panel A (53 BIs) est composé de petites BIs dont la taille en termes de total actif n'excède pas 10.000 (millions USD).

Comme on peut le constater, la régression multiple fait ressortir une absence de liaisons statistiques entre la concentration et la performance (ROAA, ROAE et NIM), cette absence de lien statistique significatif entre la concentration et la performance des BIs est concomitante à l'existence des liens statistiques significatifs entre certaines caractéristiques du CSC (sa taille, le nombre de réunion de ses membres et dans une certaine mesure la présence d'un juriste top 20). Ce constat peut suggérer une possible influence des dites caractéristiques dans l'absence de relation qui pourrait exister entre la concentration et les indicateurs de performance des BIs. Cette observation est faite à l'issue des régressions qui figurent à *l'Annexe 4*, prenant en compte un échantillon témoin (*Panel D*) constitué exclusivement des banques conventionnelles avec une taille d'actif quasiment similaire à celle du *panel A* et provenant des mêmes pays (les caractéristiques de l'échantillon témoin sont présentées dans *l'Annexe 2 : Statistiques descriptives par panel*). Les résultats suggèrent d'un point de vue statistique, que l'absence du CSC au sein des BCs, crée une liaison significative et positive entre la structure de propriété (Concentration) et les indicateurs de performance (ROAE et ROAA) des banques conventionnelles. L'absence de lien statistique entre la structure de propriété et la performance des BI (*Panel A*), suggèrent que certains indicateurs propres aux BIs pourraient donc influencer la performance de celles-ci et par là même impacteraient leur structure de propriété. L'absence de lien statistique subsiste au-delà de la nature spécifique de l'activité des BIs, et ces résultats confirment ainsi les suggestions de [Charreaux \(1991\)](#) ; [Demsetz H. \(1983\)](#) ; [Demsetz & Lehn \(1985\)](#) ; [Zouari & Taktak \(2012\)](#) ; [Iannotta et al. \(2007\)](#) ; [Madani & Khelif \(2010\)](#) sur la relation entre concentration et

performance financière des organisations. Ceci pourrait traduire le fait que la *thèse de neutralité* mis en avant dans les travaux de [Demsetz H. \(1983\)](#), peut encore s'appliquer dans le cas d'espèce et pourrait suggérer que malgré la spécificité de l'activité des BIs, la manière dont est configurée la propriété n'a a priori pas vraiment d'incidence sur le rendement de l'activité. On note dans les résultats que plus la taille de la BIs augmente, plus celle-ci peut améliorer sa performance. Cette liaison statistique positive et significative (ROAE, ROAA et NIM) suggère que la taille d'actifs des BIs peut influencer positivement leur performance, ceci peut être dû à des économies d'échelles réalisées ([Srairi, 2013](#); [Beck et al. 2013](#)). L'analyse de la liquidité bancaire confirme bien que la liquidité et la rentabilité peuvent diverger, car la variable PNTA (Prêts nets rapportés aux total actifs) présente des coefficients de corrélation négatifs et statistiquement significatifs pour les indicateurs de la performance (ROAA, ROAE et NIM), l'analyse de l'efficience au travers de la variable CIR (Cost to Income Ratio) suggère une influence négative sur la performance (ROAA et NIM) et confirme le raisonnement selon lequel plus les coûts augmentent et moins la banque est performante ([Olson & Zoubi, 2017](#)). En ce qui concerne les caractéristiques du CSC et sa relation avec la performance et la structure de propriété, les résultats suggèrent que la taille du CSC, c'est-à-dire le nombre de Jurisconsulte Sharia qui siège au sein du CSC, influencerait la performance (ROAE) des BIs. Il faut noter que l'augmentation de la taille du CSC peut permettre plus de contrôle et beaucoup d'émission de Fatwa<sup>85</sup> (proposition dans le traitement d'un problème survenu dans l'activité) et une rapidité dans l'exécution de la certification des produits et procédures. Par contre on constate

---

<sup>85</sup> La définition peut également avoir des sources religieuses.

que plus le pourcentage de juriconsulte Sharia top\_20 augmente au sein du CSC, plus la performance (ROAE) des BI est faiblement impactée négativement (-9.61875\*). Ce résultat peut suggérer que l'augmentation du pourcentage lié à la présence de ces personnalités, nécessitant des rémunérations importantes (Godlewski, et al., 2014), peut impacter négativement la performance des BI. Le nombre de meeting tenu par les membres du CSC a une influence sur la performance (ROAE) et suggère que ce nombre devrait être limité dans le temps car les coûts liés aux jetons de présence et autres rémunérations peuvent négativement impacter la performance et sa relation avec la structure de propriété. Le modèle en lui-même convient bien avec les variables choisies comme le confirme Wald Chi <sup>2</sup> qui est très significatif et surtout le pouvoir explicatif du modèle. Notons également l'absence d'autocorrélation dans les données.

En ce qui concerne le *panel B*, constitué des banques islamiques de taille intermédiaire (dont la taille d'actif est supérieure à 10.000 millions de USD et inférieure à 30.000 millions de USD) de notre échantillon, le *Tableau 14* présente les régressions multiples avec des résultats suggérant des liens significatifs entre la concentration et les variables de performance ROAE, ROAA et NIM. Ces résultats (*Tableau 14*) sont différents de ceux du *Panel A* et suggèrent que les BIs avec une taille intermédiaire de notre échantillon ont une concentration qui présente des liens significativement négatifs avec les indicateurs de performances (ROAE et ROAA). Cette situation est à l'opposé de celle observée dans l'*Annexe 3*, suggérant que l'augmentation de la taille des BIs (en comparaison avec les BI de taille moins importante de notre échantillon) est suivie par une augmentation du volume d'activité, peut dans le cas des BIs concentrées influencer la gestion et

impacter négativement la performance. Les travaux de [Leech & Leahy \(1991\)](#) sur la structure de propriété, le contrôle et la gouvernance de 470 entreprises cotées du Royaume-Uni, montrent une relation négative entre la concentration et la rentabilité des grandes entreprises au Royaume-Uni. Cette étude suggère donc qu'une forte concentration peut avoir des effets négatifs sur la performance. On note également dans le *panel B* que les résultats des variables de contrôle (CATA, Total Actif, CIR, AGE) sont quasiment dans la même logique explicative que ceux du panel A. Les caractéristiques du CSC sont quant à elles plus pertinentes (CSC réunion et top 20) que dans le *panel A*, ce qui peut suggérer le rôle de cet organe en cas d'augmentation du volume d'activité.

Tableau 14 : Régression Multiple avec la Concentration comme Structure de propriété (Panel B<sup>86</sup>).

VARIABLES	ROAE	ROAA	NIM
Concentration (CONC)	-0.28528*** (0.09061)	-0.06260*** (0.01844)	1.14784* (0.62938)
Ln Total actif	3.05402* (1.67714)	0.59532* (0.34125)	-1.52736 (7.52597)
CATA	9.94788** (4.53885)	4.37800*** (0.92352)	-10.07826 (10.94921)
PNTA	0.00403 (0.00482)	0.00090 (0.00098)	-0.08081*** (0.02101)
PDFNCT	-0.04893 (0.03111)	-0.01206* (0.00633)	0.10785 (0.07390)
CIR	-0.01700 (0.01120)	-0.00565** (0.00228)	0.12883 (0.08731)
AGE	-0.14074*** (0.04303)	-0.02042** (0.00876)	-0.55650 (1.42556)
Boone indicator	1.20619 (24.61601)	4.42462 (5.00861)	-54.07956 (48.11619)
CSC Taille	-0.41897 (0.40509)	-0.17384** (0.08242)	0.27361 (3.44017)
CSC top20	40.92330*** (8.46506)	7.16025*** (1.72238)	-91.10377 (59.67555)
CSC Réunion	0.50453** (0.21292)	0.03342 (0.04332)	2.93054** (1.21226)
Inflation	-0.62606* (0.34584)	-0.06769 (0.07037)	-1.16237** (0.52777)
Publication Risque	0.58203 (3.93795)	-0.32185 (0.80125)	-38.10923** (16.83006)
IFRS	2.96933 (3.72463)	1.28354* (0.75785)	-34.16083 (31.92067)
Big4 Auditeur	3.89385 (3.42814)	0.99028 (0.69752)	0.00000 (0.00000)
Constant	2.29986 (19.50425)	1.25557 (3.96853)	0.00000 (0.00000)
Observations	68	68	36
Année	Oui	Oui	Oui
Région	oui	oui	oui
Wald Chi <sup>2</sup>	211.28***	246.73***	1022.11***
Nombre de pan id	13	13	6

La significativité des étoiles est respectivement \* pour une significativité de 5%, \*\*pour 1% et \*\*\* pour 0.1%.

Standard errors en parenthèses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

<sup>86</sup> le panel A (53 BIs) est composé de BIs de taille intermédiaire en termes de total actif n'excède pas 10.000 (millions USD)

Quand on introduit dans le modèle de régression, une variable qui prend en compte l'interférence du CSC dans la relation concentration de la propriété et la performance (CONC\*CSC<sub>i</sub>), on constate que l'influence de la concentration sur la performance est négative et statistiquement significative pour tous les indicateurs de performance (ROAE, ROAA et NIM), comme on peut le voir dans le *Tableau 15*. Cette relation suggère que la concentration des BIs du *panel A* influence négativement la performance de celles-ci. Ce résultat corrobore les conclusions de [Shleifer & Vishny \(1989\)](#) sur la question, montrant que les actionnaires ont des difficultés à contrôler les dirigeants, et ce malgré les instruments et mécanismes de gouvernance qui sont à leur disposition. L'influence négative de la concentration de la propriété sur la performance des BIs du *panel A* peut résulter de l'attitude de la classe dirigeante à mettre sur pied des techniques de valorisation de leur capital humain, ceci afin de rendre plus difficile ou plus coûteuse leur révocation et d'augmenter leur pouvoir discrétionnaire et ainsi s'enraciner. Cet enracinement peut donc impacter négativement la performance de l'entreprise lorsqu'il entraîne des coûts élevés et qu'il génère des investissements non optimaux. La thèse qui sous-tend cette logique est connue sous le nom de la *thèse de l'enracinement*, elle met en exergue la situation dans laquelle les dirigeants décident de se maintenir en place indépendamment des performances réalisées ([Parrat, 2015](#)). En s'enracinant, les dirigeants augmentent leur espace discrétionnaire ce qui, pour la théorie de l'agence, peut potentiellement détruire de la valeur car les dirigeants enracinés sont supposés attirer des ressources qui devraient revenir aux actionnaires, voire aux autres parties prenantes.

On observe également dans les [panels B&C](#) la modification de la relation entre la concentration de propriété et la performance des BIs. Comme on peut le voir dans [l'Annexe 76](#) et [l'Annexe 7](#) avec une significativité statistique de l'effet modérateur quelle que soit la nature de l'influence de la concentration de la propriété sur la performance des BIs.

Tableau 15 : Régression multiple avec introduction d'une variable qui interfère entre la concentration et la performance (CONC\*CSCi) panel A

VARIABLES	ROAE	ROAA	NIM
Concentration (CONC)	-25.81480** (11.02372)	-4.05568* (2.36501)	-17.58933** (8.86796)
Ln Total Actif	1.07169 (1.26875)	0.60546** (0.27164)	3.86876*** (1.10926)
CATA	14.42403 (10.34529)	10.17766*** (2.21994)	8.03461 (6.00243)
PNTA	-0.01557*** (0.00522)	-0.00283** (0.00112)	-0.01279*** (0.00360)
PDNFCT	0.01547** (0.00739)	-0.00112 (0.00158)	0.00029 (0.00494)
CIR	-0.01872 (0.01848)	-0.00978** (0.00397)	-0.03654** (0.01549)
AGE	0.04094 (0.11235)	0.00266 (0.02417)	-0.23862*** (0.08940)
Boone indicateur	-24.39231* (14.75545)	-4.92402 (3.16081)	7.49941 (19.69798)
CAi*CSCi	-1.32457 (9.14450)	-4.81033** (1.95818)	-14.99126*** (5.57314)
Conc*CSCi	41.58825* (22.77131)	8.58622* (4.87885)	35.82266** (17.53509)
Inflation	0.78651*** (0.20501)	0.12037*** (0.04389)	-0.14423 (0.11272)
Publication Risque	-3.90255 (3.24028)	-0.49030 (0.69428)	0.88568 (2.13009)
IFRS	3.23751 (2.61591)	0.71858 (0.56036)	3.30194 (2.77885)
Big4 Auditeur	1.36709 (3.61565)	0.12349 (0.77504)	-12.21914*** (3.31827)
Constant	4.98310 (10.45927)	-1.04256 (2.24022)	7.52570 (8.25825)
Observations	134	133	93
Année	Oui	Oui	Oui
Région	Oui	Oui	Oui
Wald Chi <sup>2</sup>	172.49***	198.04***	233.57***
Number of pan id	31	31	21

significativité des étoiles est respectivement \* pour une significativité de 5%, \*\* pour 1% et \*\*\* pour 0.1%.

Standard errors en parenthèses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Dans l'optique de mieux comprendre l'effet modérateur des caractéristiques du CSC sur la relation concentration de propriété et performance des BIs, les régressions du *Tableau 16* intègrent comme ensemble des caractéristiques du CSC, la taille, le nombre de réunions tenues dans l'année, la qualification académique des juriconsulte et la présence d'un juriconsulte du top 20 (juriconsulte ayant occupé un poste de direction dans une des institutions supranationales pratiquant la finance islamique). Les résultats suggèrent, mis à part la variable d'interférence : concentration et la présence d'un juriconsulte top 20 (CONC\*CSC top20), un effet modérateur positif et statistiquement significatif de toutes les autres caractéristiques du CSC dans la relation concentration de propriété-performance des BIs du *panel A*. En ce qui concerne la taille du CSC, la variable CONC\*CSC (taille) affiche une interférence positive et statistiquement significative, tendant à atténuer la relation négative qui lie la concentration de propriété à la performance des BIs du *panel A*. Cette interférence de la taille du CSC dans l'optique d'améliorer la performance peut s'expliquer par le rôle et le pouvoir de contrôle qu'ont les juriconsultes charia sur la classe dirigeante. En effet, de même que la théorie d'agence prévoit trois qualités mises en avant pour un contrôle efficace : indépendance, compétence et incitation (Parrat, 2015), la charia gouvernance (CG) prévoit en plus de ces qualités, cinq autres dont doivent respecter les juriconsultes au sein du CSC : l'objectivité, la consistance, la confidentialité, la transparence et la divulgation (Ginena & Hamid, 2015). Dans le cadre de leur activité, les juriconsultes charia ont un droit d'accès total sur toute la documentation de l'entreprise, documents légaux, rapports des dirigeants et du conseil d'administration. Aucune stratégie d'entreprise amorcée par la CA n'est

mise sur pied sans l'approbation du CSC, de même qu'aucun financement ou investissement n'est mené sans l'accord du CSC. Son rapport annuel ou même son avis juridique dans la gestion des BIs peut sanctionner des dirigeants et les pousser à la sortie. C'est donc un organe en plus du CA qui contrôle l'espace discrétionnaire des dirigeants. Les autres caractéristiques du CSC suivent la même logique avec une influence positive sur tous les indicateurs de performance (ROAE, ROAA et NIM).

Tableau 16 : Régression multiple concentration et performance avec prise en compte des caractéristiques individuelles du CSC (panel A)

VARIABLES	ROAE	ROAA	NIM
Concentration (CONC)	-29.44789** (11.43654)	-5.02552** (2.43977)	-18.53428** (8.54051)
Ln Total Actif	1.80378 (1.45928)	0.82739*** (0.31067)	5.20452*** (1.18366)
CATA	16.34504 (10.58934)	10.86615*** (2.25886)	12.29935** (5.82122)
PNTA	-0.01679*** (0.00532)	-0.00288** (0.00113)	-0.01293*** (0.00366)
PDFNCT	0.02108** (0.00879)	-0.00008 (0.00187)	0.00389 (0.00548)
CIR	-0.02522 (0.01882)	-0.01099*** (0.00403)	-0.04360*** (0.01512)
AGE	0.04578 (0.11528)	0.00649 (0.02468)	-0.25036*** (0.08673)
Boone indicateur	-27.24379* (14.85244)	-5.77839* (3.16395)	4.54657 (18.73028)
CA <sub>i</sub> *CSC <sub>i</sub>	-1.34817 (9.28275)	-5.16983*** (1.97785)	-16.73365*** (5.56790)
CONC*CSC (taille)	18.26799** (11.91964)	2.71321*** (2.55447)	7.39072** (8.76980)
CONC*CSC (réunions)	25.42114* (13.15233)	6.05812** (2.80124)	41.19004*** (15.52992)
CONC*CSC(Qualification Acc.)	9.83324 (8.05384)	3.46590** (1.71720)	14.75460** (5.90674)
CONC*CSC (top20)	-2.39952 (18.92422)	-1.72497 (4.03054)	-14.71432 (10.63717)
Inflation	0.85052*** (0.20915)	0.13710*** (0.04453)	-0.06011 (0.11166)
Publication de risque	-2.99011 (3.32539)	-0.18445 (0.70858)	3.72581* (2.22378)
IFRS	2.19930 (2.87739)	0.48252 (0.61375)	2.63561 (2.82827)
Big4 Auditor	0.07500 (4.03184)	-0.24535 (0.85849)	-17.86368*** (3.73608)
Constant	-2.86561 (12.72883)	-3.21596 (2.70975)	-5.01021 (9.24984)
Observations	134	133	93
Année	Oui	Oui	Oui
Région	Oui	Oui	Oui
Wald Chi <sup>2</sup>	178.26***	208.11***	270.24***
Number of pan id	31	31	21

La significativité des étoiles est respectivement \* pour une significativité de 5%, \*\* pour 1% et \*\*\* pour 0.1%.

Standard errors en parenthèses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Le *Tableau 17* ci-dessous présente les régressions multiples qui prennent en compte les différentes structures de propriété pour le *panel A*. On constate que la nature de la structure de propriété peut influencer la performance des BI (Bektas & Kaymak, 2009 ; Bourkhis & Omri, 2016 ; Charreaux, 1991 ; Fazlzadeh, Hendi & Mahboubi, 2011 ; Khamis, Et al. 2015 ; Iannotta et al. 2007 ; Srairi, 2013 ; Stančić et al. 2014). Les BI familiales du *panel A* ont une influence positive sur la performance (ROAA et ROAE) avec des coefficients de corrélation positifs et statistiquement significatifs. Ces résultats sont également suggérés par Charreaux (1991) avec le Q de Tobin et le ratio de Marris, l'interprétation dans son cas est la faible séparation de la décision et du contrôle au sein des propriétés familiales. Une autre explication est fournie par Zouari & Taktak (2012) qui, travaillant avec 53 banques islamiques de 15 pays, ils justifient ainsi cette influence par la forte solidarité qui existe entre les propriétaires qui peuvent être des dirigeants et surtout la nécessité de perpétuer un nom familial. *La thèse de convergence d'intérêt* peut également être valable ici, puisque les dirigeants sont des proches des propriétaires et parfois même des propriétaires, dans ce cas ils ont suffisamment intérêt à maximiser la valeur de la firme, d'où la convergence d'intérêts. Les résultats montrent également un lien positif et statistiquement significatif entre le bloc de propriétaires institutionnels et la performance (ROAA et NIM) des BI. Pound (1988) trouve que le bloc des institutionnels constitue une surveillance efficace sur les dirigeants (Efficient Monitoring), car les institutionnels détiennent un plus grand pouvoir de contrôle et assez de ressources pour influencer l'action des dirigeants et contraindre ceux-ci à la maximisation de la valeur de la firme. Ce lien statistique entre les institutionnels et la performance

est également évoqué dans les travaux de [Charreaux \(1991\)](#) ; [Iannotta et al. \(2007\)](#) ; [Bonin et al. \(2004\)](#) ; [Khamis et al. \(2015\)](#), qui considèrent que les institutionnels jouent un rôle en matière de gouvernance qui favorise l'interaction avec l'équipe dirigeante et influence ainsi le rendement de l'activité. Les caractéristiques du CSC peuvent également influencer la performance et la structure de propriété, comme par exemple la taille, et la présence des juristes réputés au sein du CSC. Ce dernier présente un lien négatif avec la performance (NIM), suggérant que les charges qui entourent leur (CSC top 20) activité peuvent influencer négativement la performance. Les éléments liés à la publication des informations financières (risque de liquidité, de marché, de crédit et de management) et la présence d'un cabinet d'audit de renommée internationale ne sont pas significatifs pour le ROAA et ROAE.

Tableau 17 : Régression Multiple avec les différentes structures de propriété (Panel A).

VARIABLES	ROAE	ROAA	NIM
Banque Managériale	1.93145 (5.19813)	0.66749 (1.24351)	19.27117*** (5.56271)
Banque institutionnelle	1.84516 (2.65061)	1.15474* (0.63396)	8.93342*** (2.15571)
Banque Familiale	17.34143*** (5.19482)	2.19615* (1.24205)	3.78574 (3.61046)
Banque Publique	-	-	-
Ln Total actif	1.85890 (1.25892)	0.60200** (0.30128)	4.23289*** (1.31875)
CATA	23.88345** (9.81824)	11.12103*** (2.35236)	19.41201*** (6.85599)
PNTA	-0.01105** (0.00500)	-0.00317*** (0.00120)	-0.01428*** (0.00400)
PDNFCT	0.00818 (0.00741)	-0.00236 (0.00177)	-0.01211** (0.00548)
CIR	-0.01410 (0.01686)	-0.00850** (0.00404)	-0.02798* (0.01535)
AGE	0.13962 (0.10446)	0.01209 (0.02518)	-0.27172*** (0.08315)
Boone indicator	-14.78054 (13.66591)	-2.65539 (3.26731)	16.90397 (21.26123)
CSC Taille	2.72050** (1.27653)	0.07352 (0.30557)	0.68760 (1.08226)
CSC top20	-6.51987 (4.92303)	-1.33381 (1.18587)	-16.19039** (6.76766)
CSC Réunion	-0.67895** (0.32374)	-0.01895 (0.07740)	-0.08602 (0.27270)
Inflation	0.59171*** (0.19288)	0.10982** (0.04612)	-0.14372 (0.12253)
Publication Risque	-4.11614 (3.43636)	-0.25016 (0.82400)	2.07818 (2.37625)
IFRS	-1.87483 (2.57290)	0.79943 (0.61547)	15.21005*** (4.13280)
Big4 Auditeur	3.05770 (3.56652)	0.16485 (0.85274)	-25.86498*** (4.29686)
Constant	-15.64874 (10.12958)	-4.13780* (2.42215)	-10.30822 (12.45509)
Observations	130	129	89
Année	Oui	Oui	Oui
Région	Oui	Oui	Oui
Wald Chi <sup>2</sup>	226.85***	198.20***	268.31***
Number of pan id	31	31	21

La significativité des étoiles est respectivement \* pour une significativité de 5%, \*\*pour 1% et \*\*\* pour 0.1%.

Standard errors in parentheses\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.

Le *Tableau 18* présente les résultats des différentes régressions avec la structure de propriété dans le *panel B*. On constate que la forme islamique familiale demeure en relation statistique significative avec les indicateurs de la performance (ROAA et ROAE), par contre les autres formes de structure de propriété (institutionnelle et managériale) n'ont pas de relation significative avec les indicateurs de performance. Ces résultats suggèrent que l'augmentation de la taille des BI, n'améliore ni ne détruit la performance. Les BI familiales présentent une relation statistiquement positive et significative avec les indicateurs de performance (ROAA et ROAE). Cette relation est beaucoup plus forte et persistante pendant la crise financière 2007/2008, comme le suggère le *Tableau 19*. En effet, puisque nous travaillons sur une période de 10 années (2006-2015), la prise en compte des effets de la crise financière est présentée ci-dessous (*Tableau 19*). Il est à noter que nous avons reparti cette analyse sur deux phases, « pendant » et « après » la crise financière, puisque la phase « avant » la crise est réduite et ne contient que 2006 et 2007, pas assez d'éléments pour une étude empirique comparée. Comme nous pouvons donc l'observer, les relations entre la structure de propriété et les indicateurs de performance sont significatives pendant la crise financière (2008-2009) et même après la crise financière (2010-2015) pour les BIs familiales. La majorité des variables de contrôles sont très significatives pendant la crise financière et peut suggérer la robustesse des BIs en ce moment. Ces résultats (CIR, Total Actif et CATA) corroborent les conclusions d'Olson & Zoubi (2017). En ce qui concerne les caractéristiques du CSC, sa taille influencerait négativement la performance (ROAA et NIM) pendant la crise. Ce résultat peut suggérer que les charges associées à l'activité des juristes a impacté négativement la

performance des BIs. Le nombre de réunion et la présence des juristes réputés siégeant au sein du CSC pendant la crise financière, influenceraient positivement la performance des BIs. L'indicateur de la transparence de l'information (publication des risques) présente un lien négatif avec la rentabilité économique pendant la crise financière, ce lien est plutôt positif avec la rentabilité financière et la marge d'intérêt. Ces résultats suggèrent que la publication des risques pendant la crise financière peut influencer l'activité financière, voire le cycle de financement au détriment du cycle d'exploitation des BIs. La présence des auditeurs internationaux pendant la crise a un effet positif sur la performance des BIs.

Tableau 18 : Régression Multiple avec les différentes structures de propriété (Panel B).

VARIABLES	ROAE	ROAA	NIM
Banque Managériale	-	-	-
Banque institutionnelle	3.20377 (3.16051)	0.41419 (0.63080)	0.00000 (0.00000)
Banque Familiale	8.25162** (3.98737)	2.00777** (0.79583)	-22.68938* (12.44089)
Banque Publique	-	-	-
Ln Total actif	3.97873* (2.37676)	1.04402** (0.47437)	-1.52736 (7.52597)
CATA	10.13227* (5.57627)	4.96489*** (1.11295)	-10.07826 (10.94921)
PNTA	0.00103 (0.00501)	0.00070 (0.00100)	-0.08081*** (0.02101)
PDNFCT	-0.04398 (0.03233)	-0.01111* (0.00645)	0.10785 (0.07390)
CIR	-0.01606 (0.01159)	-0.00548** (0.00231)	0.12883 (0.08731)
AGE	-0.20468*** (0.06407)	-0.02878** (0.01279)	1.78561 (1.35175)
Boone indicator	-6.45865 (25.51493)	3.98713 (5.09245)	-54.07956 (48.11619)
CSC Taille	-0.40727 (0.44192)	-0.18628** (0.08820)	0.27361 (3.44017)
CSC top20	12.40480** (5.18419)	0.69966 (1.03470)	19.48442 (17.94047)
CSC Réunion	0.40367* (0.23778)	-0.00180 (0.04746)	2.93054** (1.21226)
Inflation	-0.64063* (0.35935)	-0.06359 (0.07172)	-1.16237** (0.52777)
Publication Risque	-1.79905 (4.33866)	-0.58528 (0.86594)	-38.10923** (16.83006)
IFRS	-0.94252 (3.47209)	0.58051 (0.69298)	-13.06091 (23.50924)
Big4 Auditeur	3.42302 (5.34672)	0.95353 (1.06714)	0.00000 (0.00000)
Constant	-28.48381 (22.56912)	-7.74064* (4.50451)	0.00000 (0.00000)
Observations	68	68	36
Année	Oui	Oui	Oui
Région	Oui	Oui	Oui
Wald Chi <sup>2</sup>	192.81***	237.47***	1022.11***
Number of pan id	13	13	6

La significativité des étoiles est respectivement \* pour une significativité de 5%, \*\*pour 1% et \*\*\* pour 0.1%

Standard errors in parentheses\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Tableau 19 : Régression multiple entre structure de propriété, performance et crise financière.

VARIABLES	ROAE (Pendant la crise)	ROAA (Pendant la crise)	NIM (Pendant la crise)	ROAE (Après crise)	ROAA (Après crise)	NIM (Après crise)
Banque Managériale	-	-	-	0.53776	1.93562***	19.81332***
Banque institutionnelle	76.78914*** (12.27259)	34.09863*** (3.15761)	38.52038*** (12.35766)	0.69502 (2.90482)	0.24751 (0.39776)	2.93558 (2.11151)
Banque Familiale	60.41536*** (12.14786)	19.62252*** (3.12259)	-45.01887*** (9.05982)	16.04594** (6.23753)	1.64273* (0.85074)	0.75546 (5.19422)
Banque Publique	-	-	-	-	-	-
Ln Total actif	22.38608*** (2.28599)	6.85980*** (0.59395)	2.01703 (4.89762)	0.94883 (1.36650)	-0.11421 (0.18691)	0.66268 (1.91703)
CATA	222.58415*** (20.05819)	28.47947*** (5.28087)	3.49406 (12.06383)	32.75618** (16.31753)	0.83614 (2.22579)	8.07046 (11.68193)
PNTA	-0.08515** (0.00887)	-0.03090** (0.00249)	-0.09563*** (0.00686)	-0.00338 (0.00550)	-0.00022 (0.00075)	-0.01962*** (0.00499)
PDNFCT	0.00712 (0.01875)	-0.03434*** (0.00487)	-0.06832*** (0.00466)	0.01049 (0.00733)	0.00006 (0.00101)	-0.00791 (0.00603)
CIR	-0.08286*** (0.01788)	-0.02323*** (0.00565)	0.07998*** (0.01560)	-0.00809 (0.01804)	-0.00234 (0.00247)	-0.03094** (0.01431)
AGE	3.66697*** (0.64601)	1.53571*** (0.16670)	1.27623** (0.58001)	0.35689*** (0.10147)	0.05065*** (0.01402)	-0.09844 (0.08295)
Boone indicator	76.32058*** (23.19206)	26.34061*** (6.05701)	117.76735*** (29.86957)	-15.10044 (12.56559)	-1.25223 (1.71379)	-33.27932 (27.71744)
CSC Taille	-0.43461 (0.80586)	-1.22112*** (0.20676)	-3.84149*** (0.31198)	3.04574** (1.46093)	0.26957 (0.19943)	1.09047 (1.76334)
CSC top20	27.89417*** (4.95050)	6.66182*** (1.34930)	0.00000 (0.00000)	-10.22154* (5.81852)	-0.63050 (0.80270)	-23.26940*** (7.32981)
CSC Réunion	3.69139*** (0.57178)	1.19392*** (0.14676)	1.02332* (0.56703)	-0.78324** (0.32566)	-0.12353*** (0.04443)	-0.32050 (0.29571)
Inflation	0.11278 (0.47862)	-0.23836* (0.12378)	-0.02047 (0.15543)	0.54944*** (0.19853)	0.07841*** (0.02709)	-0.33995*** (0.12031)
Publication Risque	-11.22201*** (2.26660)	2.08476*** (0.58127)	8.30655*** (0.58791)	-2.92551 (5.16328)	-0.36534 (0.71365)	5.38167 (4.12820)
IFRS	-46.65251*** (7.01619)	-13.86205*** (1.85760)	4.26141 (8.43652)	-7.23238*** (2.68261)	-0.12063 (0.36587)	10.08288** (4.12216)
Big4 Auditeur	55.97216*** (16.68220)	17.25113*** (4.27639)	0.00000 (0.00000)	5.80086 (3.73522)	0.94480* (0.51015)	-21.44530*** (3.68886)
Constant	-364.29050*** (42.62830)	-126.73851*** (11.01595)	-59.71963 (63.80352)	-19.19960 (11.87648)	-0.94518 (1.62290)	16.30093 (19.84736)
Observations	28	27	20	93	92	61
Année	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Région	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Wald Chi <sup>2</sup>	4494.99***	2100.64***	19043.39***	163.51***	90.46***	335.22***
Number of pan id	13	12	8	29	29	20

La significativité des étoiles est respectivement \* pour une significativité de 5%, \*\* pour 1% et \*\*\* pour 0.1%.

Standard errors in parentheses \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

## 6. Test de robustesse.

Pour vérifier la robustesse des résultats affichés par les différents modèles de régression utilisés et aussi pour aborder la question d'endogénéité et des biais dus aux valeurs omises qui pourraient affecter les résultats, nous avons suivi [Iannotta et al. \(2007\)](#) ; [Poi Hun et al. \(2017\)](#), en appliquant le système de GMM (two-step) d'[Arellano & Bover \(1995\)](#) et de [Blundell & Bond \(1998\)](#) qui utilisent des valeurs décalées de variable dépendante à niveau et en différence ainsi que des valeurs retardées des variables explicatives à niveau. Les résultats présentés au [Tableau 20](#) donnent à penser que notre modèle correspond aux estimateurs du système GMM. Le test de Hansen statistiquement significatif, le test de Sargan et le Wald  $\chi^2$  sont statistiquement significatifs à 1%. L'autocorrélation du premier ordre est statistiquement significative alors que la seconde ne l'est pas, ce qui est vrai par construction. Après contrôle de l'endogénéité et de l'omission des valeurs, la structure de propriété est statistiquement significative, et les éléments caractéristiques du CSC (Nombre de réunions) semblent influencer la relation structure de propriété et performance au sein des BIs. Le modèle d'estimation confirme la persistance des performances des banques (ROAE, ROAA et NIM) durant notre période d'étude, ce résultat est cohérent avec les résultats d'[Iannotta et al. \(2007\)](#) ; [Poi Hun et al. \(2017\)](#), qui expliquent que la performance de l'année  $n+1$  peut être influencée par celle de l'année  $n$ . Les performances des BIs sont donc liées au fil des années. On peut également noter une absence de lien statistique entre la concentration et la performance tout au long de la période d'analyse ([panel A](#)). Afin d'apprécier l'influence que pourrait avoir l'interaction entre le CA et le

CSC, une variable « interaction CSC<sub>i</sub>\*CA<sub>i</sub> » a été introduite dans le test de robustesse du modèle comme l'indique l'[Annexe 5](#). La construction de cette variable, prend en compte un premier indice qui regroupe les caractéristiques du CSC (nombre de meeting, la taille, présence de jurisconsulte charia réputé et enfin présence de jurisconsulte charia possédant un doctorat dans le domaine), pondérées en fonction des valeurs relatives individuelles. Le détail de la construction de l'indice qui regroupe les caractéristiques du CA est donné dans l'[Annexe 9](#). Le résultat de la prise en compte dans le modèle de cette variable suggère que l'effet de synergie qu'on pourrait attendre de l'interaction CA et CSC n'est pas observé, l'influence de cette variable sur la performance est plutôt négative (ROAA et NIM) et corrobore les résultats de [Safiullah & Shamsuddin \(2018\)](#) sur la question.

Tableau 20 : Test de Robustesse.

VARIABLES	ROAE	ROAA	NIM
ROAE, ROAA, NIM, L	0.41500*** (0.06384)	0.25371** (0.10807)	0.31117* (0.42310)
Concentration	0.03675 (0.03174)	-0.01240 (0.00804)	0.47171 (0.36631)
Ln Total actif	1.95255** (0.98529)	-0.28680 (0.37009)	-6.41380 (8.43821)
CATA	4.12604 (7.92194)	-0.89063 (1.50463)	31.03207 (19.38352)
PNTA	-0.00663*** (0.00131)	-0.00102** (0.00047)	-0.03635* (0.01965)
PDNFCT	0.00818*** (0.00180)	-0.00094** (0.00037)	-0.01006** (0.00433)
CIR	-0.00383 (0.00389)	-0.00367** (0.00174)	0.00765 (0.02461)
AGE	0.00506 (0.06407)	0.01754 (0.01821)	7.62143* (4.07339)
Boone indicator	-17.44617** (6.90701)	1.11737 (2.05119)	552.95541* (315.22240)
CSC Taille	0.64070 (0.81141)	0.10720 (0.14216)	16.50362 (11.12338)
CSC top20	1.64061 (3.96007)	-0.76424 (0.68276)	0.00000 (0.00000)
CSC Réunion	-0.26864 (0.17378)	-0.11427** (0.04538)	-3.85804* (2.22265)
Inflation	0.23386* (0.12294)	-0.03772 (0.04673)	-1.25166 (1.21790)
Publication Risque	-9.44741*** (1.97063)	-1.10383 (0.78393)	31.21288 (25.17342)
IFRS	-3.10886 (2.31533)	0.12982 (0.44724)	-280.01719* (146.84296)
Big4 Auditeur	-0.17251 (3.02871)	2.14903*** (0.65108)	386.90225* (218.55146)
Constant	-7.37164 (8.96307)	3.56992 (2.68128)	0.00000 (0.00000)
Observations	196	191	114
Année et Région	Oui	Oui	Oui
Nombre d'instruments	196	191	114
AR(1) p-value	0.193	0.185	0.344
AR(2) p-value	0.366	0.759	0.227
Sargan p-value	0.000	0.000	0.101
Hansen p-value	0.785	0.8175	0.8477
Wald Chi <sup>2</sup>	872632.61 ***	613409.55***	2.51e+06***
Nombre de pan id	46	46	24

La significativité des étoiles est respectivement \* pour une significativité de 5%, \*\* pour 1% et \*\*\* pour 0.1%.

Standard errors in parentheses \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

## 7. Conclusion

Dans ce travail, il était question d'étudier les influences possibles qui pourraient exister entre certains éléments caractéristiques du SSB et la relation entre la structure de propriété et la performance. De prime abord, il faut dire que la relation entre la structure de propriété et la performance ne fait pas l'unanimité en finance conventionnelle, le but était donc au fil des analyses, de comprendre au préalable la relation structure de propriété et performance, par la suite, vérifier si la spécificité de la nature de l'activité des BI pourrait avoir une influence sur cette relation.

Pour ce faire, il a fallu sélectionner 73 banques islamiques sur la base des critères bien précis, comme la taille des actifs, l'âge, l'existence des données spécifiques (présence des juristes Sharia du Top 20) dont on peut observer l'évolution dans le temps. L'échantillon constitué, il a fallu trouver un estimateur qui puisse atténuer ou évacuer les problèmes liés aux différents biais causés par les valeurs omises, l'endogénéité, l'autocorrélation des erreurs ou encore de l'hétéroscédasticité. L'utilisation de l'estimateur des moindres carrés généralisés (MCG), nous a donc permis de gérer ces différents biais (Bourbonnais, 2015).

Les résultats des différentes régressions multiples suggèrent une absence de lien statistique significatif entre la concentration comme variable de la structure de propriété et la performance financière des BI dans le *panel A* de notre échantillon (Tableau 13). Ces résultats, propres aux BI de tailles moins importantes de notre échantillon (72% de l'échantillon), corroborent l'hypothèse 1 (H1) et soutiennent ainsi les résultats des travaux de Charreaux (1991) ; Demsetz

H. (1983) ; Demsetz & Lehn (1985) ; Zouari & Taktak (2012) ; Stančić et al. (2014) ; Shleifer & Vishny (1986), en faveur de la *thèse de la neutralité* de Demsetz H. (1983) qui suggère que la structure de propriété n'a pas d'influence sur la performance de l'organisation et que toutes les structures de propriété s'équivalent. Ce qui est encore intéressant dans le cas des BI, c'est qu'en plus de ce constat, certains éléments propres tels que : la taille du CSC, le nombre de réunion des juristes, influencent également cette absence de lien significatif entre concentration et la performance. On constate par contre que l'augmentation de la taille des BI modifie cette relation, car dans le *panel B* (20% de l'échantillon), la concentration a une influence significative et négative sur la rentabilité économique et financière. Ce résultat peut également rejoindre celui de Srairi (2013), qui trouve que les BI concentrées prennent moins de risque, ce qui pourrait influencer leur performance (via le couple rentabilité-risque). Quand on prend en compte les blocs de propriétaires comme structure de propriété, on constate que la structure familiales est celle qui influence positivement (*panel A&B*) le plus la performance. Les résultats des régressions multiples montrent que les BIs familiales ont des liens statistiques positifs avec la performance, ce qui confirme les résultats de Charreaux (1991) et ceux de Zouari & Taktak (2012), tout en corroborant l'hypothèse 2 (H2)<sup>87</sup>. Ils trouvent que la manière avec laquelle les entités familiales sont gérées, influencerait positivement la performance de celles-ci, suggérant que le style de management, le choix dans les sources de financement et investissement contribueraient à améliorer la performance de ces structures. Les travaux de Chapra & Ahmed (2002) suggèrent que le volet « religieux »

---

<sup>87</sup> Cette hypothèse est confirmée partiellement pour les banques familiales de notre échantillon.

inciterait davantage les BIs familiales à une bonne gestion et à craindre la faillite qui entacherait le patronyme familial. On note dans les BIs familiales une *convergence des intérêts* des dirigeants et des propriétaires qui contribuent ainsi à améliorer la performance de ces structures et consolide la *thèse de la convergence des intérêts*. La prise en compte d'un élément qui capture l'interaction entre le CA et le CSC, suggère une influence négative sur la performance des BI, l'effet de synergie attendu n'est pas vérifié (ROAA et NIM). Ces résultats corroborent ceux de [Safiullah & Shamsuddin \(2018\)](#), qui n'ont pas trouvé d'interaction significative entre le CA et CSC sur le risque de liquidité et de crédit. En ce qui concerne les caractéristiques du CSC, dans le *panel A*, on observe un lien positive et significatif entre la taille du CSC et la performance (ROAE), ce qui confirme l'hypothèse 3 (H3). Cette hypothèse est également confirmée dans le *panel B* pour deux déterminants du CSC : la présence d'un juriconsulte réputée et le nombre de réunions sur l'année, pour les indicateurs de performance (ROAE et ROAA). Dans le *panel A* l'hypothèse 3 est rejetée pour les indicateurs de performance ROAA et NIM.

La prise en compte des effets de la crise financière 2007/2008 sur l'analyse, suggère que la structure de propriété des BI familiales est positivement liée à leur performance et la taille du CSC est négativement liée à la performance durant la même période.

L'interférence des caractéristiques du CSC sur la relation entre la concentration de propriété et la performance, suggère un effet modérateur sur cette liaison (mis à part la présence d'un juriconsulte top20) et tend à consolider le pouvoir de contrôle reconnu aux membres du CSC dans l'exercice de leur fonction. Cette

conclusion est valable pour le *panel A*, qui met en lumière ce mécanisme de gouvernance spécifique aux BIs, ce qui confirme l'hypothèse 4 (H4). On note également que, cet effet modérateur de l'indice de la charia gouvernance (CG) sur la relation entre la structure de la propriété et la performance des BIs est concomitant avec une influence négative et statistiquement significative de la concentration de propriété sur la performance bancaire des BIs(*Tableau 15*). Ce résultat s'inscrit dans la logique d'enracinement des dirigeants et conforte la *thèse de l'enracinement*.

En ce qui concerne les limites de ce travail, il faut dire que la période d'analyse peut être rallongée afin d'avoir plus de données, ce qui pourrait augmenter la significativité des résultats. L'analyse d'autres indicateurs de gouvernance propres aux BI pourrait également contribuer à la pertinence de ces influences. D'autres pistes de recherches seraient par exemple d'intégrer les régions en fonction des quatre écoles de l'islam afin de voir si ces spécificités influenceraient cette relation.

En résumé, nous avons :

Hypothèses	Contributions à la littérature	Résultats	Panels	Théories mobilisées
H1 : Il n'existe pas de relation entre la concentration du capital et la performance financière et économique des banques islamiques.	Prise en compte de l'influence de la crise financière 2007/2008 et les spécificités des régions sur cette relation.	Absence de liens statistiques, H1 confirmée.	Panel A (71% des BIs)	<i>Thèse de la neutralité</i>
		Rejet de H1	Panel B (20%)	<i>Thèse de l'enracinement.</i>
H2 : Il existe une relation entre la nature de la propriété et la performance financière et économique des banques islamiques.		H2 confirmée pour les BIs familiales, Instits et managériales.	Panel A	<i>Thèse de la convergence des intérêts.</i>
H3 : Les caractéristiques du CSC influencent la performance financière et économique des BIs.	Création de l'indice de la charia gouvernance (CSCi), qui prend en compte les éléments tels que la taille, le nombre de réunions, la présence des membres influents.	H3 confirmée, la taille (le nombre de juristes) influence positivement la perf (Panel A).	Panel A, B et C. Panel D pour vérif.	<i>Thèse de la convergence des intérêts, la thèse de l'enracinement et la thèse de la neutralité.</i>
H4 : Les caractéristiques du CSC ont une influence positive sur la relation entre la structure de propriété et la performance financière et économique des banques islamiques.	Prise en compte des indicateurs d'interférence entre la concentration de la propriété et la performance des BIs (CONC*CSCi).	H4 confirmée, les caractéristiques du CSC interfèrent dans la relation : structure de propriété et perf et la modère.	Panel A, B et C	<i>Thèse de l'enracinement</i>

*Annexe 2 : Statistiques descriptives par panel.*

	Variables	Observations	Moyenne	Ecart-type	Min	Max
Panel A :						
TA<10 000 (Millions USD)	ROAE	431	2.347334	13.5008	-127.147	53.354
	ROAA	387	-0.1163643	5.760911	-45.311	31.953
	NIM	167	6.012509	8.843831	-26.267	31.187
	CONC	530	55.80585	33.01218	10	100
	Ln TA	431	6.632371	1.594196	2.493206	9.572182
	AGE	530	23.54717	15.9187	10	103
Panel B :						
10 000<TA<30 000 (Millions USD)	ROAE	115	3.380704	4.548539	-7.994	24.189
	ROAA	113	-.0380973	1.236614	-4.354	4.299
	NIM	46	8.598587	9.878339	0	37.074
	CONC	150	66.66467	34.30837	10.7	100
	Ln TA	116	9.051645	0.6042652	7.464015	10.16186
	AGE	150	26.46667	13.93594	10	52
Panel C :						
TA>30 000 (Millions USD)	ROAE	50	6.63834	9.71305	0.135	43.401
	ROAA	45	0.7378889	1.900063	-1.163	7.293
	NIM	25	9.74152	10.2399	0	29.47
	CONC	50	36.0216	18.69997	17.4	69.878
	Ln TA	50	10.22347	.6511834	8.316367	11.34054
	AGE	50	32.4	8.121526	19	41
Panel D :						
TA<20 000 (Millions USD)	ROAE	247	1.842077	1.28582	-7.168	5.421
	ROAA	247	12.32404	11.68914	-135.994	30.789
	NIM	247	3.415012	1.341365	1.204	10.326
	CONC	258	0.3611124	0.1190295	0.15	0.59
	Ln TA	247	8.636162	0.6917451	6.926723	9.903171
	AGE	260	40.26923	18.81336	9	95

*Annexe 3 : Régression multiple avec la concentration comme structure de propriété dans le Panel C.*

VARIABLES	ROAE	ROAA	NIM
Concentration	1.21872** (0.49865)	0.26347*** (0.08224)	NS NS
Ln Total actif	-11.83876* (6.53137)	-3.16193*** (0.89552)	NS NS
CATA	36.12106 (30.15696)	6.90722 (7.57613)	NS NS
PNTA	-0.04463*** (0.01071)	-0.00518 (0.00530)	NS NS
PDFNCT	0.17402 (0.12830)	0.10143*** (0.01686)	NS NS
CIR	-0.01278** (0.00624)	0.00010 (0.00073)	NS NS
AGE	2.69189 (2.30859)	0.75063* (0.40336)	NS NS
Boone indicator	-32.13534 (55.95912)	-7.06154 (6.50130)	NS NS
CSC Taille	-6.45769*** (2.04366)	-1.29204*** (0.24825)	NS NS
CSC top20	-	-	NS NS
CSC Réunion	0.25483 (0.24172)	0.08417** (0.03833)	NS NS
Inflation	-0.11301 (0.14405)	-0.06150*** (0.02122)	NS NS
Publication Risque	6.11385** (2.95177)	1.05719*** (0.35480)	NS NS
IFRS	-	-	NS NS
Big4 Auditeur	-	-	NS NS
Constant	6.51262 (42.70664)	-5.01144 (10.78864)	NS NS
Observations	27	26	NS
Année	Oui	Oui	NS
Région	oui	oui	NS
Wald Chi <sup>2</sup>	1757.27***	5268.20***	NS
Nombre de pan id	3	3	NS

La significativité des étoiles est respectivement \* pour une significativité de 5%, \*\*pour 1% et \*\*\* pour 0.1%.

Standard errors in parentheses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

*Annexe 4 : Régression multiple avec la concentration et structure de propriété pour les banques conventionnelles (Panel D).*

VARIABLES	ROAE	ROAA	NIM
Concentration	32.46899*** (10.80956)	2.63985*** (0.71676)	-0.07587* (0.36704)
Ln Total actif	-1.93304 (2.71020)	-0.29779* (0.17971)	-0.75303*** (0.09202)
CATA	9.13055 (45.93413)	3.91258 (3.04581)	2.84070* (1.55969)
PNTA	-0.39911 (0.48189)	-0.03798 (0.03195)	-0.03921** (0.01636)
PDFNCT	0.59169 (0.37243)	0.04999** (0.02470)	0.04499*** (0.01265)
CIR	-0.47727*** (0.09545)	-0.04385*** (0.00633)	-0.01388*** (0.00324)
AGE	-0.27098** (0.12589)	-0.01774** (0.00835)	0.01915*** (0.00427)
Boone indicator	12.16145 (51.85029)	-2.78140 (3.43810)	-3.79803** (1.76057)
Inflation	-0.37836 (0.45367)	-0.03917 (0.03008)	-0.02767* (0.01540)
Publication Risque	42.03527 (32.38608)	4.69067** (2.14746)	-0.97566 (1.09966)
IFRS	-14.13926** (6.22131)	-1.16958*** (0.41252)	0.26810 (0.21124)
Big4 Auditeur	-	-	-
Constant	10.08180 (30.86306)	1.79292 (2.04647)	8.68257*** (1.04795)
Observations	135	135	135
Année	oui	Oui	Oui
Région	oui	oui	oui
Wald Chi <sup>2</sup>	60.48***	139.57***	232.94***
Nombre de pan id	17	17	17

La significativité des étoiles est respectivement \* pour une significativité de 5%, \*\*pour 1% et \*\*\* pour 0.1%.

Standard errors en parenthèses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

*Annexe 5 : Régression avec prise en compte de l'interaction entre CA et CSC, influence sur la liaison structure de propriété et performance (Panel A).*

VARIABLES	ROAE	ROAA	NIM
Concentration	0.00641 (0.04280)	0.00650 (0.00968)	-0.00568 (0.02628)
Ln Total actif	2.38858* (1.26891)	0.78736*** (0.28714)	3.47458*** (1.33962)
CATA	30.47794*** (10.06931)	12.45139*** (2.28284)	12.13687* (6.83652)
PNTA	-0.00993* (0.00524)	-0.00196* (0.00119)	-0.01060** (0.00420)
PDFNCT	0.01208* (0.00726)	-0.00200 (0.00164)	-0.00834 (0.00512)
CIR	-0.02214 (0.01744)	-0.00924** (0.00396)	-0.03111* (0.01637)
AGE	0.12917 (0.11124)	0.02241 (0.02527)	-0.22262** (0.09390)
Boone indicator	-17.03055 (14.14457)	-4.47161 (3.19782)	-5.58094 (23.08468)
CSC Taille	5.77574*** (1.17671)	0.73768*** (0.26672)	0.28162 (1.00883)
CSC top20	-8.32915* (5.01080)	-1.22419 (1.14199)	-2.28600 (4.47610)
CSC Réunion	-1.20437*** (0.34613)	-0.18968** (0.07829)	-0.47804* (0.28746)
Inflation	0.56672*** (0.20057)	0.08380* (0.04533)	-0.21222* (0.12568)
Publication Risque	-5.33857* (3.21319)	-0.73059 (0.72839)	2.26940 (2.28002)
Interaction CSCi*CAi	-13.85021 (9.29038)	-5.98523*** (2.10177)	-16.12941** (6.76353)
IFRS	-3.97474 (2.85171)	-0.23303 (0.64497)	5.39116 (3.63865)
Big4 Auditeur	-0.45647 (3.72708)	-0.06467 (0.84242)	-14.73233*** (3.35842)
Constant	-20.80359* (11.15882)	-4.33983* (2.52423)	11.44477 (11.92686)
Observations	130	129	89
Année	Oui	Oui	Oui
Région	oui	oui	oui
Wald Chi <sup>2</sup>	199.93***	209.46***	229.18***
Nombre de pan id	31	31	21

*La significativité des étoiles est respectivement \* pour une significativité de 5%, \*\* pour 1% et \*\*\* pour 0.1%. Standard errors in parentheses \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1*

*Annexe 6 : Régression multiple avec introduction d'une variable qui interfère entre la concentration et la performance (CONC\*CSCi) panel B.*

VARIABLES	ROAE	ROAA	NIM
Concentration (CONC)	33.04812*** (6.67044)	4.72868*** (1.41834)	192.34036*** (64.54163)
Ln Total actif	5.09934*** (1.51399)	1.19031*** (0.32192)	-13.94793* (7.58130)
CATA	10.25508** (4.26526)	4.39629*** (0.90692)	-9.05897 (10.67135)
PNTA	-0.00834** (0.00372)	-0.00119 (0.00079)	-0.03322 (0.02593)
PDNFCT	-0.01056 (0.02736)	-0.00344 (0.00582)	0.03099 (0.07472)
CIR	-0.00443 (0.01125)	-0.00348 (0.00239)	0.05928 (0.08431)
AGE	-0.06689 (0.04820)	-0.01871* (0.01025)	-1.87867 (4.82979)
Boone indicateur	-24.67706 (23.84391)	-0.05199 (5.06994)	204.93818** (88.68323)
CAi*CSCi	46.84137*** (8.36355)	5.77243*** (1.77834)	2.27791 (34.45797)
Conc*CSCi	-45.74510*** (12.15542)	-7.71537*** (2.58461)	-369.87358*** (135.03988)
Inflation	-0.87220*** (0.29268)	-0.09099 (0.06223)	-1.37539*** (0.52581)
Publication Risque	-13.99789*** (2.52455)	-2.54059*** (0.53680)	-14.45170 (22.37746)
IFRS	-9.58495*** (2.59738)	-1.11032** (0.55228)	16.57264 (41.57385)
Big4 Auditeur	13.76582*** (2.34077)	2.87432*** (0.49772)	0.00000 (0.00000)
Constant	-62.94299*** (14.13072)	-12.59785*** (3.00462)	122.25657 (242.67220)
Observations	70	70	36
Année	Oui	Oui	Oui
Région	Oui	Oui	Oui
Wald Chi <sup>2</sup>	190.53***	198.32***	591.40***
Number of pan id	13	13	6

significativité des étoiles est respectivement \* pour une significativité de 5%, \*\* pour 1% et \*\*\* pour 0.1%.

Standard errors en parenthèses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

*Annexe 7 : Régression multiple avec introduction d'une variable qui interfère entre la concentration et la performance (CONC\*CSCi) panel C.*

VARIABLES	ROAE	ROAA	NIM
Concentration (CONC)	303.49349*** (31.52336)	67.65192*** (5.40792)	NS
Ln Total Actif	1.25001 (2.29538)	-0.86952** (0.39841)	NS
CATA	53.29185*** (20.49935)	6.21713 (5.38514)	NS
PNTA	-0.02120*** (0.00654)	0.00126 (0.00343)	NS
PDNFCT	0.44508*** (0.11292)	0.10169*** (0.02010)	NS
CIR	0.00120 (0.00376)	0.00310*** (0.00065)	NS
AGE	3.40802*** (0.91813)	0.58575*** (0.16658)	NS
Boone indicateur	-12.19104 (29.48694)	0.17947 (5.06082)	NS
CAi*CSCi	-4.76381 (16.41028)	8.49446*** (2.81588)	NS
Conc*CSCi	-387.09457*** (64.91332)	-91.31711*** (11.29353)	NS
Inflation	0.26582*** (0.07551)	-0.01320 (0.01702)	NS
Publication Risque	6.00037*** (1.58719)	1.82076*** (0.27397)	NS
IFRS	-	-	NS
Big4 Auditeur	-	-	NS
Constant	-184.53832*** (29.66693)	-29.62285*** (5.91245)	NS
Observations	27	26	13
Année	Oui	Oui	Oui
Région	Oui	Oui	Oui
Wald Chi²	6149.09***	8127.31***	NS
Number of pan id	3	3	2

La significativité des étoiles est respectivement \* pour une significativité de 5%, \*\*pour 1% et \*\*\* pour 0.1%.

Standard errors en parenthèses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

*Annexe 8 : Distribution des données par pays.*

Pays	Fréquence.	Pourcent.	Cum.
Arabie Saoudite	30	4.11	4.11
Bahreïn	120	16.44	20.55
Egypte	20	2.74	23.29
Indonésie	20	2.74	26.03
Jordanie	20	2.74	28.77
Koweït	70	9.59	38.36
Malaisie	110	15.06	53.42
Pakistan	60	8.22	61.64
Qatar	30	4.11	65.75
Sri Lanka	10	1.37	67.12
Soudan	80	10.96	78.08
Afrique du Sud	10	1.37	79.45
Turquie	40	5.48	84.93
Emirats Arabes Unis	60	8.22	93.15
Royaume Uni	30	4.11	97.26
Yémen	20	2.74	100.00
Total	730	100.00	

*Annexe 9 : Eléments de construction des indices CAi et CSCi.*

Numéro	Conseil d'administration indice	Standard de la gouvernance <sup>88</sup> (Aggarwal, et al., 2010)
1	Taille	5<Taille du CA>16
2	Indépendance des membres	50% des administrateurs sont indépendants et non exécutifs
3	Dualité PCA et DG	La fonction de président du CA est séparée de celle de Direction générale.
4	Administrateur avec un profil de financier	Le pourcentage d'administrateurs avec un profil d'expert en finance est supérieur à la moyenne d'autres administrateurs financiers dans d'autres banques sur une année.
5	Administrateur à la tête de plusieurs directions	Le pourcentage d'administrateurs à la tête d'au moins trois directions est supérieur à la moyenne d'autres administrateurs détenant les mêmes positions dans d'autres banques sur une année.
6	Taille du comité d'audit	La banque possède un comité d'audit indépendant avec un minimum de deux membres.
7	Indépendance du directeur du comité d'audit	Le directeur du comité d'audit est un administrateur indépendant et non exécutif.
8	Taille du comité du risque management	La banque possède un comité de risque management indépendant avec un minimum de deux membres.

1-	Qualification académique des membres du CSC	Présence de juriste titulaire d'un doctorat au sein du CSC
2-	Présence d'un juriste réputé au sein du CSC	Présence de juriste ayant occupé un poste de direction au sein des institutions de réglementation des BI et reconnu pertinent dans les conseils de gestion et de contrôle de ces organes.
3-	Taille du CSC	Nombre de juriste siégeant au sein du CSC à la fin de chaque année
4-	Nombre de réunion du CSC	Nombre de réunion tenu chaque année.

<sup>88</sup> L'indice prend la valeur 1 quand le « standard » est observée et 0 dans le cas contraire dans année, le respect des 8 indices confère 100% et le non-respect évolue proportionnellement à la référence 100%. En ce qui concerne l'indice du CSC, les éléments 1 et 2 sont déjà en pourcentage, la valeur relative en pourcentage des éléments 3 et 4 suit cette formule :  $[(CSC\ taille - min) / (max - min)]$  pour la taille du CSC et la même logique est appliquée au nombre de réunions. L'indice CSCi est obtenu par la moyenne arithmétique des 4 éléments que constitue l'indice. La mesure de l'interaction CSC et CA s'obtient par la multiplication des indices CSCi par CAi.

## Chapitre : V

### Comment un juriconsulte charia gère l'adéquation entre les objectifs de rentabilité et de respect de la loi islamique ? Etude de cas fondée sur l'Analyse Interprétative phénoménologique (IPA).

C.Djeutcheu Ngandop<sup>89</sup>

#### **Abstract**

This paper investigates the question of how a sharia scholar experience the inadequacy between the Islamic bank's logic of profitability and a certain customer expectation concerning sharia compliant. To address that issue, this paper applied the methodology of interpretative phenomenological analysis (Smith, et al., 1999), with a single case study (Diefenbach & Müssig , 2019; Iqbal, et al. 2019; Charlick, et al. 2017). Data was collected through a face-to-face, semi-structured interview, then transcribed in full and analyzed using hermeneutic approach. The results suggest the emergence of four main themes, which can contribute to better understand the experience of Mr. Mohamed (the participant) in the context of his professional activity. Trust as a prerequisite to work; rigor and intransigence during control; disappointment due to non-compliance with the instructions and satisfaction in his work, are the main themes that emerge from data. It can be said that, the sharia scholar needs the confidence to exercise his duty with rigor and objectivity, in order to satisfy the stakeholder's expectations and keeps preserved what it would called a "fair image" of Islamic bank.

*KEYWORDS:* Interpretative phenomenological analysis (IPA), single case study, Trust as a prerequisite to work, Islamic bank; Sharia scholar.

---

<sup>89</sup> PhD student in management sciences in Besançon University, France.

## 1. Introduction:

La finance islamique peut être définie comme « une finance éthique, dont l'objectif principal n'est pas la recherche effrénée du profit » (Gueranger, 2009). C'est donc une finance qui, au-delà de la recherche du profit peut également privilégier le lien social, le partage des risques et surtout le développement de la région où elle opère via le partage du profit généré par son activité (Ali & Azmi, 2016). La finance islamique qui était utilisée exclusivement dans certains pays du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est et quelques pays de l'Afrique (Nord et Sud) durant les années soixante-dix et quatre-vingt, s'est exportée et continue d'ailleurs son expansion, vers les pays d'Europe (Royaume-Uni, Allemagne, France, Belgique, Espagne, Luxembourg etc.), ainsi que certains Etats au sein des Etats-Unis d'Amérique (New-York, New Jersey etc. ), au Canada (Ottawa, Toronto, Montréal etc.) pour des raisons parfois liées aux phénomènes migratoires ou à la mondialisation tout simplement. C'est l'un des segments de la finance globale dont la croissance est la plus importante (Hassan & Dridi, 2010). La finance islamique tire son origine, du moins ses premières formes à l'ère de l'âge d'or de l'islam, c'est dire entre le VIIe et le XIVe siècle (Saïdane, 2011)<sup>90</sup> du calendrier gréco-romain. Cette finance était centrée autour de la finance publique des califes<sup>91</sup>, permettant ainsi d'organiser et gérer les avoirs monétaires et d'autres ressources dont disposaient ces royaumes. La finance islamique telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, c'est dire de la relation de compte avec des clients particuliers et entreprises, la mise à leur disposition des moyens de paiements, des produits bancaires et d'assurance conformes à la loi islamique (Charia), ne tire son origine

---

<sup>90</sup> Tiré du livre : Finance Islamique à l'heure de la mondialisation. Page 17.

<sup>91</sup> Ce terme signifie en arabe « successeur », sous-entendu du prophète Mohamed

qu'au début des années soixante. La création en 1963 de la première caisse d'épargne islamique (Mit Ghamr Saving Bank) en Egypte, par l'économiste Ahmad El Naggar, constituerait le démarrage effectif de la finance islamique (Saïdane, 2011). Elle est caractérisée par des principes fondamentaux tels que l'interdiction de pratiquer l'intérêt perçu et versé (Beck, et al., 2013), l'interdiction de spéculation et de financement des secteurs d'activités dits « illicites » au regard de la charia (l'industrie du tabac, de l'alcool, de la pornographie, des jeux de hasard, de l'armement<sup>92</sup> etc.). Comme autres principes fondamentaux, le principe des partages des pertes et des profits (les 3P), qui est l'essence même de l'activité de la banque islamique (Hassan, et al., 2019), permet à cette dernière de se différencier des banques conventionnelles (désormais BC). Le dernier principe fondamental est celui qui voudrait que toute l'activité de financement des banques islamiques soit adossée à un actif sous-jacent réel, saisissable, liquide et disponible.

Les travaux sur la performance des banques islamiques (désormais BIs), suggèrent parfois une meilleure performance des BIs (Beck, et al., 2013), trouvent ainsi que les BIs ont une meilleure performance et surtout lors de la dernière crise financière mondiale (Bitar, et al., 2017), l'absence d'effets de la crise financière sur la solvabilité des deux de systèmes (BIs et BCs) a été également suggérée (Bourkhis & Nabi, 2013). Syed (2011) rapporte que trois principaux facteurs ont permis aux BIs de mieux faire face à la première phase de la crise financière de 2008/2009, tout d'abord le lien entre les activités de financement des BIs et l'économie réelle. Ce lien est donc beaucoup plus direct dans le cadre des activités des BIs que celui des BCs. L'exposition des BCs aux produits dits toxiques et aux produits dérivés exotiques qui n'entrent pas dans le

---

<sup>92</sup> Hormis les Etats

champ d'activité des BIs, constitue également un facteur qui a permis aux BIs de mieux faire face à cette crise. Le fait que les BIs ont gardé une plus large proportion d'actifs sous forme de liquidité, a été également un élément favorable, ayant aidé les BIs à mieux faire face au début de la crise. La meilleure performance des BIs par rapport aux BCs est aussi due à la présence des juriconsultes charia (Sharia Supervisory Board), quand ils jouent un rôle de surveillance et non de conseil (Mollah & Zaman, 2015). Il faut dire que la présence des juriconsultes charia au sein des BIs pourrait constituer un élément en plus qui pourrait améliorer l'efficacité du système de gouvernance de celles-ci. Le système de gouvernance des BIs se cristallise autour du rôle des juriconsultes charia et la capacité de ces derniers à concilier les objectifs de rentabilité des BIs (pour lesquelles ils sont en relation contractuelle) et les attentes des clients (qui souhaitent utiliser les produits conformes à la loi islamique). La question est donc de savoir comment un juriconsulte vit cette situation dans le cadre de son activité quotidienne ? Quelles peuvent être les interprétations qu'il fait de cette expérience dans l'optique de l'approfondissement de la théorie des parties prenantes ? Sachant que la théorie des parties prenantes va dans le sens de la création d'une richesse durable à distribuer, intégrant l'ensemble des parties prenantes<sup>93</sup> de la firme tout en rémunérant ces dernières au coût d'opportunité. La gouvernance partenariale établira comme créanciers résiduels non plus uniquement les actionnaires, mais également l'ensemble des parties prenantes du fait de la possible expropriation de tout ou partie de la valeur qu'elles ont contribué à créer (Parrat, 2015). Cette dimension de la gouvernance voudrait que la finalité de l'entreprise ne soit plus

---

<sup>93</sup> Par parties prenantes, on y intègre les fournisseurs, clients, personnel, actionnaires, les dirigeants, les organismes sociaux, les collectivités, l'Etat, en bref les acteurs ayant un enjeu dans la société.

uniquement la création de la valeur pour l'actionnaire, mais plutôt de produire de biens et services compétitifs pour satisfaire durablement les clients. En intégrant les parties prenantes à la gouvernance, [Freeman \(1984\)](#) montre que cette nouvelle approche de la gouvernance contribue également au développement durable de l'entreprise, permettant d'éviter les conflits sociaux latents tout en optimisant les participations de chaque partie prenante. L'idée de cette étude est donc d'approfondir notre compréhension, sur les interprétations de l'expérience vécue par le juriste charia durant son activité professionnelle, tout en ancrant cette démarche dans la théorie des parties prenantes.

Ce travail qui se présente sous la forme d'une étude de cas d'un juriste charia, en entretien semi-directif, vise donc à mieux comprendre l'expérience vécue par ce dernier dans le cadre de son activité de contrôle, de surveillance et de certification de produits commercialisés par les BIs. La démarche consiste à interpréter les interprétations (approche herméneutique double) que fait le juriste charia de ce qu'il ressent et vit dans le cadre de son activité. Le but final de ce travail qui mobilise l'Analyse Interprétative phénoménologique (IPA), est d'approfondir la théorie des parties prenantes, pour un aperçu général de l'activité des juristes charia au sein des BIs.

Dans l'optique d'explorer plus en profondeur la problématique ci-dessus, le travail est reparti de la manière suivante : une revue de la littérature qui reprend les travaux scientifiques mobilisant l'IPA comme méthode d'analyse et incluant une étude de cas avec un seul participant, constitue la section 2. La section 3, précise et définit la notion

de jurisconsulte charia, ainsi que le rôle que cet organe peut jouer au sein des BIs. La description des données et la méthodologie constituent la section 4. La discussion des résultats (section 5) et la conclusion générale (section 6) constituent les deux dernières parties de ce travail.

## 2. Revue de la littérature.

La littérature sur l'application de l'IPA en finance islamique demeure assez rare et presque inexistante car autant la technique de l'IPA est récente (Antoine & Smith, 2017), autant elle est réputée utile plutôt dans les études qualitatives en psychologie de la santé et en psychologie clinique. L'utilisation de l'IPA, dans le cadre de cette étude, est donc une démarche nouvelle et exploratoire dans l'univers de la finance islamique et plus précisément celui de la banque islamique. En ce qui concerne l'étude de cas avec un seul participant (single case study), il faut dire qu'en psychologie, les travaux de Smith, et al. (1999) indiquent que ceci est rendu possible et envisageable dans le cas d'étude exploratoire, car cela permet d'aller en profondeur dans la manière de décrire un phénomène. En étudiant les effets contre-productifs de la ludification, précisément le cas où les éléments de ludification n'encouragent pas le comportement souhaité mais plutôt l'inverse (par exemple la procrastination au lieu de l'action immédiate), Diefenbach & Müssig (2019) appliquent l'IPA dans leur étude de cas avec un seul participant. Leur étude révèle sept (07) thèmes décrivant des effets contre-productifs distincts, et sept (07) autres thèmes liés d'une part au système de récompense / punitions et d'autre part aux réactions psychologiques des effets contre-productifs. Comme on peut le constater, le champ d'utilisation de l'IPA est vaste et varié, pouvant donner des résultats concrets et applicables au quotidien. Les thématiques utilisées sont diverses et surtout actuelles, c'est le cas d'Iqbal, et al, (2019) qui se sont penchés sur l'analyse interprétative phénoménologique d'une conversion religieuse. L'étude est menée sur une seule participante (une française) via des entretiens semi-directifs pour comprendre son expérience vécue lors de sa conversion du judaïsme au bouddhisme. Les thèmes émergents de cette étude sont les

suivants : relation conflictuelle avec le judaïsme ; la poursuite d'une quête spirituelle ; les changements après la conversion et la vie après la conversion. On constate que les ressentis et l'expérience vécue dans le cadre d'une étude qualitative, orientent les conclusions vers une pertinence beaucoup plus nuancée qu'on pourrait avoir dans le cadre d'une étude quantitative. La problématique de la conversion religieuse par exemple a déjà été étudiée en appliquant la méthode quantitative (Kox, et al, 1991; Kose, 1996; Zinnbauer & Pargament, 1998), comme le suggèrent Iqbal, et al, (2019), ces études n'expriment pas en profondeur le monde intérieur des convertis religieux et le sens qu'ils donnent à leur conversion. La particularité de la recherche qualitative et plus précisément l'IPA, réside dans la possibilité donnée au chercheur d'être personnellement engagé dans l'analyse, lui octroyant la possibilité d'interpréter les interprétations du participant (approche herméneutique double), l'analyse est donc qualifiée d'interprétative (Smith, et al., 1999). Les résultats obtenus sont donc améliorés par la capacité du participant à accéder à son expérience, à lui donner du sens et à partager cette compréhension avec l'autre, de même que par les capacités du chercheur à faciliter cette démarche durant l'entretien (Antoine & Smith, 2017). Les conclusions d'une étude qualitative ayant mobilisée l'IPA peuvent aider à mieux comprendre une expérience difficile, un comportement spécifique ou encore une pratique ancrée dans la culture. Le travail de Charlick, et al, (2017) sur l'allaitement maternel exclusif via d'entretiens semi-directifs, avec une seule femme primipare, suggère que son autodétermination à l'allaitement maternel exclusif ainsi que son soutien social positif, l'emportaient sur l'impact des normes sociales perçues et la pression négative exercée par des proches. Trois principaux thèmes émergent de leur analyse : l'autodétermination à l'allaitement maternel exclusif ; l'influence des normes

sociales dans la culture australienne et l'impact que peut avoir les aides sociales sur le maintien de l'allaitement maternel exclusif.

Les études qualitatives sont moins répandues en France ([Santiago-Delfosse & Chamberlain, 2008](#)), la dominance des publications scientifiques est britannique ([Antoine & Smith, 2017](#)), l'utilisation de l'IPA dans le domaine des sciences de gestion (finance, comptabilité, fiscalité, Audit, management etc.) reste encore très peu répandue. Les travaux de [Cope \(2011\)](#) sur l'apprentissage de l'échec d'un projet entrepreneurial, permettent de comprendre le processus d'apprentissage dont font face les entrepreneurs après un échec. Cette étude qui associe l'IPA et un volet de la gestion, s'est faite par des entretiens semi-directifs de huit (08) entrepreneurs. Ses résultats suggèrent non seulement que les entrepreneurs apprennent beaucoup sur eux pendant cette période et sur la fin de leur projet, mais aussi sur la nature des réseaux et relations, ainsi que les points de pression et la gestion des risques. En finance islamique, parmi les études recensées ayant mobilisé l'approche phénoménologique, on peut citer [Wulandari & Subagio \(2015\)](#), qui ont travaillé sur la prise de décision des consommateurs d'une banque islamique (Bank Muamalat) et conventionnelle (Bank BRI) en Indonésie, fondée sur la perception de la qualité de services. Les résultats suggèrent que les consommateurs considèrent, les facilités de services et la disponibilité des conseillers entre les deux banques avant la prise de décision.

Comme on peut le constater la littérature sur l'application de l'IPA dans les recherches en finance islamique, et particulièrement la banque islamique est rare et peu connue. La contribution de ce travail à la littérature, sera donc de poser un pont entre les techniques de l'IPA et le mode de fonctionnement des BIs. Pour fonctionner,

la BI intègre en son sein un ou plusieurs jurisconsultes dont le rôle est d'encadrer, de certifier et de contrôler les contrats liés aux produits commercialisés. Ce rôle est donc important pour la régularité de l'activité des BIs à l'égard des parties prenantes. L'idée étant de mieux saisir la complexité du rôle des jurisconsultes charia dans le cadre de leur activité quotidienne en lieu avec la théorie des parties prenantes.

### 3. Définitions et rôle du jurisconsulte charia

D'après le rapport annuel (2010) de l'Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions (AAOIFI)<sup>94</sup>, un conseil de surveillance charia (désormais CSC) devrait être un bureau indépendant, ayant en son sein des docteurs en droit islamique et spécialistes de la loi islamique (charia), de la jurisprudence commerciale islamique (Fiqh al-Mua'malat), ainsi que du fonctionnement même des institutions de finance islamique. Il y ressort dans le profil des membres de la SSB, des apprentissages variés. Notons que mis à part cette définition de l'AAOIFI, [Mollah & Zaman \(2015\)](#) ou [Safiullah & Shamsuddin \(2018\)](#) précisent que le CSC élabore les directives pour les opérations bancaires conformes à la charia et garantit que tous les produits et transactions bancaires y soient conformes. Le point commun de ces définitions réside dans le rôle que peut jouer cet organe au sein des institutions de finance islamique. Au sein de ces institutions, le CSC se doit de s'assurer de la conformité des opérations et transactions avec la charia, du développement des produits islamiques, de l'émission des jurisprudences et des règles encadrant leur pratique. Elle se doit également de contrôler la procédure et le respect des règles mises en place.

Il faut indiquer qu'en matière de CSC, on distingue trois principaux types en fonction des pays et des régions :

---

<sup>94</sup> L'organe en charge de la normalisation et l'harmonisation des pratiques internationales en matière de Finance islamique et de communication de l'information financière conformément à la charia.

- The International Sharia Boards : un de ses rôles est la publication des normes en matière de charia en vue de l'harmonisation des pratiques dans l'industrie de la finance islamique. Comme exemple, nous avons l'AAOIFI et la banque islamique de développement (BID) qui sont les principaux acteurs ;
- The National Sharia Boards : ce sont des organes nationaux, dont le rôle est d'encadrer et de contrôler les pratiques des institutions de finance islamique. Des pays comme le Soudan, le Pakistan, L'Indonésie ou encore la Malaisie, sont présentés comme possédant de tels organes qui jouent le rôle d'autorité en matière de charia gouvernance ;
- Institutional Sharia Boards : cet organe est présent dans la structure organisationnelle des institutions de finance islamique et dont les spécificités de fonctionnement, le rôle ainsi que la composition nous intéressent. Encore appelé CSC, c'est un mécanisme spécifique de gouvernance d'entreprise qui distingue les institutions de finance islamique des institutions pratiquant la finance dite conventionnelle (Mollah & Zaman, 2015).

Il faut noter qu'un quatrième type de CSC peut s'observer en Europe sous la forme de juriconsulte externe<sup>95</sup>. Ce dernier agit dans la procédure de certification et de contrôle des institutions de finance islamiques, sa spécificité réside dans son absence de lien direct qu'il pourrait avoir avec la structure dont il assure la certification des produits.

A la question de savoir qu'est-ce qu'un CSC ? On peut dire que c'est l'organe en charge de l'implémentation, du contrôle, et de la gestion des éléments de sharia

---

<sup>95</sup> D'après l'entretien effectué avec M. Mohamed à Paris (lors du deuxième entretien)

gouvernance au sein des institutions de finance islamique. L'AAOIFI prévoit dans ses textes<sup>96</sup> que les CSC se composent d'au minimum 03 membres, notons que dans la pratique ce nombre varie de 4 à 7 en fonction de l'activité de l'entité en question. Avant de donner les principaux rôles généralement reconnus aux CSC, notons tout de même que l'Iran détenant plus de 40,21%<sup>97</sup>des actifs financiers islamiques (première position), possède une configuration (CSC) tout autre que celle qu'on peut observer dans d'autres pays où évolue la finance islamique. Dans ce pays (l'Iran), il n'existe pas de CSC au sein des BI, tout est centralisé au sein d'un conseil (Council of Guardian)<sup>98</sup> de la banque centrale du pays, qui se charge d'élaborer, de suivre et de contrôler les mécanismes de gouvernance des banques du pays, puisque toutes les banques pratiquent la finance islamique.

Le rôle des CSC peut s'inscrire dans cinq principaux domaines (Grais & Pellegrini, 2006) :

- Certification des instruments financiers autorisés via le canal des *fatwas*<sup>99</sup> (ex-ante l'audit sharia) ;
- Vérification de la conformité des transactions, au regard des fatwas émises (ex-post Sharia Audit) ;
- Le calcul et le paiement de la *Zakat*<sup>100</sup> ;

---

<sup>96</sup> AAOIFI STANDARD 2012

<sup>97</sup> IFSB report 2015

<sup>98</sup> Le texte qui régit son fonctionnement est L'usury Free Banking Act 1983.

<sup>99</sup> C'est une opinion légale émise par un musulman scholar qualifié, en matière de croyance et de pratiques religieuses (Grais & Pellegrini, 2006).

<sup>100</sup> Une taxe qu'on prélève sur la richesse, généralement sous forme d'aumône.

- La manière de gérer les retombées des opérations jugées non conformes à la charia ;
- Conseil sur la répartition des revenus ou dépenses entre les actionnaires et les titulaires des comptes d'investissement.

Les juristes charia jouent également un rôle social qui est celui de promouvoir la finance islamique via leurs recommandations, tout ceci encadré par un organe national (une banque centrale) ou international (AAOIFI) qui encadre leur activité. En général, les juristes doivent :

*Avoir de la compétence :*

C'est la nature de la compétence qui importe, plus précisément, la Gouvernance standard 1 de l'AAOIFI recommande des compétences en matière des pratiques commerciales et comptables (Fiqh al Muamalat), ainsi qu'en matière de droit islamique (charia). Bien entendu, il est assez rare dans la pratique de trouver des profils associant parfaitement les deux notions (Grais & Pellegrini, 2006).

*Être indépendants :*

Les membres des CSC sont en général recrutés par le conseil d'administration, qui définit ainsi leur rôle et activité au sein de la banque. En

retour, les juristes étant des employés de la banque, se doivent de fournir des rapports de travail<sup>101</sup> dont la fréquence est fonction des opérations et des produits à certifier. La rémunération, tant au niveau de la valeur que celui de la source peut faire polémique.

Notons également que dans la pratique, en matière de réputation, il fait bon d'être des oulémas<sup>102</sup> sortis des quatre écoles sunnites reconnus (Madhhab) :

- Hanafi (Asie centrale, notamment au Pakistan, Turquie) ;
- Hanbali (moyen orient, notamment Arabie Saoudite) ;
- Maliki (Afrique, notamment Maroc, Mauritanie, Algérie, Tunisie, Lybie et Emirats Arabes Unis) ;
- Shaf'ii (Asie centrale, notamment la Malaisie).

*Avoir une obligation de confiance :*

Dans la pratique, les membres des CSC peuvent siéger au sein de différents charia board en même temps. Ce qui peut poser un problème de confidentialité des données et d'informations qu'ils manipulent. C'est dire de leur rôle d'auditeur, et de leur obligation de non-divulgateur, car au final, toutes les banques dans lesquelles ils siègent sont concurrentes. La Malaisie par exemple a interdit aux juristes spécialistes des pratiques commerciales et comptables de siéger dans plus d'un CSC.

---

<sup>101</sup> Dès lors qu'une institution de finance islamique distribue les produits islamiques, la présence d'un organe dénommé « CSC » est obligatoire, l'est également la tenue périodique mais non permanente d'un comité, afin d'examiner la conformité des produits et/ou processus.

<sup>102</sup> Les Oulémas sont considérés comme des docteurs de la loi musulmane, juriste et théologien.

Avoir de la *pertinence dans les recommandations* :

Les recommandations des jurisconsultes Charia doivent avoir de la pertinence et de la consistance, tant du point de vue de la loi islamique que de celui de la pratique des affaires, ceci avec une capacité à traverser le temps. Il devrait y avoir une harmonisation des pratiques d'affaires, puisque celle-ci dépend des pratiques religieuses et culturelles, les jurisconsultes charia ont donc pour rôle de tenir compte non seulement des pratiques de leur institution mais également des jurisprudences en la matière.

Avoir de la *transparence* :

Les jurisconsultes charia doivent communiquer sur les éléments qui les caractérisent, afin d'assurer la transparence de leur métier et surtout de leurs activités au sein des BI. En matière de gouvernance, la transparence dans la publication des informations est un point clé. Via la publication périodique des éléments tels que la composition, les domaines de compétences, la procédure de prise de décision, ses obligations, cela renforcerait la crédibilité et la confiance des parties prenantes quant à la qualité de la réputation des jurisconsultes charia.

## 4. Description des données et méthodologie

Cette partie sera consacrée à présenter le contexte de collecte des données, de décrire la structure et la conduite de l'entretien. Les lieux où se sont déroulés les différents entretiens seront décrits. Le but étant de présenter le cadre de recueil des données et le procédé utilisé dans le cadre d'analyse. L'IPA sera par la suite décrite en termes de méthodologie et les étapes suivies dans le traitement des données recueillies seront également détaillées.

### 4.1 Collecte des données.

Le recueil de données s'est effectué à l'issue de deux entretiens semi-directifs qui se sont déroulés avec le même participant. C'est donc une étude de cas basée sur un seul participant juriconsulte qui siège au sein d'un CSC. La langue d'enregistrement est le français, le participant s'exprime couramment en français, puisqu'il est également universitaire et participe à des programmes de cours dont il est en charge dans plusieurs universités françaises. Il donne des conférences en Afrique, Asie et quelques pays européens, publie également ses travaux dans les journaux scientifiques.

L'entrée en contact avec le participant s'est faite par le truchement d'un enseignant de sciences de gestion lors d'une conférence à l'Université libre de Bruxelles<sup>103</sup>, qui m'a alors remis l'adresse électronique du participant. Après plusieurs échanges par courriel, nous nous sommes convenus d'une rencontre, qui a eu lieu après son intervention lors de l'une de ses conférences universitaires à France. Le premier

---

<sup>103</sup> Belgique.

entretien a eu lieu à Strasbourg, il a débuté par un échange cordial des informations sur ma thèse et les modalités de réalisation de celle-ci. Ensuite il a été question du trajet que j'ai dû faire pour être présent, car je venais de la Belgique. Le participant a pris le soin de relever dans son calepin des informations sur les conditions de ma thèse et mes différents promoteurs. On pouvait voir sur la table un magnétophone et deux calepins, le mien contenait une petite douzaine de questions. L'entretien a débuté par des questions ouvertes et la conduite s'est déroulée de manière non directive (Brocki & Wearden, 2006). Le caractère exploratoire de la recherche était perceptible aux questions posées, puisqu'elles étaient développées et se précisaient tout au long de l'échange. Afin de se faire comprendre, le participant reformulait et précisait sa pensée par des exemples de cas réels dont il traite durant son activité professionnelle. Après la phase dite des questions « simples », c'est-à-dire celles concernant la définition de la finance islamique, son organisation et les étapes de son fonctionnement, et parfois même les questions relatives à l'expérience et le comportement de notre participant, l'entretien a par la suite évolué vers des questions plus difficiles relatives au sentiment, au sens et aux opinions personnelles. Afin de comprendre les sentiments et les opinions propres de notre participant, les reformulations et les questions détaillées ont permis de relever certaines émotions et expressions qui auraient pu ne pas être saisies. L'écoute active est d'une nécessité absolue dans le cadre de cette reformulation, surtout quand il faut donner l'échange et rester dans la dynamique des notions évoquées et mobilisées.

Le deuxième entretien a eu lieu à Paris, lors de cet échange il a fallu tenir compte du premier entretien, qui nous a permis de mieux calibrer et orienter le second grâce aux questions plus précises et difficiles. Après le recueil de données, une phase d'écoute de

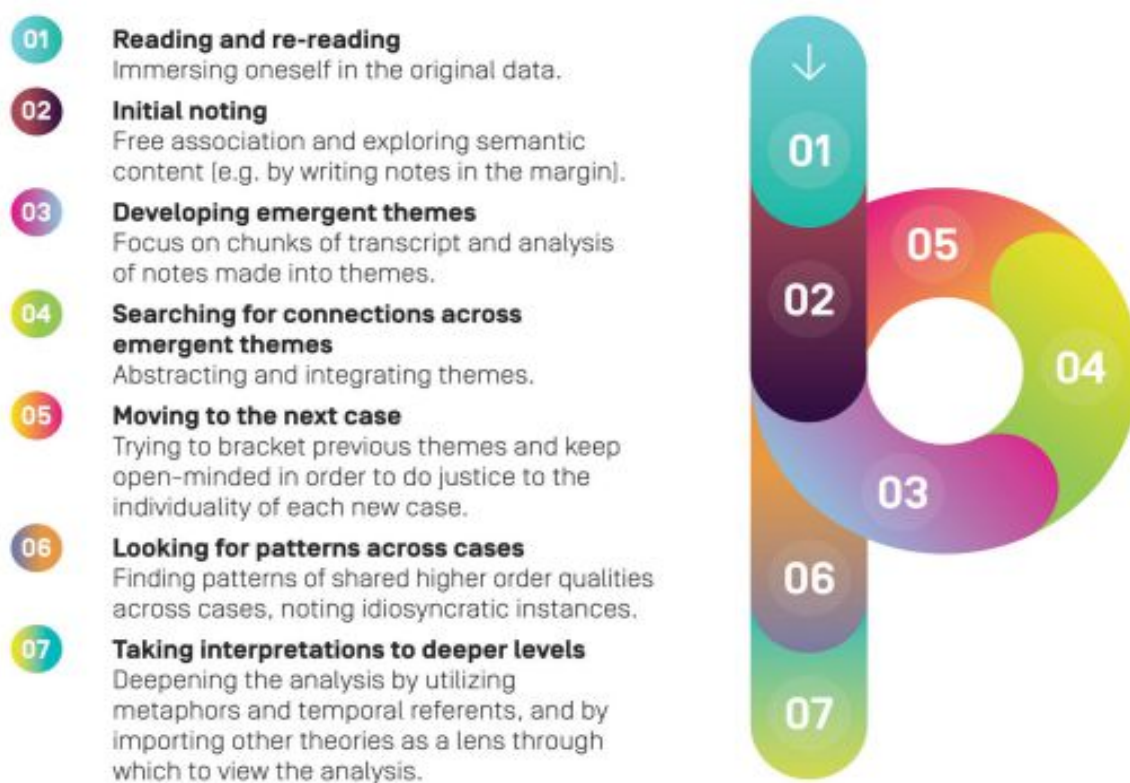
nos enregistrements a permis de visualiser l'environnement de la collecte, avant la transcription de ces données complète sur ordinateur. Il faut également dire, que ce deuxième entretien concernait également le contenu et surtout la compréhension de la problématique étudiée. La phase d'analyse de ces données n'a donc pu commencer qu'après la transcription et la relecture intégrale de l'entretien.

## 4.2 La méthodologie et l'analyse des données.

Sachant que le but de l'IPA est d'explorer plus en détail l'opinion du participant sur le sujet investigué (Smith, et al., 1999), l'analyse doit se faire dans le respect des canaux propres à cette méthodologie pour une pertinence des résultats. Comme l'indiquent Pietkiewicz & Smith (2012), la méthodologie de l'IPA débute par une lecture approfondie de la transcription à plusieurs reprises. Nous avons accompagné cette lecture de l'écoute de l'enregistrement, ce qui nous a permis de nous rapprocher encore plus près de l'atmosphère de l'entretien. Un travail de compréhension de chaque idée véhiculée dans les phrases et paragraphes est mené tout en réécoutant l'enregistrement et en inscrivant à la marge les mots, expressions ou les phrases qui décrivent de manière concise ces idées ou interprétations. L'analyse du corpus s'est faite à la lecture des indications de Smith, et al. (2009), les remarques et détails sont portés aux différentes marges qui cloisonnent le texte. En effet, la marge qui se situe à gauche du texte m'a permis de prendre les annotations, alors que celle se situant à droite du texte est utilisé pour relever les thèmes émergents (Smith & Osborn, 2003) ou « Emergent themes ». Ces thèmes émergents qui caractérisés par une idée précise sous-jacente peuvent exprimer une complexité relevée par le participant ou notre

propre interprétation. En rapprochant l'environnement de l'entretien à celui de l'analyse de la transcription, on a pu retenir un nombre de thèmes qui pouvaient exprimer une idée, une spécificité de la finance islamique ou encore une interprétation du participant. A côté de ces thèmes émergents, nous pouvions ajouter des commentaires personnels, des interprétations, des précisions dans l'optique de mieux expliquer, tout en gardant un ancrage théorique permanent. L'étape qui suit la transformation de certaines notes en thèmes émergents est celle de la connexion ou le regroupement des thèmes émergents similaires (Smith, et al., 2009), c'est-à-dire des thèmes renvoyant à des concepts similaires dans le cadre de la problématique générale étudiée. Comme l'ont suggéré les travaux de (Kolnes & Rodriguez-Morales, 2016), nous avons par la suite produit un tableau de thèmes émergents dans lequel les sous-thèmes ont été imbriqués, appuyés par quelques propos du participant. Il faut noter que nous avons suivi les travaux de Charlick, et al. (2017) qui, ayant travaillé sur une étude de cas avec un seul participant, n'a pas suivi les étapes 5 et 6 (Figure 8) de l'analyse des données de l'IPA, comme le suggère (Smith, et al., 2009).

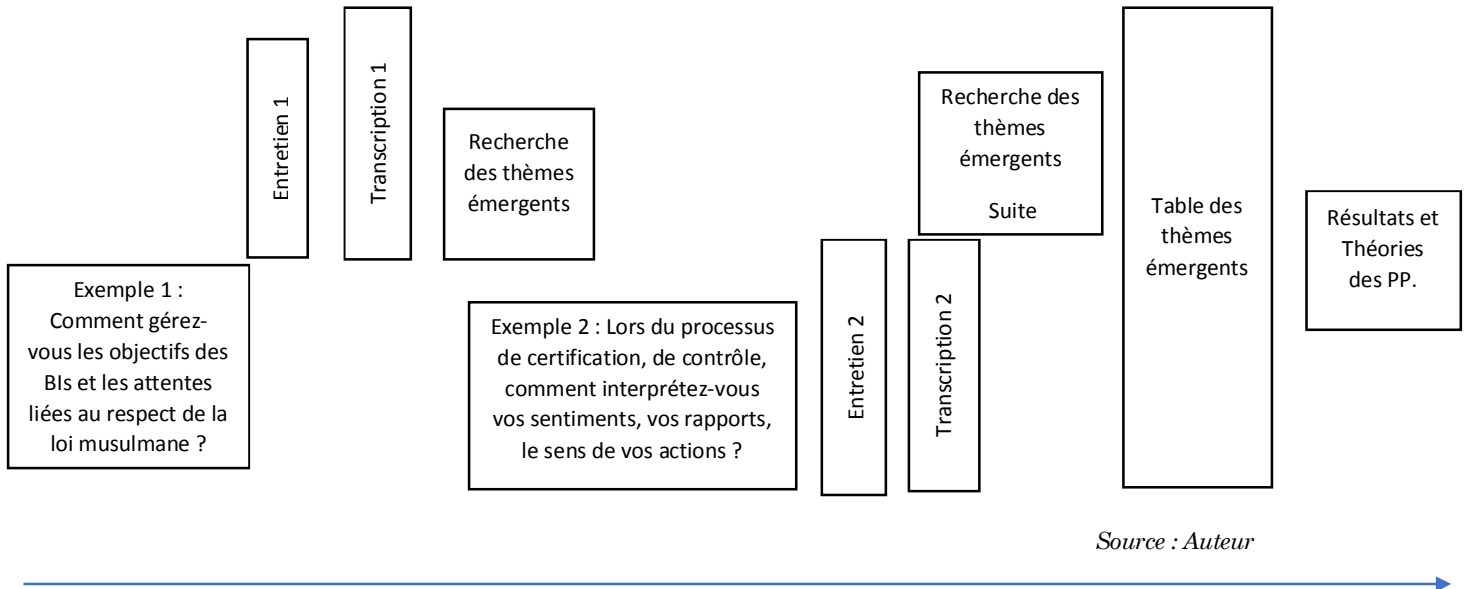
Figure 8 : Les sept (07) étapes de la conduite d'une analyse de données de L'IPA



Sources : voir Smith, et al. (2009)

En s'inspirant de la démarche ci-dessus *Figure 8*, la *Figure 9* prend en compte les différentes étapes observées ainsi que les spécificités de notre travail, on peut noter les exemples de questions qui donnent une idée du type de question posée à chaque rencontre avec le participant. L'entretien 2 est préparé en fonction du début de travail de recherche de thème lié à l'entretien 1 et la fin de l'analyse est faite en effectuant une confrontation des résultats et la théorie des parties prenantes.

Figure 9: Méthodologie suivie dans le cadre de ce travail



## 5. Résultats

Dans le cadre de cette étude, qui concerne l'interprétation de l'expérience vécue par un juriste dans le cadre de son activité professionnelle, l'analyse interprétative phénoménologique suggère l'émergence de quatre méta-thèmes qui sont :

- La confiance comme un préalable pour exercer ;
- La rigueur et l'intransigeance pendant le contrôle ;
- La déception due au non-respect des consignes ;
- La Satisfaction dans son travail.

Bien que ces méta-thèmes renseignent sur l'expérience vécue par notre juriste charia dans le cadre de son activité professionnelle, il est important de noter que des thèmes émergents constituant chaque méta-thème détaillent plus en profondeur cette expérience vécue. Avant de débiter cette analyse, il faut dire que dès le début du deuxième entretien, le participant que nous nommerons M. Mohamed pour des raisons d'anonymat a tenu à ce que la précision soit faite dans son rôle de conseil et la relation avec la religion musulmane :

*« Gardien de conformité, à mon humble avis il ne faut pas penser que c'est un gardien de la foi, c'est important que les gens le comprennent »* (Page 16. Paragraphe 6).

Cette explication nous permet de comprendre que pour M. Mohamed, son métier devrait comme tout autre métier s'inscrire dans une logique d'appréciation, d'évaluation directe, de questionnement en termes d'efficacité et d'efficience par rapport aux objectifs fixés. C'est dire, quand bien même l'activité de la finance islamique est adossée à la loi

islamique (Charia), les juristes en charge du contrôle de la conformité doivent également observer une éthique professionnelle soutenue et adaptée, régis par les textes normatifs.

### 1- La confiance comme un préalable pour exercer

A la lecture de ce méta-thème, nous l'avons trouvé complexe, dans la mesure où M. Mohamed doit avoir une confiance préalable avant de débiter son contrôle, ses vérifications et son métier de conseils. D'où la question pourquoi avoir confiance avant d'entrer en activité ? Ce grand thème, comme d'ailleurs l'a aussi suggéré le prof. Jan De Mol<sup>104</sup> lors de notre entretien, renverrait à la prédisposition psychologique de M. Mohamed avant d'entrer en activité. Cet état l'aiderait à mieux aborder les différentes interactions qui existent au sein de la banque islamique d'une part et les aspirations des parties prenantes d'autres parts. En effet, étant lui-même un membre du personnel de l'entité contrôlée, il doit veiller au respect de la conformité de la pratique bancaire au regard de la loi islamique, afin de justifier le caractère *charia compliant* de la banque islamique pour les clients et les autres parties prenantes. La confiance dont il a besoin est donc une nécessité afin que l'engagement de ses collègues ait du sens pour lui. A la

---

<sup>104</sup> Professeur, Université Catholique de Louvain, Psychological Sciences Research Institute, [www.uclouvain.be/jan.demol](http://www.uclouvain.be/jan.demol)

question de savoir comment il interprète la confiance requise dans son activité de juriconsulte ?

Il répond : *Savoir que tout sera mis en œuvre pour le respect de la conformité de la part des managers. Il est impossible qu'un commerçant de bonne foi veuille avoir la validation d'un scholar (juriconsulte charia) pour un produit qui ne respecte pas les principes* (Page 14 paragraphe 7).

L'utilisation des mots et expressions tels que : *honnêteté, respecter la raison d'être, commerçant de bonne foi, avoir la validation*, peut suggérer un système de valeurs qu'on peut retrouver chez les parties prenantes à la finance islamique. Avoir donc confiance au système, avant son contrôle, devient une nécessité, car il veut croire en la « bonne foi » des managers et autres parties prenantes. La notion de confiance, qui peut être considérée comme une des qualités les plus désirées dans une relation de proximité (Rempel, et al., 1985), permettrait à M. Mohamed de mieux envisager cette relation. Ce concept d'ailleurs défini par Deutsch (1973), comme l'assurance d'une personne de pouvoir trouver dans l'autre ce qu'elle désire et non ce qu'elle craint, constitue donc un élément qui, instauré très tôt, constituerait une fondation psychologique pour un meilleur fonctionnement des relations professionnelles. C'est donc un mécanisme qui pourrait améliorer le système de gouvernance des banques islamiques et contribuer à la création d'une valeur partenariale (Charreaux, 1998). La confiance, comme un préalable, n'exclut pas la rigueur a posteriori dans le contrôle et la certification des produits islamiques, mais peut déterminer la latitude managériale et permettre de mieux représenter le rôle du dirigeant. C'est donc un mécanisme spécifique qui peut réguler les

rapports entre les différentes parties prenantes. Ce méta-thème regroupe plusieurs thèmes émergents tels que :

- *L'engagement pris par l'institution islamique, monsieur Mohamed explique dans le cadre de la responsabilité des BIs que : il y a un caractère de profession (professionnalisme) et de respect d'une certaine conformité, le respect de l'engagement pris par l'institution. Elle a pris l'engagement de proposer des produits conformes à un certain nombre de principes. Le référentiel c'est cela, on n'est pas là pour exercer sur les gens un certain pouvoir (Page 16, paragraphe 8).*
  
- *Honnêteté et bonne foi : c'est une question de respect déjà, de l'honnêteté, de respecter la raison d'être de ce type de produit (banque islamique).*

La notion de confiance peut donc faciliter une coopération entre les membres du personnel de la banque islamique, permettant l'adhésion à des valeurs communes, des routines, qui peuvent donc influencer positivement la performance de la banque.

## 2- La rigueur et l'intransigeance pendant le contrôle

Après que la confiance s'est installée, M. Mohamed doit mettre tout en œuvre pour mener à bien sa mission, qui est celle du contrôle et de la vérification de l'ensemble des produits commercialisés et des procédures mises en place. La maîtrise du volet commercial des textes religieux est d'une nécessité avérée, et la connaissance du droit musulman l'est encore plus. Au fil de l'entretien, nous comprenons que l'interprétation

qu'il fait de la notion de rigueur, est celui du travail bien fait est conforme aux exigences des textes. Pour avoir donc cette rigueur, il précise le cadre de formation des juristes, c'est ainsi qu'à la question de savoir :

- Comment faire pour devenir juriste charia ?
- Il répond : *il y a plusieurs formations qui peuvent aider dans ce sens, c'est-à-dire quelqu'un qui se spécialise dans le droit musulman, du moins le droit tout simplement, et par la suite fait une formation en droit musulman classique. En fait, le juriste charia (JC) demande d'avoir un bagage en droit, et aussi du droit musulman classique, c'est ce qu'on appelle le Fiqh, une fois qu'on obtient le bac +4 en droit civil ou droit des affaires, en fait une base en droit, et que vous rajoutez une formation en droit musulman, vous pouvez envisager de travailler dans un charia board (conseil de surveillance de la charia). Mais par la suite il faut bien sûr, la compétence juridique et des connaissances à propos de l'histoire de l'Islam ainsi que des connaissances de la jurisprudence et ça c'est quelque chose d'accessible, même à .....(France) on y forme en Islamologie, si vous étudiez l'islamologie dans une université française, européenne, et par la suite vous ajoutez une autre formation en droit classique dans un pays arabophone ou autre, ce sera toujours bien car dans la communauté des JC, la langue arabe est très dominante*  
(Page 6, paragraphe 6).

Nous notons la volonté de M. Mohamed de mettre en avant les compétences pour accéder au titre de juriste charia, il explique que ceci est le premier stade en vue de l'obtention de ce titre, car il existe aussi la cooptation ou tout simplement la

reconnaissance par un ou d'autres juristes d'un nouveau membre. Bien entendu sans que celui-ci ait les formations suscitées, l'âge ou la presse des précheurs influents peut également permettre d'accéder à ce titre. La nécessité d'une formation assortie d'un diplôme constitue donc pour lui, un processus qui légitimerait le titre de juriste charia. Sa rigueur et son intransigeance peuvent s'observer au travers des tensions qui surgissent quand les irrégularités sont constatées. Dans ce sens, il précise :

*D'abord, on est assez rigoureux, du moins dans le conseil dans lequel je travaille, c'est un conseil (...) qui est réputé pour sa rigueur, et son intransigeance sur la conformité et l'analyse au préalable des contrats, mais personne n'est à l'abri d'erreurs, comme on dit chez nous, le retour à la vérité est une double vérité (Page 15, paragraphe 8).*

Et par la suite :

*Bien sûr il peut y avoir quelques notions de conflit d'intérêt pour vous aider un peu à mieux comprendre, il se peut que les managers ne veulent pas que les choses soient rectifiées, mais notre devoir c'est de ne pas les laisser, vis-à-vis même des autres parties prenantes (Page 15, paragraphe 10).*

La notion de rigueur et d'intransigeance peuvent renvoyer à la capacité de M. Mohamed de mobiliser tous les instruments de droits que la loi islamique dispose pour résoudre une problématique bien précise et veiller à ce que la consigne soit appliquée et respectée de manière scrupuleuse et régulière.

### 3- La déception due au non-respect des consignes

Dans ce méta-thème, M. Mohamed exprime son sentiment face au non-respect des consignes par les managers, ce qui peut être source de conflit entre les deux parties. En effet, dans son rôle de contrôle, de surveillance et de certification, il établit un certain nombre d'avis juridiques (*fatwa*) conformes à la loi islamique, qui vont permettre aux managers d'agir, tant dans l'établissement des contrats que dans la commercialisation des produits. Les autres parties prenantes, à l'instar des clients par exemple, recherchant le caractère « Sharia Compliant » avant tout partenariat avec la banque, ne pourront que se fier à la certification ou au renouvellement de celle-ci dans le temps pour pouvoir prendre une décision. A la question de savoir s'il a déjà vécu un cas de non-respect, ou d'erreurs constatées dans l'application par les managers des consignes,

M. Mohamed répond : *Dans mon expérience professionnelle on a remarqué des erreurs simples, rectifiables, qui requièrent juste des mesures rectificatives. On a annoncé cela par le biais de l'agent Sharia Advisor<sup>105</sup> et le management a réagi positivement et a effectué les mesures demandées* (Page 17, paragraphe 6).

Dans le cas contraire (refus d'effectuer les mesures demandées), alors :

*Bien sûr, il (jurisconsulte) va être gêné, il se sentira quelque part trahi s'il n'y a pas de respect, quand vous êtes dans une relation, c'est une sorte de partenariat quand même,*

---

<sup>105</sup> Bureau de conseil dans le traitement et la correction des erreurs et manquement constatés par les jurisconsultes charia.

*d'un engagement, si votre partenaire ne joue pas le jeu ou ne respecte pas ses engagements, cela vous gêne, c'est naturel ! (Page 17, paragraphe 8).*

L'interprétation qu'il fait de cet état dans lequel il peut se trouver en cas de non-respect de consignes par l'équipe dirigeante, montre deux choses : premièrement, c'est un cas de conflit d'intérêt, cela peut se présenter et il en est conscient et préparé. Du moins, par la *confiance* qu'il a mobilisée avant de commencer son activité, il pourra de prime abord supporter le « choc émotionnel » au début. Le deuxième volet de cette interprétation, est le ressenti, le vécu d'une situation où les managers pour une raison refuseraient de corriger une erreur observée. Il serait sans doute gêné, et se sentirait trahi dans la relation. Il ira plus loin dans l'entretien pour exprimer sa gêne, si cela lui arrivait :

*Mais quand il s'agit des erreurs graves avec une étendue significative, c'est cela qui fera monter les tensions entre les J.C et les managers, et cela peut mener aux démissions, vous voyez ! Quand le J.C remarque que le manager ne respecte pas son engagement, le J.C aussi a une image à respecter, vis-à-vis des autres institutions, de sa conscience et sa relation religieuse entre en jeu, et aussi vis-à-vis des parties prenantes, la société, car parmi les qualités recherchées d'un bon J.C, il y a non seulement l'honnêteté personnelle mais aussi le positionnement sociétal, une certaine crédibilité dans la société. Il n'a aucun intérêt de ...mais il doit soigner son image, quand le management ne respecte pas son engagement et ne réalise ni n'effectue les mesures correctives, cela va avoir des conséquences (Page 17, paragraphe 4).*

Nous pouvons donc comprendre, cette position qui est la sienne, de devoir faire face à sa conscience, aux parties prenantes, son image, sa relation religieuse et sa crédibilité dans

la société, quand il s'agit de retirer « symboliquement » leur certification, en cas de manquement grave des managers. Comme il explique, il en réfère au conseil d'administration qui peut décider de démettre l'équipe dirigeante, car il y va de la crédibilité des acteurs engagés.

#### 4- Satisfaction dans son travail

Globalement, M. Mohamed est satisfait du rôle qu'il joue, en tant qu'acteur de cette finance dont la progression en termes d'actifs est un fait (Alqahtani, et al., 2017), la spécificité du conseil de surveillance charia, un atout (Zaman & Mollah, 2015), et la robustesse de son efficience, une force (Beck, et al., 2013) comparée au système financier conventionnel. Il utilise des termes tels que : *utile, intégrité religieuse, bonne image*, pour exprimer sa satisfaction. C'est donc pour cette raison qu'il souhaite une évolution et un meilleur encadrement du métier de juriconsulte. Il souhaite donc :

*Je pense que l'avenir sera dans ce sens-là, c'est plutôt dans le sens des critères professionnels, et non pas sur la base des critères subjectifs (pour accéder au titre de juriconsulte charia). Plus d'objectivité, on essaie dans tous les cas, personnellement je m'inscris dans cette démarche-là. C'est de professionnaliser davantage le contrôle de conformité et de l'objectiver, je le dis de nouveau c'est de tendre vers une labellisation. Moi j'appelle de tous mes vœux de labelliser les produits et donc de les mettre dans des cases*

*en mécanismes de labellisation. En mon humble avis, cela sert l'intérêt de toutes les parties* (Page 18, paragraphe 3).

Afin d'évacuer la notion de conflit d'intérêt, il propose donc que le métier de juriconsulte charia soit externe à l'entité islamique, et n'agisse que via l'intermédiation d'un bureau de gestion, de telle sorte qu'il n'y ait pas de lien direct entre le juriconsulte et la société contrôlée. Il propose également la création d'une société de labellisation, qui est censée surveiller et noter la performance des juriconsultes, bref d'assurer un contrepoids afin de mieux soutenir toutes les parties prenantes. Dans le cadre de la théorie des parties prenantes, la démarche consiste à intégrer les parties prenantes dans la redistribution de la richesse créée, en effet la pratique de la gouvernance prévoit des dispositions pour satisfaire les attentes telles que par exemple : la transparence dans la gestion, la divulgation de l'information, la due diligence dans le management, les profits warning, le rendement de l'activité et bien d'autres. L'idée étant de communiquer sur l'activité afin de garder les parties prenantes liées au processus de création de valeurs, informées, et donc satisfaire leur attente d'information. Le fait que M. Mohamed se sente utile dans le cadre de son travail et propose des pistes d'organisations qui permettraient d'améliorer la coopération des parties prenantes, conforte la théorie étudiée et son applicabilité dans le cadre de la gouvernance des banques islamiques.

## 6. Conclusion.

Dans ce travail, il a été question de comprendre les interprétations faites par un juriste de son expérience vécue dans le cadre de son activité de contrôle, de conseil et de certification des opérations bancaires au sein des banques islamiques.

Deux entretiens semi-directifs ont été menés avec un participant dans le cadre de cette étude, le traitement des informations recueillies a suivi la méthodologie de l'analyse phénoménologique interprétative. Le but de la recherche, au-delà de comprendre l'expérience, le ressenti ou même les réflexions de notre participant sur la question du conflit d'intérêt, était également d'observer et surtout de comprendre via la théorie des parties prenantes, le rôle, l'engagement et la responsabilité du juriste charia dans l'activité des BIs.

Les résultats de cette étude suggèrent l'émergence de quatre méta-thèmes, qui peuvent contribuer à mieux comprendre l'expérience vécue de M. Mohamed dans le cadre de son activité professionnelle.

*La confiance comme un préalable pour exercer*, constitue le premier méta-thème qui émerge des données. Il suggère un état psychique dans lequel M. Mohamed se réfugie pour mieux, d'une part se représenter l'univers dans lequel il va exercer son activité et d'autre part, interagir avec les différentes parties prenantes qui ont un enjeu dans la gestion de la banque islamique. C'est donc un sentiment qui le prédispose à voir d'abord les valeurs de finance islamique dans ses rapports avec ses partenaires de la banque, avant toute recherche de fraudes ou de non-respect des consignes.

Les deux méta-thèmes suivants sont : *la rigueur, l'intransigeance pendant le contrôle et la déception due au non-respect des consignes*, le premier nous a permis de comprendre que M. Mohamed mobilise dans le cadre de son travail, les outils du droit islamique, les jurisprudences et les lois en vigueur pour mener à bien sa mission de contrôle et veiller au respect de la régularité dans l'application de ces outils. Il tient également à la formation et la certification de son métier, pour réduire les erreurs d'interprétations subjectives des textes religieux. Il est donc beaucoup plus rassuré, lorsqu'au sein du conseil dans lequel il siège, les membres sont titulaires des certificats en finance, comptabilité, droit, fiscalité, c'est-à-dire des formations en plus de celles normalement requises pour le métier de juriconsulte charia. Ces formations vont permettre au juriconsulte de mieux communiquer avec l'équipe managériale qui saura précisément et sans ambiguïté le détail de la consigne à suivre. Le deuxième méta-thème est apparu dans nos données, comme un sentiment de *trahison*, de *déception* ou même de la *gêne*, quand les consignes ne sont pas suivies. Dès lors, M. Mohamed tient compte de l'impact dans la société d'un tel comportement, de l'image que cela renverrait pour la finance islamique. Nous pensons que, l'analyse de cette situation va bien au-delà de sa personne et seul l'enjeu est pris en compte. Aussi modeste que celui-ci puisse être, il dit que la menace qu'il pourrait brandir est le retrait de la certification. Ce qui pourrait avoir des répercussions sur l'activité de la BI, voire la démission des responsables.

Le dernier méta-thème, *satisfaction dans son travail*, permet de comprendre qu'il se sent utile dans son environnement de travail, satisfait et heureux quand les consignes sont suivies. Ce thème permet également de mieux comprendre l'évolution de la théorie des

parties prenantes, car il envisage la coopération des parties prenantes pour préserver leur intérêt. La démarche n'est pas impulsée par les managers, mais plutôt par les juristes qui, pourraient veiller à ce que les dirigeants respectent les consignes impliquant le volet religieux de l'activité, dans l'intérêt de l'impact social, des clients et de la finance islamique.

On pourra dire qu'il a besoin de la confiance pour exercer son métier dans la rigueur et l'objectivité, afin de satisfaire les parties prenantes dans leurs attentes, ceci pour préserver une bonne image de finance islamique.

Concernant les limites de ce travail, les résultats ne peuvent avoir un caractère général, puisqu'ils ne prennent en compte que l'expérience vécue d'un seul participant. Mais contribue à la compréhension de l'activité des juristes. Il pourrait donc être amélioré par la prise en compte de plusieurs juristes qui souhaiteraient se prononcer sur la question, afin de comparer les résultats dans une logique d'harmonisation ou de complémentarité des pratiques liées au métier de juriste charia.

Conclusion, aspects originaux, limitations de la recherche et pistes de travaux futurs.

## 1. Conclusion

Cette thèse doctorale s'inscrit plus globalement dans une démarche de compréhension des déterminants de la performance des BIs, c'est-à-dire mieux connaître, à partir des études à la fois quantitatives et qualitatives, les éléments qui au-delà de les distinguer des BCs, contribueraient à mieux expliquer leur performance dans le temps. Plus spécifiquement, il a été question d'observer sur une période de dix années consécutives (2006-2015), à partir d'un échantillon bien défini, l'évolution de certains éléments de gestion (retenus en fonction de la littérature bancaire) liés à la gouvernance, propres à l'activité bancaire islamique, tout en étudiant dans quelle mesure les caractéristiques du CSC, comme mécanismes spécifiques de gouvernance pourraient influencer les décisions du dirigeant et par conséquent la performance des BIs. Certains éléments liés à la résilience face à la crise financière mondiale de 2007/2008 ont été également pris en compte. Le titre retenu pour cette démarche est :

*Les déterminants de la performance des Banques Islamiques : une analyse comparée et longitudinale incluant le modèle d'affaires ou les mécanismes de gouvernance.*

L'enchaînement des problématiques étudiées dans cette thèse doctorale se présente de la manière suivante, de prime abord, la question des déterminants durables de la performance bancaire islamique s'est posée (Chapitre II). L'idée de ce chapitre était de voir dans quelle mesure les déterminants de la performance bancaire islamique diffèrent de ceux des banques dites « conventionnelles » et comment ils évoluent dans

le temps. A la suite de ce chapitre, il a fallu comprendre comment ces déterminants de la performance déjà identifiés précédemment, pouvaient influencer la relation : structure de propriété et la performance des BIs dans le temps, et ceci avec prise en compte de l'impact de la crise financière de 2007/2008 (chapitre III). La prise en compte des éléments d'interférence ou modérateurs (CONC\*SSBi ; BGind\*SSBi) dans la relation structure de propriété-performance bancaire islamique, a permis de comparer les résultats avec ceux qu'on obtiendraient dans la relation structure de propriété-performance bancaire conventionnelle, ceci afin d'isoler le rôle de cet élément modérateur à la fois dans la relation structure de propriété-performance bancaire islamique, et sur les effets de la crise financière 2007/2008 sur la performance des BIs. Le chapitre IV, tout en demeurant dans l'axe principal de ce travail qui concerne les déterminants de la performance des BIs, appréhende cette performance bancaire via la notion de « jurisconsulte charia ». Puisque les articles précédents révèlent l'influence de certaines caractéristiques du CSC sur la performance des BIs, le dernier chapitre de cette thèse doctorale s'appuie donc sur une analyse qualitative pour comprendre l'expérience vécue d'un jurisconsulte charia (sharia scholar) dans le cadre de son activité de supervision, de contrôle et de certification des produits islamiques. A partir de plusieurs entretiens semi-directifs, la méthodologie de l'analyse interprétative phénoménologique (AIP ou Interpretative Phenomenological Analysis : IPA) permet de comprendre comment notre participant vit et gère le conflit d'intérêt qui peut survenir dans le cadre de son activité. Cette problématique est traitée sous l'angle de la *théorie des parties prenantes*.

Après avoir présenté les spécificités de la finance islamique, ses origines et son évolution dans le temps, ses différents produits et principes (Chapitre I), on peut retenir que la finance islamique telle que pratiquée de nos jours sous sa forme « moderne », est née sous la volonté délibérée de certains pratiquants musulmans d'appliquer dans leurs échanges et transactions, la loi islamique (charia). Cette pratique va d'abord prendre la forme d'une institution traditionnelle informelle, un système d'entraide via la mise à la disposition aux membres des financements sans intérêt. Par la suite, des structures formelles bien organisées vont prendre le relais et fournir à la clientèle des services qu'on peut retrouver dans la finance dite « conventionnelle ». La banque islamique en termes d'actifs (72%)<sup>106</sup> est le secteur de la finance islamique qui possède le plus d'actifs et se présente comme le métronome de cette finance. Le secteur de la banque islamique est donc retenu pour l'étude des déterminants de sa performance pour des raisons liées à la disponibilité des données, à son niveau de développement et surtout pour sa taille dans le total actif de la finance islamique.

L'étude des facteurs déterminants de la performance des BIs dans le temps (Chapitre II), suggère que de manière générale les facteurs qui influencent durablement la performance des banques de notre échantillon sont : la taille de la banque, les prêts nets (nets loans), la variable cost to income ratio (coût sur le résultat) et le Boone Indicator (mesure le niveau de compétitivité des banques). Notre étude suggère également que pendant la crise financière de 2008, l'impact des provisions liées aux

---

<sup>106</sup> Rapport IFSB 2019

prêts nets bancaires (Non Performing Loan Provision) sur la performance des BCs est négatif, alors que le même indicateur n'a pas d'impact statistique significatif sur la performance des BIs. Ce résultat corrobore les travaux de [Beck et al. \(2013\)](#) sur la question et peut se justifier par la qualité du portefeuille de crédits des BCs pendant la crise. En effet, pendant la crise financière, l'augmentation des dotations aux provisions liées aux prêts de mauvaise qualité est due aux difficultés que rencontrent les banques à recouvrer ces prêts, ce qui est de nature à impacter le résultat et la performance. Cette étude a montré également que le Boone Indicator d'une manière générale a un impact négatif et significatif sur la performance bancaire. Ce qui peut suggérer que la structure de marché influence la performance bancaire via le paradigme du « Structure-Conduct-Performance », qui stipule que la manière dont se configure un marché (en fonction de l'offre et la demande) est déterminante de la structure de celle-ci et les conditions de compétitivité qui en résultent (monopolistique, oligopolistique, concurrentiel), influençant ainsi le comportement des banques et la performance de celles-ci. Dans notre cas, le marché bancaire islamique étant en plein essor ([Mollah & Zaman, 2015](#)), le niveau de compétitivité des banques réduit les marges bénéficiaires et impacte négativement leur performance comme le suggèrent les résultats de nos régressions. Globalement, on peut retenir que les déterminants de la performance bancaire repris dans la littérature des banques « conventionnelles » peuvent également influencer durablement et dans le même sens la performance des BIs, mais pas précisément dans les mêmes proportions. Cette étude permet également d'envisager les

déterminants de la performance boursière des banques islamiques et africaines, et ce, malgré le niveau de liquidité et d'efficacité qui ne sont pas vraiment proches des standards internationaux (pays développés).

L'étude des déterminants de la performance des BIs dans le temps a permis de mieux comprendre et comparer les éléments pouvant influencer la performance des BIs et BCs et ainsi envisager d'autres déterminants propres à la banque islamique, capables de modifier la relation actionnaire-dirigeant et influencer ou pas la performance. En effet, la littérature sur la structure de propriété et son incidence sur la performance des BCs mobilise plusieurs théories parmi lesquelles : la *thèse de la neutralité* de [Demsetz \(1983\)](#), la *thèse de la convergence des intérêts* et la *thèse de l'enracinement des dirigeants*. Le chapitre III observe la relation qui pourrait exister entre la structure de propriété et la performance des BIs avec comme effet « modérateur ou pas » la présence d'un conseil de surveillance de la charia (CSC) encore appelé le Sharia Supervisory Board (SSB). A la suite des déterminants de la performance des BIs (chapitre II), on constate avec le chapitre III que les caractéristiques du CSC peuvent également influencer la performance bancaire islamique sous certaines conditions. Afin de bien vérifier que l'absence de lien statistique significatif qui existe entre la concentration et la performance des BIs est due aux caractéristiques du CSC, une régression est faite avec les banques conventionnelles ([Annexe 4](#)) de notre échantillon (dont les spécificités sont reprises à l'[Annexe 2](#)). Les résultats confirment l'observation selon laquelle, l'absence de lien statistique entre la concentration et la performance des BIs est concomitante à la forte significativité statistique des

variables liées aux caractéristiques du CSC. La *thèse de neutralité* est renforcée par ces résultats (*Panel A*), la spécificité de l'activité bancaire islamique contribue donc à consolider ce lien. En outre, on note que pendant la crise financière 2007/2008, la présence des juristes renommés au sein du CSC, ainsi que le nombre de réunions tenues par le CSC sont de nature à impacter positivement la performance des BIs. L'information majeure qu'on peut souligner dans cette partie est la suivante : *la relation structure de propriété – performance bancaire islamique est influencée par les caractéristiques du CSC, cette influence a été plus significative pendant la crise financière de 2008*. Les caractéristiques du CSC ont donc contribué à soutenir la rentabilité économique et financière des BIs pendant la crise financière de 2008.

En revanche, quand on distingue la nature de propriété des BIs en incluant dans le modèle les banques en fonction de la nature de l'actionnaire dominant, on constate que la structure de propriété familiale a une influence statistique positive et significative sur la performance des BIs, et ce, avant, pendant et après la crise financière de 2008. Ce constat corrobore les résultats des travaux de Zouari & Taktak (2012), qui parlent des conditions de management souples et une maîtrise des coûts d'agence, pour justifier la bonne performance de ces BIs. Ils trouvent que la manière avec laquelle les entités familiales sont gérées, influencerait positivement la performance de celles-ci, suggérant que le style de management ou le choix dans les sources de financement et d'investissement contribuerait à améliorer la performance de ces structures. Les travaux de Chapra & Ahmed (2002) suggèrent que le volet « religieux » inciterait davantage les BIs familiales à une bonne gestion et à craindre

la faillite qui entacherait le patronyme familial. On note dans les BI familiales une *convergence des intérêts* des dirigeants et des propriétaires qui contribuent ainsi à améliorer la performance de ces structures et consolide la *thèse de la convergence des intérêts*. Les caractéristiques du CSC demeurent statistiquement significatives pendant la crise financière de 2008. Les BIs contrôlées et managériales ont également des liens statistiques significatifs et positifs avec la performance pendant et après la crise financière de 2008. [Pound \(1988\)](#) trouve que le bloc des institutionnels (BIs contrôlées) constitue une surveillance efficace sur les dirigeants (*Efficient Monitoring*) car les institutionnels détiennent un plus grand pouvoir de contrôle et assez de ressources pour influencer l'action des dirigeants et contraindre ceux-ci à la maximisation de la valeur de la firme. Ce lien statistique entre les institutionnels et la performance est également évoqué dans les travaux de [Charreaux \(1991\)](#) ; [Iannotta et al. \(2007\)](#) ; [Bonin et al. \(2005\)](#) ; [Khamis et al. \(2015\)](#), qui considèrent que les institutionnels jouent un rôle en matière de gouvernance qui favorise l'interaction avec l'équipe dirigeante et influence ainsi le rendement de l'activité. L'étude constate le lien statistique négatif et significatif entre les BIs publiques et la performance. En effet, les banques à actionnariat public (dont l'actionnaire majoritaire est l'Etat) peuvent être inefficaces et peu rentables, comme le suggèrent les conclusions de [Cornett M.M. et al. \(2010\)](#). A partir d'un échantillon constitué de 16 pays d'Extrême-Orient, couvrant la période 1989 à 2004, l'étude porte sur la manière avec laquelle l'implication dans un système bancaire national, de la propriété « public » et le gouvernement peut influencer la performance bancaire. La caractéristique spécifique des actionnaires dans cette

propriété est qu'ils n'ont pas de droit direct sur leur revenu résiduel, et la gestion est souvent bureaucratique, donc tout cela peut négativement impacter la performance. On retient l'influence des caractéristiques du CSC sur la relation structure de propriété – performance des BIs, c'est-à-dire de l'influence des spécificités de la BI sur la relation concentration – performance des BIs. Il est important de noter une absence d'influence entre la concentration et la performance des BIs dans l'échantillon global pris comme un tout. La prise en compte d'un élément qui capture l'interaction entre le conseil d'administration (CA) et le CSC, suggère une influence négative sur la performance des BI, l'effet de synergie attendu n'est pas vérifié (ROAA et NIM). Ce résultat fait montre de ce que les BIs de notre échantillon n'observent pas suffisamment les pratiques de la gouvernance conventionnelle (l'indice CAi influence négativement la performance bancaire islamique), alors que les pratiques de charia gouvernance sont scrupuleusement suivies (CSCi influence positivement la performance bancaire islamique), ce qui conduit à une interaction (CSCi\*CAi) qui influence négativement la performance bancaire islamique. En effet, la construction de ces deux indices (CAi et CSCi) pour prendre en compte les spécificités à la fois de la gouvernance conventionnelle et islamique, constitue un autre apport à la littérature sur la gouvernance des BIs. Il faut également préciser que la prise en compte des régions dans nos différentes régressions, montre que les spécificités régionales peuvent influencer la performance bancaire islamique. On retrouve de nos jours les BIs en Europe centrale et de l'Ouest, en Asie du Sud, de l'Est et centrale, Moyen Orient, aux États-Unis (Texas, Californie, Washington, Massachusetts, New York), au Canada

(Toronto, Scarborough, Surrey, Mississauga, Brampton, Nepean), en Afrique (Subsaharienne, Australe, Nord et Sud). Ces différentes régions présentent des spécificités comme on peut le voir sur *Tableau 21*.

*Tableau 21 : Comparaison entre les régions*

PERFORMANCE DES BIs						
Région	Transparence de l'information	Interaction CSC et CA	Crise financière 2008	%BI	Ranking	Boone Indicator
GCC	Positif	Négatif	Très Sensible	44,90%	1	-1%
Mena	Pas significatif	Négatif	Moyenne	34%	2	-4%
East Asia Pacific	Positif	Négatif	Moyenne	10%	3	1%
South Asia	Positif	Négatif	Faible	6%	4	-15%
Europe and Central Asia	Positif	Négatif	Sensible	4,30%	5	-4%
Sub Saharan Africa	Négatif	Négatif	Faible	0,80%	6	-10%

Le dernier chapitre de cette thèse doctorale poursuit la démarche de compréhension des éléments qui peuvent déterminer la performance des BIs. Afin de comprendre l'environnement de travail des juristes charia qui constituent l'élément « primordial » sans lequel le système bancaire islamique ne saurait fonctionner, il a fallu intégrer un volet utilisant la méthode qualitative à ce travail. Les articles précédents montrent de manière empirique la relation qui pourrait exister entre les

caractéristiques du CSC et la performance des BIs, d'autres auteurs parviennent à montrer le rôle positif de supervision du CSC sur la performance des BIs (Mollah & Zaman, 2015), sans toutefois véritablement comprendre « comment » ces juristes gèrent le conflit d'intérêt qui peut survenir dans le cadre de leur activité de contrôle, de supervision et de certification des produits bancaires islamiques. L'idée ici est d'analyser l'expérience vécue d'un juriste faisant face au conflit d'intérêt dans le cadre de son travail. Sachant que d'autres parties prenantes à l'activité bancaire islamique ont besoin du label « conforme à la charia » pour entrer en relation d'affaires avec les BIs, il était donc indiqué de conduire cette réflexion en mobilisant la théorie des « parties prenantes » afin d'identifier l'élément qui permet au juriste charia de gérer les attentes des parties prenantes et les objectifs de rentabilité de la structure qui le rémunère. Puisqu'il s'agit d'étude qualitative sur l'interprétation d'une expérience vécue, le choix de l'IPA comme méthodologie de recherche a permis d'obtenir les résultats intéressants. A l'issue des entretiens semi-directifs et de leur retranscription, les thèmes qui émergent peuvent être regroupés dans la thématique de : *confiance*. *La confiance comme un préalable pour exercer* est un méta-thème qui émerge des données. Il suggère un état psychique dans lequel notre juriste (le participant) se réfugie pour mieux d'une part, se représenter l'univers dans lequel il va exercer son activité et d'autres parts interagir avec les différentes parties prenantes qui ont un enjeu dans la gestion de la banque islamique. C'est donc un sentiment qui le prédispose à voir d'abord les valeurs de la finance islamique dans ses rapports avec ses partenaires de la banque, avant toute recherche de

fraudes ou de non-respect des consignes. Il faut dire que la notion de « confiance » dans la littérature de la gouvernance d'entreprise (Craswell,1993b ; Williamson, 1993 ; Charreaux, 1998 ; Mayer, et al., 1995 ; Goodell, 2017 ; De Filippi, et al., 2020) est loin d'être un paternalisme disciplinaire creux, mais plutôt considérée comme un mécanisme particulier de coopération, voire une composante particulière du système de gouvernance des entreprises et de la création de valeur, base de prospérité (Charreaux, 1998). Cette étude suggère que la confiance, qui est une notion partagée par l'ensemble des parties prenantes à l'activité bancaire islamique, permet au juriconsulte charia de l'utiliser comme mécanisme de gouvernance particulier pour améliorer le système de gouvernance des BIs et ainsi jouer un rôle dans le processus de création de la valeur partenariale de ces institutions. La notion de confiance peut donc faciliter une coopération entre les membres du personnel de la banque islamique, permettant l'adhésion à des valeurs communes, des routines, qui peuvent donc influencer positivement la performance de la banque. Il faut préciser que la notion de confiance qui surgit des interprétations de notre participant revêt une acception religieuse qu'on ne retrouve pas forcément dans la gouvernance pratiquée par les institutions pratiquant la finance conventionnelle.

Les thèmes tels que : la satisfaction au travail, la rigueur et l'intransigeance pendant le contrôle ou encore la déception due au non-respect des consignes émergent de notre travail.

## 2. Aspects originaux, limitations de la recherche et pistes de travaux futurs

Comme limitations de ce travail, l'accès aux données actualisées des banques islamiques a été d'un enjeu très important dans sa partie empirique. En effet, la base de données bankscope du bureau van Dijk qui fournissait une importante partie des données bancaires du monde a cessé de fonctionner en 2016. Fitch connect qui lui a succédé a été aussi remplacé en 2018. A chaque fois, il a donc fallu compléter et/ou mettre à jour les données collectées avec celles disponibles sur les sites des banques en question. Il fallait également porter certaines variables au même degré de significativité que la même variable disponible dans la base de données ancienne. Au final, l'échantillon retenu à chaque fois dans nos différents articles n'était pas très large, surtout quand il a fallu faire des comparaisons (Chapitre II) avec un échantillon de banques « conventionnelles » plus large. Afin de contourner les problèmes statistiques qui auraient pu en résulter et atténuer ces effets, j'ai suivi la démarche mise en place dans les travaux de [Beck et al. \(2013\)](#), [Abedifar et al. \(2013\)](#), [Safiullah & Shamsuddin \(2018\)](#) qui ont également eu à faire face au même problème. Ils ont choisi de combiner les deux types de banques dans un même modèle de régression en utilisant des variables catégorielles pour chaque type de banque (islamique et conventionnelle).

La période d'étude est de 10 années (2006-2015), la période avant et après la crise de 2008 ne sont pas suffisamment larges pour approfondir une étude comparative entre la situation qui prévalait avant, pendant et après la crise. La période d'étude devrait

donc aller idéalement des années 2002 à 2018, ceci pour mieux observer les effets de la crise sur la performance des BIs. Pour des raisons de disponibilités de données et surtout pour la consistance des résultats la période 2006-2015 a été retenue.

L'étude des déterminants de la performance des banques islamiques a intégré plusieurs pays avec des situations économiques spécifiques, bien que la prise en compte particulière de la politique monétaire ne fût pas l'objectif prioritaire de cette étude, les éléments tels que l'inflation, le niveau de l'épargne brut (Gross saving) et le taux de croissance du PIB comme variables macroéconomiques ont permis d'appréhender de manière très générale ce volet (politique monétaire).

Les données de certaines banques islamiques ont été parfois manquantes durant la période d'étude, ceci alors que le logiciel d'analyse de ces données et les modèles utilisés sont assez exigeants. L'interprétation des résultats obtenus n'a donc pas été facile, surtout quand il a fallu mobiliser des théories nécessaires à l'explication desdits résultats. La littérature sur la finance islamique n'est pas aussi considérable que celle de la finance conventionnelle, mais grâce à l'effort scientifique qui est fait par des chercheurs américains, européens (anglais, allemands, hollandais, français, belges) et bien sûr asiatiques, on commence à avoir un repère pour des pistes de recherches.

Les aspects originaux de cette thèse doctorale sont entre autres les problématiques retenues et étudiées dans l'optique de mieux comprendre le fonctionnement des BIs. Les différents modèles économétriques, parfois modifiés et adaptés pour mieux capter les spécificités de l'activité des BIs, ont permis de donner plus de pertinence aux

résultats empiriques. La prise en compte des effets de la dernière crise financière globale (2007-2008) dans la performance des BIs peut également être considérée comme un élément original de cette thèse, car elle a permis d'étudier la robustesse de ces structures (BIs) et la comparaison avec celles des BCs. La création d'un indice lié à la gouvernance des BIs et l'étude de son évolution dans le temps est très certainement un apport à la littérature des banques islamiques qui permet de mieux comprendre le rôle des juristes charia dans la gestion des BIs. Les conclusions de cette thèse pourront permettre de mieux comprendre l'évolution des BIs en fonction des régions, des éléments liés à la gouvernance (transparence de l'information, divulgation des informations liées aux risques) et son efficacité.

Comme autre originalité, il faut ajouter l'étude qualitative qui a mobilisé l'IPA - une méthodologie utilisée en psychologie pour comprendre l'expérience vécue d'un participant, dont les résultats sont uniques et constituent un apport conséquent à la littérature bancaire islamique. Du point de vue de la gouvernance, les résultats contribuent à approfondir la théorie des *parties prenantes*, tout en révélant un mécanisme particulier de gouvernance qui influence un ensemble d'éléments qui déterminent la latitude managériale et contribue à la création de la valeur partenariale des institutions bancaires islamiques.

Les pistes futures de recherches pourraient envisager l'étude en profondeur sur la stabilité financière des BIs dans le temps, avec évaluation de l'applicabilité des règles prudentielles (propres au système bancaire islamique). Ceci viendrait en complément des travaux de [Bitar \(2014\)](#) sur la question et intégrerait plus de contraintes en

matière de règles prudentielles. La création des fenêtres islamiques au sein des banques conventionnelles situées en Afrique prend du terrain, c'est un phénomène assez récent, il serait indiqué de comprendre leur fonctionnement et d'observer leur influence sur le développement des pays dans lesquels elles exercent leur activité. Les institutions de micro-finances islamiques sont également très actives en Asie du Sud, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, très peu d'études sont réalisées sur leur développement, il serait intéressant de savoir si elles peuvent constituer un instrument d'intégration financière dans les pays en voie de développement. En ce qui concerne la structure de propriété et la performance, il serait intéressant de prendre en compte le pourcentage de concentration par palier. En homogénéisant l'échantillon par niveau de concentration, c'est-à-dire qu'en réorganisant notre échantillon en fonction d'un certain pourcentage de concentration (10%-33% ; 33%-50% ; 50%-100%) par exemple, on pourra obtenir des résultats différents. L'idée ici est donc de trouver le pourcentage de concentration à partir duquel l'impact sur la performance des BIs devient significatif, ceci pouvant faire l'objet des futures pistes de recherches sur la structure de propriété des BIs.

On observe que la finance islamique est une finance très intermédiée (le secteur bancaire représente quasiment 72% du total actif de la finance islamique en 2020), et ce malgré les investissements et les rendements obtenus dans le secteur du marché des capitaux, il serait donc intéressant de comprendre pourquoi la transition qui s'est opérée à la fin du vingtième siècle pour la finance conventionnelle ne l'est pas encore pour la finance islamique (désintermédiation financière).

Le secteur de l'assurance en finance islamique (*takaful*) qui en termes de concept (produit) est représentatif du principe des 3P est pour le moment très peu « commercialisé » dans les régions où la finance islamique évolue, il ne représente qu'1% du total actif de la finance islamique et ne semble se développer qu'en Asie du Sud-Est. Il serait donc intéressant de comprendre les raisons d'une telle sous-représentativité dans les régions telles que le Moyen-Orient, l'Asie central ou le Maghreb et pourquoi pas l'Occident.

### 3. Les recommandations

L'étude des déterminants la performance des banques islamiques a permis de comprendre que les caractéristiques du conseil de surveillance de la charia (CSC) peuvent influencer la performance. Tandis que les BIs du Golfe, d'Asie du Sud et d'Afrique Sub-Saharienne optent pour un système de gouvernance qui inclut le CSC au sein des BIs, l'Iran par contre retient un organe national, chargé de veiller au respect des règles de la charia par les banques du pays. Une harmonisation des textes réglementaires rédigés par les institutions supranationales (AOIFI, IFSB) permettrait d'éviter ces différences. Comme l'a montré le chapitre III, les caractéristiques du CSC constituent un élément déterminant dans la performance des BIs, il est donc primordial pour les organismes en charge de l'élaboration des textes encadrant l'exercice des juristes, de produire un document unique (sous forme de recommandation) à partir duquel pourraient se référer les Etats signataires ou pas, pour harmoniser le contrôle et l'encadrement de cet organe. Nous suggérons donc une prise en main de cette recommandation par les services de l'AOIFI, ceci pour un rapprochement plus pertinent entre les pays et les juridictions pratiquant la finance islamique.

L'étude des régions où la banque islamique se développe montre des rendements intéressants pour les banques islamiques situées en Europe (Royaume-Uni), en Afrique Sub-Saharienne et en Asie du Sud, ceci indépendamment du pourcentage des banques islamiques dans le système bancaire local. Ces rendements sont nettement

meilleurs quand les banques islamiques de ces zones appliquent à la fois les bonnes pratiques de gouvernance conventionnelle et islamique. On recommande donc aux BIs en général, d'observer également quand ceci est possible, les pratiques de bonnes gouvernance « conventionnelle », telles que : le nombre d'administrateur siégeant au sein du conseil d'administration (CA), la présence au sein du CA des administrateurs au profil spécifique avec des expertises en finance et/ou management. La séparation dans la fonction de présidence du CA et de direction générale est également importante comme mesure liée à la gouvernance. Il est important de préciser que bon nombre de ces mesures sont déjà observées par plusieurs banques islamiques, mais il serait encore intéressant que le nombre de ces banques soit plus important. Il est nécessaire de préciser que les BIs de la Malaisie, de l'Indonésie, des pays du Golf et du Royaume-Uni appliquent largement ces pratiques de bonne gouvernance, par contre les pays tels que l'Iran, le Soudan ou même l'Iraq les appliquent un peu moins. Le pourcentage de banque islamique dans le système bancaire des pays du Golfe en moyenne est de quasiment 45% contre 100% pour l'Iran et le Soudan, c'est donc deux modèles de conception de la finance islamique qui sont soutenus par des écoles de droit islamique qui se rejoignent sur les fondements globaux de cette finance, mais ayant des points de divergences qui même légères, impactent le fonctionnement des BIs de chacune des régions. L'Iran détient quasiment le tiers (32.1%) des actifs financiers islamiques dans le monde, mais en raison des contraintes et les restrictions économiques infligées par les États-Unis, les pays du Golfe (Emirats arabes unis, Arabie saoudite, Qatar, Koweït, Bahreïn) ont connu une augmentation de leur actif

islamique. L'Arabie saoudite ou même le Bahreïn sont des pays dont les BIs tendent à généraliser l'application des pratiques de bonne gouvernance, ce qui a un impact positif sur leur rentabilité économique et financière. Sur ce plan, nous suggérons fortement aux BIs en général d'élever leur niveau d'exigence en matière de pratique de la gouvernance dite « conventionnelle ».

Sur le plan organisationnel, le développement de la finance islamique passe aussi par le développement des filiales islamiques des banques conventionnelles. Ces structures qui sont autonomes financièrement, bénéficient tout de même de l'expérience et du réseau d'affaires de la société mère. Ce modèle d'affaires permet aux banques conventionnelles de pratiquer la finance islamique dans le respect des textes en vigueur dans les pays où ceci est permis. L'étude de leur efficience a permis d'observer qu'elles ont de meilleurs scores d'efficience que les banques islamiques exclusives. Le nombre de ces structures est plus important dans les pays d'Asie du Sud, Sud-Est et Pacifique que dans les pays du Golfe, vu les changements réalisés sur ce marché (Golfe), il serait également intéressant d'augmenter la présence de ces structures dont les rendements sont très intéressants. Nous suggérons donc aux banques conventionnelles déjà installées dans les régions d'Asie du Sud-Est (Malaisie ou Indonésie), de diversifier leur portefeuille d'actifs, en investissant de manière raisonnable dans les filiales islamiques. Cette suggestion s'appuie en outre sur l'étude d'efficience menée dans le cadre d'une autre thèse soutenue en Octobre dernier, mais également sur la législation favorable mise en place par le gouvernement malaisien et coordonnée par sa banque centrale (BNM-Bank Negara Malaysia).

Le deuxième chapitre de ce travail qui porte sur les déterminants de la performance bancaire islamique dans le temps, a permis de relever que les déterminants bancaires traditionnels peuvent également influencer la performance bancaire islamique. Cette analyse a permis également d'envisager les ratios liés au rendement de l'activité boursière des BIs comme des indicateurs de la performance globale de ces dernières. La littérature sur l'étude de la performance des banques islamiques retient rarement, voire pas du tout des indicateurs de l'activité boursière comme mesure de la rentabilité globale. Cet article nous permet de recommander ces sources d'informations (ratios de Jensen, de Sharpe et de Treynor) car ce sont de formes de mesure de l'activité bancaire islamique, qui renseignent d'abord sur l'évolution de ce système, et ensuite sur leur niveau de risque et de rendement.

A l'issue de ces travaux sur l'influence des juriconsultes charia sur le fonctionnement des BIs, nous recommandons vivement la création d'un cadre représentatif qui permettrait d'évaluer et de noter sur la base d'un système de notation similaire à celui des agences de notations financières, la prestation des juriconsultes. L'idée en filigrane est celle de la redistribution des cartes en matière de conseil et certifications des produits bancaires islamiques. Instaurer l'esprit de contrôle de cet organe (CSC), permettrait de réduire les certifications de « complaisance » et contribuerait à une meilleure efficacité du système de gouvernance des institutions bancaires islamiques.

## References

- Abbas, S. Z., Rahman, R. A., & Mahenthiran, S. (2009). Ultimate ownership structure and performance of Islamic institutions in Malaysia.”. *Asian Finance Association Conference*. FMA International First Asian Conference.
- Abdul Gafoor, C., Mariappan, V., & Thyagarajan, S. (2018). Board characteristics and bank performance in India. *IIMB Management Review*, *30*(2), 160-167.
- Aebi, V., Sabato, G., & Schmid, M. (2012). Risk management , corporate governance and bank performance in the financial crisis. *Journal of Banking and Finance*, *36*(12), 3213–3226.
- Aggarwal, R., Erel, I., Stulz, R., & Williamson, R. (2010). Differences in governance practices between US and foreign firms: measurement, causes, and consequences. *The Review of Financial Studies*, *23*(3), 3131-3169.
- Albertazzi, U., & Gambacorta, L. (2009). Bank profitability and the business cycle. *Journal of Financial Stability*, *5*(4), 393–409.
- Ali, M., & Azmi, W. (2016). Religion in the boardroom and its impact on Islamic banks' performance. *Review of Financial Economics*, *3*, 83-88.
- Antoine, P., & Smith, J. A. (2017). Getting at experience : An outline of interpretative phenomenology analysis as a qualitative psychology methodology. *Psychologie française*, *62*, 373-385.
- Arellano, M., & Bond, S. (1991). Some tests of specification for panel Carlo Application to Data. *Review of Economic Studies*, *58*(2), 277-297.

- Arellano, M., & Bover, O. (1995). Another look at the instrumental variable estimation of error-components models. *Journal of Econometrics*, 29-51.
- Athanasoglou, P., Brissimis, S., & Delis, M. D. (2008). bank-specific, Industry-specific and macroeconomic determinants of bank profitability. *Journal of International Financial Markets, institutions and Money*, 18(2), 121-136.
- Aysan, A. F., Disli, M., Ng, A., & Ozturk, H. (2016). Is small the new big? Islamic banking for SMEs in Turkey. *Economic Modelling*, 54, 187-194.
- Bashir, A.-H. M. (2003). Determinants of Profitability in Islamic Banks: Some Evidence from the Middle East. *Islamic Economic Studies*, Vol. 11, No. 1, 2003, 11(1), 27.
- Beck, T., Cull, R., & Jerome, A. (2005). Bank privatization and performance : Empirical evidence from Nigeria. *Journal of Banking and Finance*, 29(8-9), 2355–2379.
- Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., & Merrouche, O. (2013). Islamic vs. conventional banking: Business model, efficiency and stability. *Journal of Banking & Finance*, 37, 433–447.
- Bektas, E., & Kaymak, T. (2009). Governance mechanisms and ownership in an emerging market : the case of turkish banks. *Emerging Markets Finance and Trade*, 45, 20-32.
- Berger, A. (1995). The relationship between Capital and earnings in Banking . *Journal of money, credit and Banking*, 27(2), 232-456.

- Berger, A., DeYoung, R., Genay, H., & Udell, G. (2000). Globalisation of financial institutions : Evidence from cross-border banking performance. *Brookings-Wharton Papers on Financial Services*, 3, 3, 23–158.
- Bitar, M., Madiès, p., & Taramasco, O. (2017). What makes Islamic banks different? A multivariate approach . *Economic Systems* , 47, 215-235.
- Blundell, R., & Bond, S. (1998). Initial conditions and moment restrictions in dynamic panel data models. *Journal of Econometrics*, 87, 115-143.
- Bonin, P. J., Hasan, I., & Wachtel, P. (2005). Bank performance, efficiency and ownership in transition countries. *Journal of Banking and Finance*, 29(1), 31-53.
- Boubakri, N., Cosset, J., & Fisher, K. (2005). Privatization and bank performance in developping countries. *Journal of banking and Finance*, 29, 2015-2041.
- Bourbonnais, R. (2015). *Econométrie*. Paris: Dunod.
- Bourkhis, K., & Omri, A. (2016). Ownership Concentration, Risk and Performance: Comparison between MENA Islamic and Conventional Banks. *Journal of Islamic Legal Studies*, 2(2), 28-57.
- Bourkhis, k., & Nabi, Sami M. (2013). Review of financial Economics Islamic and Conventional banks soundness during the 2007-2008 finncial crisis. *review of Financial economics*, 22(2), 68-77.
- Bremus, F. M. (2015). Cross-border banking , bank market structures and market power : Theory and cross-country evidence. *Journal Of Banking & Finance*, 50, 242–259.

- Brocki, J. M., & Wearden, A. J. (2006). A critical evaluation of the use of interpretative phenomenological analysis (IPA) in health psychology. *Psychology & Health, 21*, 87-108.
- Chapra, U. (2009). Global Financial Crisis : can islamic Finance help? A book chapter in the issues of international financial crisis from islamic perspective. Saudi Arabia: Islamic Economy Research Centre.
- Chapra, U., & Ahmed, H. (2002). *Corporate governance in Islamic Financial Institution*. Djeddah Saudi Arabia: Islamic Development Bank - Islamic Research Training Institute.
- Charlick, S. J., Fielder, A., Pincombe, J., & McKellar, L. (2017). Determined to breastfeed': A case study of exclusive breastfeeding using interpretative phenomenological analysis. *Women and Birth, 30*, 325-331.
- Charreaux, G. (1991). Structure de propriété, relation d'agence et performance financière. *Revue économique, 42*(3), 521-552.
- Charreaux, G. (1997). *Le Gouvernement des entreprises. Corporate Governance : Théorie et Faits*. Paris: Economica.
- Charreaux, G. (1998, mai). *Le rôle de la confiance dans le système de gouvernance des entreprises*. Retrieved mai 1998, from <https://www.researchgate.net/publication/4799209>
- Cihak, M., & Hesse, H. (2010). Islamic Banks and Financial Stability: An Empirical Analysis. *Journal of Financial Services Research, 2010, 38*(2), 95-113.

- Claessens, S., Demirgüç-Kunt, A., & Huizinga, H. (2001). How does foreign entry affect domestic banking markets? *Journal of Banking & Finance*, *25*(5), 891-911.
- Classens, S., Djankov, S., & Lang, L. (2000). The separation of ownership and control in East Asian corporations. *Journal of Financial Economics*, *58*, 81-112.
- Cope, J. (2011). Entrepreneurial learning from failure: An interpretative phenomenological analysis. *Journal of Business Venturing*, *26*, 604-623.
- Cornett, M. M., Guo, L., Khaksari, S., & Tehranian, H. (2010). The impact of state ownership on performance differences in privately-owned versus state-owned banks: An international comparison. *Journal of financial Intermédiation*, *19*(1), 74-94.
- Craswell, R. (1993b). On the uses of « trust » : comment on Williamson, « calculativeness, trust, and economic organization ». *Journal of law and economics*, *36*, 487-500.
- De Filippi, P., Mannan, M., & Reijers, W. (2020). Blockchain as a confidence machine: the problem of trust & challenges governance. *Technology in Society*(62), 1-14.
- Demirguc-Kunt, A., & Huizinga, H. (1999). Determinants of Commercial Bank Interest Margins and Profitability : Some International Evidence. *World Bank Economic Review*, *13*(2), 379–408.
- Demirguc-Kunt, A., & Huizinga, H. (2000). Financial Structure and Bank profitability. . *World Bank Economic Review*, *24*.

- Demsetz, H. (1983). The structure of Ownership and the Theory of the firm. *Journal of Law and Economics*, 375-390.
- Demsetz, H., & Lehn, K. (1985). The structure of corporate Ownership : Causes and Consequences. *Journal of political economy*, 93(6), 1155-1177.
- Deutsch, M. (1973). *The resolution of conflict: Constructive and destructive processes*. New Haven, CN: (illustrée ed.). New Haven, Connecticut 06520, États-Unis.: Yale University Press.
- Diefenbach, S., & Müssig, A. m. (2019). Counterproductive effects of gamification: An analysis on the example of the gamified task manager Habitica. *International Journal of Human-Computer Studies*, 127, 190-210.
- Dietrich, A., & Wanzenried, G. (2011). Determinants of banks profitability before and during the crisis : Evidence from Switzerland. *Journal of International Financial Markets, Institutions and Money*, 21(3), 307-327.
- Drukker, M. (2003). Testing for serial correlation in linear panel-data models. *The stata Journal*, 2(3), 168-177.
- Ernst, & Young. (2016). *World Islamic Banking Competitiveness report*. MENA: Ernst and Young.
- Fauzi, F., & Locke, S. (2012). Board structure, ownership structure and firm performance: a study of new zealand listed-firms. *ASIAN ACADEMY Of Management Journal Of Accounting And Finance.*, 8(2), 43-67.
- Figueira, C., Nellis, J. G., & Parker, D. (2006). Does ownership affect the efficiency of african banks? *Journal of Developing Areas*, 40(1), 37-62.

- Freeman, R. E. (1984). *Strategic management : a stakeholder approach* (first ed.). Boston: Pitman.
- Gambin, L. (2004). Gender Differences in the Effect of Health on Wages in Britain. *University of York press*.
- Garas, S. N., & Pierce, C. (2010). Shari'a supervision of Islamic financial institutions. *Journal of Financial Regulation and Compliance*, 18(4), 386-407.
- García-herrero, A., Gavilá, S., & Santabábara, D. (2009). What explains the low profitability of Chinese banks? . *Journal of Banking and Finance*, 33(11), 2080–2092.
- García-meca, E., García-sánchez, I., & Martínez-ferrero, J. (2015). Board diversity and its effects on bank performance : An international analysis. *Journal of Banking and Finance*, 53, 202–214.
- Ginena, K., & Hamid, A. (2015). *Foundations of Shari'ah Governance of Islamic Banks* (First ed.). West sussex: John Wiley & sons Ltd.
- Godard, L., & Schatt, A. (2000). Quelles sont les caractéristiques optimales du conseil d'administration? *La Revue du Financier*, 127, 36-47.
- Goddard, J., Phi, I., & M. Wilson, J. O. (2004). Dynamics of Growth and Profitability in Banking. *Journal of Money, Credit and Banking*, 36(6), 1069-1090.
- Godlewski, C. J., Turk, R., & Weill, L. (2014). Do the Type of Sukuk and Choice of Shari'a Scholar Matter? *IMF Working paper*.
- Goodell, J. W. (2017). Trust and Governance: The conditioning role of national culture. *Finance Research letters*, 23, 80-86.

- Grais, W., & Pellegrini, M. (2006). Corporate Governance and Shariah Compliance in Institutions Offering Islamic Financial Services. *World Bank Policy Research Working Paper 4054*, 38.
- Gropper, D. M., Jahera, J. ..., & Chul, J. (2015). Political power economic freedom and congress: Effect on bank performance. *Journal of banking and Finance*, 60, 76-92.
- Gueranger, F. (2009). *Finance Islamique, Une illustration de la finance éthique*. Paris, France: Marchés financiers, Dunod.
- Guidara, A., Lai, V. S., Soumaré, I., & Tchana, F. (2013). Banks ' capital buffer , risk and performance in the Canadian banking system : Impact of business cycles and regulatory changes. . *Journal of Banking and Finance*, 37(9), 3373–3387.
- Hassan, K. M., Khan, A., & Paltrinieri, A. (2019). Liquidity risk, credit risk and stability in Islamic and conventional banks. *Research in International Business and Finance*, 48, 17-31.
- Hassan, M., & Dridi, J. (2010). The effect of the global crisis on islamic and conventional banks : A comparative study. *IMF Working paper N°/ 10/201*, SSRN: <https://ssrn.com/abstract=175068>, 1-46.
- Hassoune, A. (2002). Islamic Banks Profitability in an Interest Rate Cycle. *International Journal of Islamic Financial Services*, 4(2), 13.
- Henderson, R. (2020). Reimagine Capitalism in the shadow of the Pandemic. Massachusetts: Havard Business Review.

- Iannotta, G., Nocera, G., & Sironi, A. (2007). Ownership structure, risk and performance in the European banking industry. *Journal of Banking and Finance Elsevier*, 31(7), 2127-2149.
- Iqbal, N., Radulescu, A., Bains, A., & Aleem, S. (2019). An Interpretative Phenomenological Analysis of a Religious Conversion. *Journal of Religion and Health*, 58, 426-443.
- Iqbal, Z., & Mirakhor, A. (2004). stakeholders model of governance in Islamic economic system. *Islamic Economic Studies*, 11(2).
- Ismath Bacha, O. & Mirakhor, A., 2019. Islamic Capital Markets: A comparative Approach. 2e éd. New Jersey: World Scientific Publishing Co.Pte.Ltd.
- Jawadi, F., Idi Cheffou, A., & Jawadi, N. (2016). Can the Islamic bank be an emerging leader? A panel data causality analysis. *Applied Economics Letters*, 23(14), 991-994.
- Jensen, M., & Meckling, W. (1976). Theory of the firm: managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of financial economics*, 3, 305-360 .
- Johnes, J., Marwa, I., & Vasileios, P. (2014). A comparison of performance of Islamic and conventional banks 2004–2009. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 103(Supplement), S93-S107.
- Khamis, R., Allam, M. H., & Elali, W. (2015). The Relationship between Ownership Structure Dimensions and Corporate Performance: Evidence from Bahrain. *Australasian Accounting, Business and Finance Journal.*, 9(4), 38-56.

- Khamis, R., Elali, W., & Hamdan, A. (2015). Ownership Structure and Corporate Financial Performance in Bahrain bourse. *Corporate Ownership & Control*, 13(1), 413-434.
- Kolnes, L.-J., & Rodriguez-Morales, L. R. (2016). The meaning of compulsive exercise in women with anorexia nervosa : An interpretative phenomenological analysis. *Mental Health and Physical Activity*, 10, 48-61.
- Kose, A. (1996). Religious conversion: Is it an adolescent phenomenon? the case of native British converts to Islam. *International Journal for Psychology of Religion*, 3(52), 253-262.
- Köster, H., & Pelster, M. (2017). Financial penalties and banks performance. *Journal of Banking and Finance*, 79, 57-73.
- Kox, W., Meeus, W., & Hart, H. (1991). Religious conversion of adolescents: Testing the Lofland and Stark model of religious conversion. . *Sociological Analysis*, , 52(3), 227-240.
- La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., Shleifer, A., & Vishny, R. .. (2002). Investor Protection and Corporate Valuation. *Journal of Finance*, 57(3), 1147–1170.
- Lawriwsky, M. (1984). *Corporate Structure and Performance* (Thesis edition ed.). Croom Helm ; New York.: St. Martin's Press.
- Leech, D., & Leahy, j. (1991). Ownership Structure, Control Type Classifications and the Performance of Large British Companies. *The Economic Journal*, 101(409), 1418-1437.

- Ley, C., & Ünal, M. (2008). *Shariah Scholars in the GCC – A Network Analytic Perspective*. Fund@Work.
- Liang, Q., Xu, P., & Jiraporn, P. (2013). Board characteristics and Chinese bank performance. . *Journal of Banking and Finance*, 37(8), 2953–2968.
- Madani, W. E., & Khlif, W. (2010 ). Effets de la structure de propriété sur la performance des entreprises tunisiennes. *La revue des sciences de gestion*, [http://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2010-3-page-63.htm\(n°243-244\)](http://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2010-3-page-63.htm(n°243-244)) , 63-70.
- Maher, H., & Jemma, D. (2010). The Effects of the Global Crisis on Islamic and Conventional Banks: A Comparative Study. *IMF Working Paper. Monetary and Capital Markets Department & Middle East and Central Asia Department*.
- Manh-Chien, V., Thanh, T. P., & Nhu, T. L. (2018). Relationship between board ownership structure and firm financial performance in transitional economy: The case of Vietnam. *Research in International Business and Finance*, 45, 512-528.
- Matousek, R., Rughoo, A., Sarantis, N., & Assaf, A. G. (2015). Bank performance and convergence during the financial crisis : Evidence from the “ old ” European Union and Eurozone. *Journal of Banking and Finance*, 52, 208–216.
- Matoussi, H., & Grassa, R. (2012). Is corporate governance different for islamic banks? a comparative analysis between the gulf cooperation context and the southeast asia context. *Economy Research Forum*, 734, 30.

- Mayer, R. C., James H, D., & Schoorman, F. D. (1995). An integrative model of organizational trust. *Academy of Management Review*, 20(3), 709-734.
- McConnell, J. J., & Servaes, H. (1990). Additional evidence on equity Ownership. *Journal of Financial Economics*, 27, 565-612.
- Meslier, C., Risfandy, T., & Tarazi, a. (2020). Islamic bank's equityfinancing, Sharia supervisory board and banking environments. *Pacific-Basin Finance Journal*, 1-17.
- Mirzaei, A., Moore, T., & Liu, G. (2013). Does market structure matter on banks ' profitability and stability? Emerging vs . advanced economies. . *Journal of Banking and Finance*, 37(8), 2920–2937.
- Mollah, S., & Zaman, M. (2015). Shari'ah supervision, corporate governance and performance : conventional vs Islamic banks. *Journal of Banking and Finance*, 58, 418-435.
- Morck, R., Shleifer, A. & Vishny, R. W., 1990. Do managerial objectives drive bad acquisitions?. *Journal of Finance*, Volume 45, pp. 31-48.
- Mueller, E., & Spitz, A. (2006). Managerial Ownership and Firm Performance in German Small and Medium-Sized Enterprises. *German Economic Review* , 7(2), 233-247.
- Nickell, S. (1981). Biases in Dynamic Models with Fixed effects. *Econometrica*, 49(6), 1417-1426.

- Nurul Huda, A. (2012). The Development of Islamic Financing Scheme for SMEs in a Developing country: The Indonesian Case. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 52, 179-186.
- Olson, D., & Zoubi, T. (2017). Convergence in bank performance for commercial and Islamic banks during and after the Global Financial crisis. *The Quarterly Review of Economics and Finance*, 65, 71-87.
- Palia, D., & Lichtenberg, F. (1999). Managerial ownership and firm performance: A re-examination using productivity measurement. *Journal of Corporate Finance*, 5, 323-339.
- Parrat, F. (2015). *Théories et pratiques de la gouvernance d'entreprise*. (Laurent du Mesnil édition. ed.). Paris: Maxima .
- Pasiouras, F., & Kosmidou, K. (2007). Factors influencing the profitability of domestic and foreign commercial banks in the european union. *Research in international Business and Finance*, 21(2), 222-237.
- Pathan, S., & Faff, R. (2013). Does board structure in banks really affect their performance? *Journal of Banking & Finance*, 37(5), 1573-1589.
- Pfeffer, J. & Salancik, G. R., 1978. The external control of organizations : a resource dependence perspective. New York : Harper & Row .
- Pietkiewicz, I., & Smith, J. A. (2012). A practical guide to using Interpretative Phenomenological Analysis in qualitative research psychology. *Czasopismo Psychologiczne* , 18(2), 361-369.

- Poi Hun, S., Shamsheer, M., & Ariff, M. (2017). Determinants driving bank performance: A comparison of two types of banks in the OIC. *Pacific-Basin Finance Journal*, 42, 193-203.
- Pound, J. (1988). Proxy contests and efficiency of shareholder oversight. *Journal of Financial Economics*, 20, 237-265.
- Rachdi, H. (2013). What Determines the Profitability of Banks During and before the International Financial Crisis? Evidence from Tunisia. *International Journal of Economics, Finance and Management*, 4(2), 2307-2466.
- Rashid, A., & Jabeen, S. (2016). Analyzing performance determinants: Conventional versus Islamic Banks in Pakistan. *Borsa \_Istanbul Review* , 12(2), 92-107.
- Rempel, J. K., Holmes, J. G., & Zanna, M. P. (1985). Trust in Close Relationships. *Journal of Personality and Social Psychology*, 49(1), 95-112.
- Roodman, D. (2009). How to do xtabond2: An introduction to difference and system GMM in Stata. *The Stata Journal*, 9(1), 86-136.
- Safiullah, M., & Shamsuddin, A. (2018). Risk in Islamic banking and corporate governance. *Pacific-Basin Finance Journal*, 47, 129-149.
- Saïdane, D. (2011). *La finance islamique, à l'heure de la mondialisation*. Paris: Revue Banque Edition.
- Santiago-Delfosse, M., & Chamberlain, K. (2008). Developments in english-speaking health psychology: From health psychology to critical health psychology. *Psychologie Française*, 53(2), 195-210.

- Shaban, M., James G, A., Castle, L., View, C., & Le, L. (2017). The effects of ownership change on bank performance and risk exposure :Evidence from indonesia . *Journal of Banking and finance, 0*, 1-15.
- Sharpe, W. (1964). A theory of market equilibrium under conditions of Risk. *The journal of Finance, 19*(3), 425-442.
- Shleifer, A. & Vishny, R. W., 1989. Management entrenchment : the case of managers specific investments. *Journal of Financial Economics, Volume 25*, pp. 123-139.
- Smith, J. A., & Osborn, M. (2003). *Interpretative phenomenological analysis. Qualitative psychology: A practicalguide to research methods*. (In J. A. Smith (Ed.), ed.). London: SAGE Publications Ltd.
- Smith, J. A., Flowers, P., & Larkin, M. (2009). *Interpretative Phenomenological Analysis. Theory, Method and Research* (1st ed.). London : SAGE Publications Ltd.
- Smith, J. A., Jarman, M., & Osborn, M. (1999). Doing interpretative Phenomenological Analysis. *Qualitative Health Psychology : Theories and Methods*, 218-240.
- Srairi, S. (2013). Ownership structure and risk-taking behaviour in conventional and Islamic banks : Evidence for MENA countries. *Borsa \_Istanbul Review , 13*, 115-127.

- Stančić, P., Čupić, M., & Obradović, V. (2014). Influence of board and ownership structure on bank profitability : evidence from South East Europe. *Economic Research-Ekonomska Istraživanja*, 17(1), 573-689.
- Syed, A. (2011). Islamic banking in the MENA region. *Islamic Development Bank, Islamic Research and Training Institute*.
- Syed, A. (2012). La comptabilité pour les produits financiers islamiques (1 er édition ed.). Bruxelles: Groupe De Boeck.
- Treynor, J. L. (1965). How to rate management of investment funds. *Harvard business review*. , 43, 63-75.
- Weir, C., Laing, D., McKnight, P.J. (2002). “Internal and External Governance Mechanisms: Their Impact on the Performance of Large UK Public Companies”, *Journal of Business Finance & Accounting*, 29(5&6), p.579-611.
- Williams, B. (2003). Domestic and international determinants of bank profits: Foreign banks in Australia. *Journal of Banking & Finance* , 27(6), 1185-1210.
- Williamson, O. (1993). Calculativeness, Trust, and Economic Organization. *The Journal of Law and Economics*, 36(1), 453-486.
- World Bank Group. (2020). *Global Economic Prospects*. Washington: World Bank publications.
- World Bank Group. (2020b). Responding to COVID-19: How Islamic Finance Can Help. *Islamic Finance*. Malaysia: World Bank Group publications.

Xu, Q., Fernando, G. D., & Tam, K. (2019). Trust and firm performance: A bi-directional study. *Advances in Accounting* , *still in press*(still in press), <https://doi.org/10.1016/j.adiac.2019.100433>.

Zouari, S. B., & Taktak, N. B. (2012). Ownership structure and financial performance in islamic banks:does bank ownership matter? *The Economic Research Forum (ERF)*, *Working Paper 713*, 25.